LES TRAVAILLEURS IMMIGRES EN EUROPE

P. 18–19

lutte ouvrière

Hebdomadaire - paraît le samedi - N° 576 - 16 juin 1979 - prix : 4,50 F

Notre dossier

L'INFORMATIQUE

p. 11 à 14

Les règles électorales étaient truquées

MAIS LA FORCE DES TRAVAILLEURS D'EUROPE EST DANS LES USINES PAS DANS LES URNES

SOMMAIRE

DANS LE MONDE

Page 8 :
— **Nicaragua : violents assauts contre une dictature haïe ; la politique des USA : du soutien inconditionnel aux Somoza... aux distances prudentes.**
Page 9 :
— **Espagne : les projets anti-ouvriers du gouvernement.**
— **Iran : des militants trotskystes arrêtés.**
— **Dominique : un puissant mouvement de masse ébranle le régime.**
Pages 18-19 :
— **Les travailleurs immigrés en Europe : partout (France, Allemagne, Grande-Bretagne, Pays-Bas, Belgique, Luxembourg) la même exploitation et le même arbitraire.**

EN FRANCE

Page 4 :
— **Tous les condamnés et inculpés du 23 mars et du 1er mai doivent être libérés.**
Pages 5 à 7 :
— **Les résultats de la liste « Pour les Etats-Unis socialistes d'Europe ».**
— **Des cactus pour Chirac ?**
— **Dans la gauche.**
— **Le score des écologistes.**
Page 10 :
— **Le troisième pacte pour l'emploi.**
— **La section syndicale CFDT d'Usinor-Dunkerque dissoute.**
Page 17 :
— **Dans les entreprises : Trailor Lunéville ; RVI Limoges.**

DOSSIER

Pages 11 à 14 :
L'INFORMATIQUE :
— **Des machines dont nous avons beaucoup à attendre.**
— **Le « plan calcul » : le « produisons Français » en informatique.**
— **L'empire IBM.**

DIVERS

Pages 20 et 21 :
— **Livres :** Les derniers Blancs, le modèle sud-africain, **de Meillassoux ;** Vietnam, j'ai choisi l'exil, **de Viet Tran ;** Voix indiennes ; Famille, **de Pa Kin ;** La méthode à Satan, **de Kenneth Royce.**
Page 22 :
— **Films :** Répétition d'orchestre, **de Fellini ;** Au bout du bout du banc, **avec Victor Lanoux et Jane Birkin.**
Page 23 :
— **Télévision : « Z » aux Dossiers de l'écran ; « 36, le Front Populaire », chanté par Julien Clerc et Corinne Miller.**

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des actuels dirigeants de l'Union Soviétique.

Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle, humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle.

Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie.

Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre.

C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Responsable de la publication : Michel RODINSON
Composition :
Département Offset-Presse - L.I.T.O. - 236-45-28
4 ter, rue du Bouloi, Paris (1er)
Impression : **INTERPRESS**
12, chemin du Haut-Saint-Denis - Aubervilliers
Adresse toute correspondance à LUTTE OUVRIERE
B.P. 233 - 75865 - Paris Cedex 18
C.C.P. RODINSON PARIS 6851-10

● ***Au 33e Salon du Bourget***

L'aviation de guerre et l'aérospatiale ne connaissent pas la crise

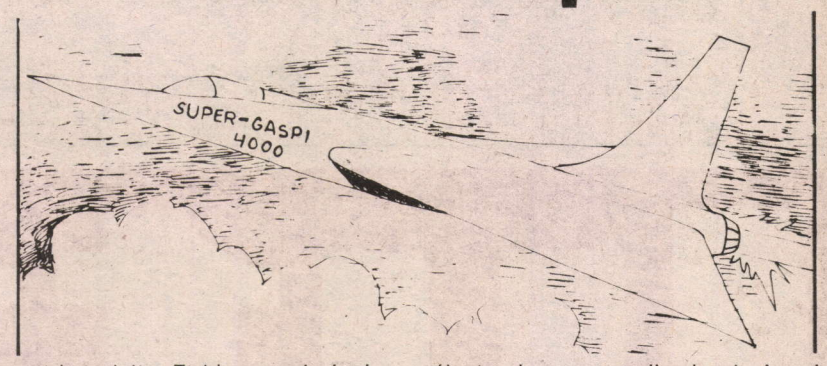

Dans le ciel du Bourget, un avion de chasse traîne derrière lui un long panache rouge. Un haut-parleur précise : **« L'Alpha-Jet, une coproduction franco-allemande Dassault-Aviation-Dornier, a déjà été commandé à 410 exemplaires. Il est équipé d'un moteur Larzac 04 »...** Les paysans du Larzac, qui justement refusent d'être spoliés par l'armée, apprécieront cet hommage d'une délicatesse toute militaire !

Sur les pistes, dans les stands, les avions de guerre — et les matériels qui servent à les assister, à les dépister ou à les abattre — occupent une place de choix. En particulier le Super-Mirage 4000, dernier né des usines Dassault, dont une pancarte fait bien remarquer qu'il a été **« construit sur les fonds propres »** de la société. Bien qu'en l'occurrence, ces « fonds propres » ne soient jamais que les bénéfices accumulés par le passé sur le dos des contribuables grâce aux commandes d'Etat.

L'AERONAUTIQUE NE NOUS TRANSPORTE PAS, ELLE NOUS VOLE

De ce point de vue, la fusée Ariane vaut le coup d'œil. De grands panneaux indiquent que dix pays européens participent à sa construction et quels sont les trusts qui se partagent la galette. Et bien que le budget Ariane soit astronomique (fusée oblige !), les notices consultées restent muettes sur les sommes que se disputent une centaine de groupes capitalistes. Parmi celles-ci les sociétés françaises se taillent d'ailleurs la part du lion (elles sont pratiquement majoritaires), comme Air Liquide, Creusot-Loire, Dumet, Intertechnique, Matra, Motorola, Snecma, etc.

UN BOEING QUATRE ETOILES

A côté de cette débauche d'armements et de stands vantant les progrès accomplis dans la technique de la destruction, on trouve bien quelques engins civils. Les badauds font la queue pour visiter le Concorde. Devant l'autre attraction civile du salon, il y a foule aussi, mais le public n'est pas admis aux visites. Il s'agit d'un Boeing 707 transformé en mini-palace pour P-DG et milliardaires. Tissus de luxe et bois d'essences rares en couvrent les cloisons ; on y trouve tous les gagdets électroniques et audio-visuels imaginables et même une suite (salon, chambre, salle d'eau) digne des plus grands hôtels. Quant aux boutons de porte, ils sont... en or ! Le prix de location de cet avion est très élevé (mais on refuse de nous en préciser le montant). Pas assez en tout cas pour arrêter les richissimes amateurs puisque le planning de réservation est paraît-il complet pour plus de deux ans et demi !

ET LE TRENTE-SIX CHANDELLES ATOMIQUE

Pour vous consoler de n'avoir pu visiter ce lingot volant, vous pouvez toujours aller voir une reproduction du PC (poste de commandement) de la force de frappe. Mais attention, il vaut mieux goûter l'humour noir.

Car là, dans une casemate, on vous présente un diaporama qui commence par ses mots qui se veulent rassurants : **« Quand la crainte devient quiétude... ».**

P.L.

● Attention métro dangereux...

A la station de métro Pasteur, la RATP installe des portes de sortie qui s'ouvrent automatiquement pour l'usager qui quitte la station, mais trop étroites si par mégarde vous les prenez en sens inverse.

A la gare du Nord, des portes à deux battants pneumatiques vous bloquent violemment en sandwich quand vous les franchissez dans le mauvais sens.

A la station Auber, des bras pneumatiques viennent vous faucher juste au-dessous de la ceinture, si vous oubliez de mettre auparavant un ticket, et à Strasbourg-Saint-Denis ou à Barbès, c'est un mélange de tourniquet, de porte métallique, de bras de toute sorte sur 2 mètres de hauteur qui font qu'il devient impossible non seulement bien sûr de sauter par-dessus le tourniquet, mais même simplement de passer, après avoir payé, si vous avez une valise.

Le nouveau directeur de la Régie, penserez-vous, est un sadique qui n'hésite pas à investir des dizaines de millions en instruments barbares de toute sorte. Vous n'y êtes pas du tout : ce sont les mesures mises en place par la RATP pour dérouter les 100.000 fraudeurs qui franchiraient chaque jour sans payer le tourniquet du métro, occasionnant un manque à gagner de 10 millions de francs.

S.G.

C'est Robert Galley qui vient de déclarer : « Le nucléaire a fait moins de morts que d'autres industries ; il est moins dangereux que les DC 10 et éventuellement le Centrafrique, et j'en parle comme ministre de la Coopération ».

En effet il sait de quoi il parle, lui qui il y a peu qualifiait froidement de « pseudo-événement » le massacre d'écoliers à Bangui...

Mais puisqu'il s'agissait, à Troyes où il a fait cette remarquable déclaration et dont il est le maire, de répondre aux craintes que suscite l'installation de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine, Galley n'est pas à quelques auto-désaveux près.

N'empêche que la comparaison fait froid dans le dos.

Fête de Lutte Ouvrière à St-Florent-sur-Cher-18

Dimanche 24 juin

Parc du Château

Bal le samedi soir

Bulletin d'abonnement aux publications de Lutte Ouvrière

Je désire m'abonner aux publications suivantes (1) :

LUTTE OUVRIERE
pour une période de un an : prix : 140 F
pour une période de six mois : prix : 80 F
LUTTE DE CLASSE
pour une période de un an : prix : 50 F
(mensuel politique publié par **Lutte Ouvrière**)
CEUX DU TECHNIQUE
pour une période de un an : prix : 10 F
(mensuel destiné aux élèves du technique et aux jeunes travailleurs, édité par **Lutte Ouvrière**).
Ci-joint la somme totale de : francs .. ..
.. ..

NOM : .. ..
.. ..
Prénom : .. ..
.. ..
Adresse : .. ..
.. ..
.. ..
Code postal : .. ..
.. ..
.. ..

Joindre la somme par chèque ou mandat-lettre à l'ordre de Michel Rodinson, CCP Paris 6851-10. A expédier à : LUTTE OUVRIERE, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.

(1) Rayer les mentions inutiles.

Les règles électorales étaient truquées mais la force des travailleurs d'Europe est dans les usines, pas dans les urnes !

LES politiciens et les journalistes se sont lamentés devant le prétendu manque de civisme manifesté par les électeurs lors des élections à l'Assemblée européenne.

Ils n'ont pourtant pas besoin d'aller chercher très loin les raisons d'une abstention importante.

Sur les écrans de télévision, sur les chaînes de radio, il n'y en a guère eu que pour les quatre grands partis. Or ces quatre grands partis, même lorsqu'ils polémiquaient durement entre eux et s'invectivaient, disaient au fond tous la même chose à propos de l'Europe. Aucun ne voulait l'extension des pouvoirs de l'Assemblée européenne, même pas Mitterrand ou Simone Veil qui passent pour pro-européens. Mais aucun ne voulait sortir du Marché commun, même pas Marchais ou Chirac qui se présentent comme nationalistes.

De plus la nouvelle Assemblée européenne n'a pratiquement aucun pouvoir, encore moins que le Parlement national. Les députés qui vont y siéger ne contrôleront aucun gouvernement, ne voteront aucune loi et ne feront que bavarder. On comprend alors que beaucoup d'électeurs n'aient pas jugé bon de se déplacer le 10 juin pour mettre un bout de papier dans l'urne.

Cela n'a pas empêché d'ailleurs au moins trois de ces quatre grands partis de se déclarer contents du résultat.

C'est que l'Europe, ils s'en moquent bien. Leur seul problème était de marquer des points les uns contre les autres. Et ce n'était même pas la droite contre la gauche, mais Chirac contre Giscard à l'intérieur de la droite, et Marchais contre Mitterrand à l'intérieur de la gauche.

A droite, le parti de Chirac a perdu des voix. C'est le seul changement de ces élections. Cela donne les mains un peu plus libres à Giscard par rapport au RPR. De cela, évidemment, les travailleurs n'ont rien à attendre.

A gauche, le Parti Communiste et le Parti Socialiste ont chacun maintenu leur score des législatives, l'un par rapport à l'autre. Rien ne change. Leur querelle va donc continuer comme avant, c'est-à-dire sans aucun rapport avec les intérêts des travailleurs.

Dans ces élections, l'extrême-gauche a présenté une liste, celle « Pour les Etats-Unis Socialistes d'Europe », conduite par Arlette Laguiller et Alain Krivine. Et malgré le fait que nous ayons été presque exclus des grands moyens d'information, cette liste a obtenu 3 % des suffrages, largement plus d'un demi-million de voix.

Cela témoigne que des centaines de milliers de travailleuses et de travailleurs se sont reconnus dans ce que nous disions et ont tenu, malgré bien des entraves, à faire savoir qu'ils l'approuvent.

C'est bien d'ailleurs parce qu'ils craignaient cela que les quatre grands partis, tous d'accord pour une fois, du PC au RPR, avaient voté une loi inique. A la proportionnelle intégrale, notre liste aurait eu au moins deux élus. Arlette Laguiller et Alain Krivine auraient été au Parlement européen. En instituant le barrage des 5 %, au mépris de toute justice, c'est cela que les quatre grands partis ont voulu empêcher.

Mais si c'est profondément injuste, ce n'est finalement pas grave.

La participation des révolutionnaires à la compétition électorale est importante parce qu'elle permet de démontrer qu'un courant existe bien dans l'opinion et dans le pays. Mais nous savons que ce n'est pas dans un Parlement, pas plus européen que national, que se font ou se décident les changements qui peuvent intéresser les travailleurs.

C'est dans les usines, dans la rue quelquefois, par les grèves, par la mobilisation que nous tous, travailleurs, pourrons faire face à la crise qui nous menace tous également dans tous les pays d'Europe.

Nous devrons savoir être solidaires, travailleurs de France avec ceux d'Allemagne, d'Italie ou de Belgique, ne pas entrer en compétition les uns avec les autres, ne pas tomber dans le piège du chauvinisme et du nationalisme que nous tendent les patrons des différents pays et les politiciens à leur service. Alors, ils ont pu faire que les révolutionnaires n'aient pas de représentants au Parlement européen, mais ils ne pourront rien contre la force des travailleurs se déployant sur les terrains qui sont les leurs, dans les usines de France, d'Allemagne, d'Angleterre, d'Italie et d'Espagne.

Arlette LAGUILLER

Qui sont les mal élus ?

Sur la base des suffrages qu'ils ont recueillis, il aura donc suffi de 219 000 et quelques voix à chacun des 81 députés français pour être élu au Parlement de Strasbourg, tandis que les 620 000 électeurs « Pour les Etats-Unis Socialistes d'Europe », ou les 886 000 électeurs d'Europe-Ecologie ne s'y verront pas représentés du tout.

Voilà bien les limites de leur démocratie !

On apprend par ailleurs qu'à la demande de l'UDF, la commission de contrôle des élections va réexaminer 1 300 000 bulletins enregistrés comme nuls le 10 juin. Pour la simple raison que des électeurs de la liste de Simone Veil se seraient trompés en voulant voter pour elle : ils auraient mis la profession de foi de la liste dans leur enveloppe, au lieu du bulletin de vote (cette profession de foi comportait également les noms des candidats UDF).

On pourrait penser que, ce qui est fait étant fait, il n'y avait pas lieu d'y revenir ? Mais voilà, il y a un siège de député supplémentaire à la clé pour l'UDF : et comme, d'une part, il n'y a pas de petits profits, et que, de l'autre, on n'est jamais si bien servi que par soi-même... le pouvoir n'hésite pas dans ce cas-là à revenir lui-même sur ses propres règles. Et la proclamation des résultats officiels s'en voit du coup différée !

Alors, en ce qui concerne la loi antidémocratique qui dénie toute représentation aux centaines de milliers d'électeurs des listes comme la nôtre ou comme Europe-Ecologie, que ce même gouvernement n'ait pas le culot d'invoquer la chose décidée et l'impossibilité de revenir en arrière ! Il prouve lui-même que, lorsqu'il le veut, il peut fort bien revenir sur ses décisions, et s'en arranger.

Un communiqué de Lutte Ouvrière

Chaque député au Parlement européen de la liste de Mme Veil représente 1,10 % des suffrages exprimés, tandis que chaque élu du RPR et du Parti Communiste en représente 1,08 % et chaque élu socialiste 1,07 %.

Il n'était sans doute pas admissible qu'il faille plus de voix pour être élu à un député giscardien que pour n'importe quel autre. Alors on va fouiller dans les bulletins nuls pour trouver de quoi faire en sorte que chaque élu de la liste Veil le soit finalement avec moins de voix que les autres.

Tout cela a, paraît-il, pour dessein de respecter la volonté des électeurs.

Respecter la volonté des électeurs, cela signifierait plutôt donner un siège à Solange Fernex, Philippe Dufetelle et Didier Anger, d'Europe-Ecologie, qui ont obtenu chacun 1,46 % des voix, ainsi qu'à Arlette Laguiller et Alain Krivine qui en ont chacun 1,54 % et ne sont pas élus selon la loi, sinon selon la volonté des électeurs.

Alors, au lieu de faire sordidement les poubelles, ceux qui sont responsables des lois feraient mieux de respecter la volonté du peuple qu'ils prétendent représenter.

Paris, le 14 juin 1979.

PARIS

Réunion publique de Lutte Ouvrière

Vendredi 22 juin à 20 h 30

« Après les élections européennes »

Palais de la Mutualité
Rue Saint-Victor - PARIS (5e)
Métro Maubert-Mutualité

Tous les condamnés et inculpés du 23 mars et du 1er mai doivent être libérés

La réponse du garde des Sceaux à la grève de la faim entamée par une dizaine de condamnés et d'inculpés du 23 mars de St-Lazare et du 1er mai qui réclamaient le statut de détenu politique à la prison de Fleury-Mérogis a été leur dispersion dans plusieurs prisons. Pieds et poings liés, dans la nuit du 11 juin, certains ont été emmenés à Fresnes, à Melun et d'autres à la Santé.

Par cette grève de la faim, les jeunes détenus protestaient contre les conditions d'incarcération et réclamaient notamment le droit de prendre leur repas ensemble, de recourir librement au parloir, et de disposer à volonté des livres et des jounaux. Plusieurs d'entre eux protestaient aussi contre les difficultés rencontrées pour recevoir la visite de leurs professeurs.

Le garde des Sceaux lui-même avait pourtant pris l'engagement dans la presse d'assouplir les conditions de détention. Mais dans cette affaire depuis le début on se demande où se trouve la justice. Ceux du 23 mars et du 1er mai ont été pris au hasard, condamnés sans l'ombre d'une preuve. Les témoignages de policiers étaient contradictoires. Cela n'a pas empêché que les peines soient très lourdes. A tel point que maintenant de toutes parts les protestations se font de plus en plus entendre y compris dans la majorité. Mais le gouvernement n'en a cure. Après avoir tenté de s'en prendre au droit de manifester, il tente d'étouffer la voix des jeunes inculpés en les isolant les uns des autres. Alors, la protestation doit s'amplifier. Et le gouvernement ne doit pas s'estimer quitte en libérant un ou deux détenus seulement, faisant croire ainsi qu'il fait preuve de clémence. Non, ils doivent tous être libérés.

Ces condamnations ont soulevé l'émotion dans tous les milieux. Nous publions ci-dessous le témoignage d'un des avocats des inculpés du 23 mars, Me Mignard. C'est édifiant.

P.V.

— La presse a parlé de dispersion dans différents centres de détention des détenus. Pour quelle raison cela a-t-il été fait ?

« Tout le monde avait été rassemblé au centre des jeunes détenus, à Fleury-Mérogis, c'est-à-dire tout prévenu ou condamné définitif dans les affaires présentant un caractère similaire aux affaires du 23 mars, puisqu'on y retrouvait aussi les gens de l'affaire du quartier St-Lazare, comme d'autres personnes ayant été arrêtées à leur domicile et accusées de détention d'engins explosifs, et affaires similaires.

Un mouvement de grève de la faim avait été entamé par une certaine partie des détenus qui réclamaient notamment une modification de leur régime de détention et demandaient en fait à bénéficier du statut spécial de détention qui est réservé par notre code aux personnes déférées à la Cour de sûreté de l'Etat. En fait, je crois que l'investissement du centre des jeunes détenus par les gardes mobiles, le transfert pieds et poings liés, qui n'est pas si ordinaire que cela, quoi qu'en ait dit le ministre de la Justice, signifie la volonté de porter un coup d'arrêt à un mouvement de grève qui risquait de réattirer l'attention de l'opinion. »

— Que pensez-vous de la procédure qui a été employée dans le cas des inculpés du 23 mars ?

« La procédure est double ; elle s'appuie d'abord sur l'article 314 du Code pénal, la loi anticasseurs, d'autre part elle utilise la juridiction des flagrants délits. La juridiction des flagrants délits est une vieille juridiction. Elle est maintenant centenaire. On a tendance à ne concevoir la juridiction des flagrants délits que comme une juridiction chargée de répondre aux problèmes de délinquance de droit commun ; en réalité, la juridiction des flagrants délits est une juridiction strictement politique. Avec un autre avocat, Michel Laval, nous avons dit qu'elle était la Cour de sûreté de l'Etat des jours ordinaires, et en fait, c'est véritablement sa fonction. Il ne faut pas oublier qu'elle a été utilisée lors de l'affaire de Malville dans des conditions à peu près aussi scandaleuses que celles dans lesquelles elle a été utilisée pour l'affaire du quartier Saint-Lazare, pour l'affaire du 23 mars ou du 1er mai. C'est donc une juridiction qui permet à des faits de nature politique d'être déférés immédiatement devant elle, d'être jugés extrêmement rapidement et donc de répondre à des besoins répressifs immédiats.

Dans l'instruction qui a été faite par le président des flagrants délits par exemple dans l'affaire Legal et Dérès, Pierre Legal est un jeune agent hospitalier ; il est militant CFDT. Le président des Flagrants délits lui a posé la question : **« Pourquoi un agent hospitalier va-t-il dans une manifestation de sidérurgistes ? »**. Deuxième question : **« Pourquoi un militant CFDT va-t-il à une manifestation de la CGT, alors que la CFDT n'y appelle pas ? »** Ces questions ne sont pas innocentes, au sens où l'alinéa 5 de l'article 314 prévoit effectivement de punir des gens qui sont entrés dans une manifestation, en vue de commettre des violences, voies de fait, déprédations, dégradations, donc qui préméditaient des actes de violence. Alors, dans ce sens, un jeune agent hospitalier CFDT allant dans une manifestation de sidérurgistes CGT, cela peut être effectivement pour des juges une préméditation, puisque a priori, il n'a pas de raison de s'y rendre. Il en va de même pour Dérès, lycéen de Paul-Valéry, se rendant dans une manifestation de sidérurgistes. En soi, sa présence n'est pas « normale » ; et, comme sa présence n'est pas normale, elle peut constituer une preuve de préméditation. »

— Et maintenant ; où en est-on du point de vue des condamnations elles-mêmes ?

« La chambre criminelle de la Cour de cassation peut examiner les pourvois qui ont été fournis par un certain nombre de gens, et le ministère de la Justice peut trancher pour les pourvois en révision qui ont été formés. Ou alors une éventuelle loi d'amnistie peut être votée au parlement et effacer les peines prononcées sans pour autant effacer la culpabilité reconnue par les juges.

En fait, il n'y a pas grand-chose à attendre, sinon continuer à réclamer, à protester ».

Côté crise et côté profits

Les experts économiques de l'OCDE se prétendent complètement perdus, car avec la crise de l'énergie, ils ne s'en sortent plus. Il leur est quasiment impossible, nous disent-ils, d'établir des prévisions économiques sérieuses. Alors pour être sûrs de ne pas se tromper, les experts qui viennent de se réunir ont annoncé qu'on atteindrait en 1979 dans les vingt-quatre pays membres, une hausse de prix jamais égalé !

Bravo pour le record ! De plus, ils ont annoncé qu'il fallait s'attendre pour 1979 à une diminution de la croissance qui, pour les six principaux pays, passerait de 3,7 % en 1978 à 3,4 pour 1979. Tout cela bien sûr, serait la faute de la hausse du pétrole, ce pétrole qui ne cesse d'augmenter.

Tout cela est bien sombre. Mais il fait toujours beau pour quelqu'un. La situation économique des grosses sociétés, en effet, est en pleine expansion. General Motors par exemple va investir près de 10 milliards de francs en Europe.

Dans l'aéronautique, ça ne va pas trop mal non plus. La Snecma annonce un chiffre d'affaires de plus de 3,1 milliards cette année contre 2,65 l'année dernière et le carnet de commandes se gonfle de plus de 30 % avec l'achat par l'armée de nouveaux moteurs. Ce ne sont que des exemples, car de façon générale les affaires vont bien pour les capitalistes. Et s'ils sont installés dans la crise, ils savent aussi en tirer le maximum de profits, en rationalisant, c'est-à-dire en diminuant le nombre de salariés et en accélérant la production.

Pour eux, il n'y a pas de crise de l'énergie, car c'est de l'énergie des travailleurs qu'ils vivent, à moins que celle-ci n'explose !

P.V.

Les résultats de la liste "Pour les États-Unis Socialistes d'Europe"

Notre liste « Pour les Etats-Unis Socialistes d'Europe », présentée en commun par Lutte Ouvrière et la Ligue Communiste Révolutionnaire, a recueilli 622 506 voix, soit exactement 3,08 % des suffrages exprimés. Et s'il y a quelque chose d'à la fois caractéristique et positif dans ce résultat, c'est bien qu'il montre le maintien dans l'électorat d'un courant stable en faveur de l'extrême-gauche révolutionnaire.

En effet, malgré le fort courant d'abstentions que l'on sait, malgré le recul général en voix, notre liste réussit à maintenir à peu de choses près le chiffre total des voix recueillies lors de l'élection présidentielle de 1974 — 689 237 — par notre camarade Arlette Laguiller (595 247 voix) et par Alain Krivine 93 990 voix) au nom de la Ligue Communiste Révolutionnaire.

Aux élections de mars 1978, l'ensemble des organisations classées dans la rubrique « extrême-gauche » par le ministère de l'Intérieur avaient totalisé un pourcentage de 3,33 % des voix, ce qui a fait dire aux commentateurs de la presse et de la radio-télévision que l'électorat d'extrême-gauche avait subi un léger tassement. Mais, à ne considérer que les listes trotskystes, c'est-à-dire celle de Lutte Ouvrière (474 378 voix) et celle du regroupement « Pour le socialisme, le pouvoir aux travailleurs » (96 497 voix), comprenant des candidats de la Ligue Communiste Révolutionnaire, de l'Organisation Communiste des Travailleurs et des Comités Communistes pour l'Autogestion — qui s'était présenté dans 191 circonscriptions seulement —, le total atteint avait été de 570 875 voix.

Entre ces deux résultats de 1974 et de 1978, celui des élections européennes du 10 juin confirme donc non seulement l'existence, mais aussi la fidélité d'une fraction non négligeable de l'électorat sensible aux idées révolutionnaires et internationalistes.

Ce résultat — qui se traduit par une augmentation de notre « score » en pourcentage, vu la proportion d'abstentions — a finalement été rendu encore plus significatif par les conditions anti-démocratiques de la campagne : les possibilités d'intervention sur les ondes et dans la presse nous ont été fort chichement mesurées dans cette campagne à l'échelle nationale.

Mais cela n'a pas empêché plus de 600 000 électeurs de se reconnaître dans ce que nous disions. Face au déferlement de nationalisme, il était nécessaire que le drapeau de l'internationalisme soit dressé, que soient proclamées bien haut l'unité et la fraternité des travailleurs par-delà les frontières, comme il était nécessaire que la fraction de l'électorat qui partage nos aspirations puisse l'exprimer et montrer son existence.

Il est d'ailleurs significatif aussi que ce soit dans les régions ouvrières touchées par la crise que notre liste a obtenu ses meilleurs résultats : en particulier dans le nord du pays et en Lorraine : plus de 4 % dans l'Aisne, le Pas-de-Calais, les Ardennes, la Somme. Ou encore dans les localités autour de Sacilor, comme à Moyeuvre (5,5 %), à Gandrange et Vitry (6 %) ou Rosselange (7,5 %).

Malgré le manque de moyens dont nous avons disposé dans cette campagne, malgré le désintérêt qu'elle a suscité dans de larges couches de la population, nous constatons ainsi que les centaines de milliers d'électeurs qui se reconnaissent dans l'internationalisme prolétarien, face à la propagande chauvine de la droite et du PCF, ont tenu à le manifester le 10 juin et ont trouvé que cela valait la peine de faire un geste pour l'exprimer. Ils ne se sont pas trouvés, contrairement à l'électorat des grands partis, touchés par la morosité.

Et cela, pour nous, est une constatation positive .

Christiane LE GUERN

Dans ce tableau ci-dessous, nous avons comptabilisé :

— Pour 1974, le total des voix recueillies par Arlette Laguiller et Alain Krivine (élections présidentielles).

— Pour 1978, le total des voix recueillies par les candidatures Lutte Ouvrière et par les candidatures du regroupement « Pour le Socialisme, le pouvoir aux travailleurs » (PLS-LPT) là où ces dernières existaient.

Départements	1974		1978		1979		Départements	1974		1978		1979	
	AL + AK	%	LO + PLS-LPT	%	PLEUSE	%		AL + AK	%	LO + PLS-LPT	%	PLEUSE	%
AIN	5.159	2,95	3.249	1,64	3.253	2,63	LOZERE	1.317	3,08	712	1,53	912	2,71
AISNE	9.882	3,78	8.907	2,97	10.365	4,57	MAINE-ET-LOIRE	7.963	2,63	9.862	2,86	7.312	3,21
ALLIER	6.639	3,26	4.956	2,26	4.975	3,17	MANCHE	5.983	2,54	6.166	2,37	4.775	2,75
ALPES-HAUTE-PROVENCE	1.886	3,21	1.169	1,73	1.515	2,97	MARNE	6.746	2,83	4.342	1,58	5.575	3,02
HAUTES-ALPES	1.611	3,14	1.351	2,34	1.323	3,17	HAUTE-MARNE	3.463	3,3	2.527	2,19	3.110	3,87
ALPES-MARITIMES	5.139	1,31	5.146	1,11	6.799	2,12	MAYENNE	3.567	2,57	3.907	2,55	3.263	3,16
ARDECHE	4.227	2,95	2.743	1,76	2.901	2,65	MEURTHE-ET-MOSELLE	6.499	1,97	8.015	2,18	8.003	3,18
ARDENNES	4.589	3,22	4.176	2,65	4.473	4,07	MEUSE	2.961	2,82	2.509	2,21	3.030	3,76
ARIEGE	3.908	3,65	2.042	2,42	1.874	3	MORBIHAN	7.280	2,47	7.173	2,15	6.844	3
AUBE	4.041	2,97	4.276	2,55	3.813	3,59	MOSELLE	9.433	2,14	12.244	2,45	11.476	3,63
AUDE	4.479	2,92	3.329	2,25	3.131	2,49	NIEVRE	3.140	2,34	3.431	2,42	2.946	2,89
AVEYRON	5.266	3,29	5.287	3,1	3.912	3,21	NORD	35.155	2,95	24.000	1,8	36.016	3,49
BOUCHES-DU-RHONE	14.036	2,15	10.914	1,44	13.319	2,5	OISE	9.381	3,4	8.757	2,69	11.027	4,5
CALVADOS	7.483	2,8	7.957	2,58	7.664	3,65	ORNE	4.632	3,23	5.089	3,09	4.022	3,46
CANTAL	3.937	4,34	2.687	2,71	2.252	3,34	PAS-DE-CALAIS	23.942	3,43	16.481	2.08	25.371	4,12
CHARENTE	5.947	3,38	5.503	2,81	4.292	3,09	PUY-DE-DOME	10.878	3,89	11.450	3,66	7.672	3,55
CHARENTE-MARITIME	7.474	2,98	6.395	2,29	5.658	3	PYRENEES-ATLANTIQUES	6.726	2,45	4.252	1,36	5.627	2,44
CHER	5.898	3,65	5.353	2,84	4.530	3,52	HAUTES-PYRENEES	3.585	2,99	3.328	2,48	2.635	2,74
CORREZE	4.595	3,24	2.670	1,70	2.882	3,52	PYRENEES-ORIENTALES	3.195	2,17	2.596	1,57	3.118	2,7
CORSE DU SUD - HAUTE-CORSE (un seul départ. en 74)	901	0,74			196	0,47	BAS-RHIN	6.919	1,74	8.373	1,88	8.848	2,93
					421	0,8	HAUT-RHIN	5.614	1,89	5.079	1,59	6.104	2,89
COTE-D'OR	5.159	2,49	4.945	2,12	4.446	2,78	RHONE	13.752	2,31	10.920	1,67	11.633	2,66
COTES-DU-NORD	8.255	2,79	5.211	1,56	7.003	2,8	HAUTE-SAONE	3.490	2,99	2.238	1,71	3.061	3,38
CREUSE	3.944	4,59	2.378	2,65	2.256	3,53	SAONE-ET-LOIRE	7.570	2,71	4.676	1,54	5.164	2,6
DORDOGNE	7.074	3,15	3.453	2,22	5.047	2,78	SARTHE	7.136	2,93	7.938	2,88	6.960	3,07
DOUBS	6.904	3,36	6.304	3,55	4.494	2,82	SAVOIE	4.572	3,15	2.568	1,53	2.997	2,66
DROME	5.484	3,10	3.214	1,61	3.978	2,89	HAUTE-SAVOIE	4.893	2,56	3.983	1,79	3.871	2,65
EURE	6.417	3,11	5.255	2,17	7.029	3,99	SEINE (Paris)	20.602	1,87	14.929	1,47	21.431	2,84
EURE-ET-LOIR	5.326	3,21	7.120	3,78	5.332	3,86	SEINE-MARITIME	16.357	2,85	12.798	2,03	17.684	3,92
FINISTERE	10.936	2,5	6.853	1,44	9.531	2,81	SEINE-ET-MARNE	9.703	2,94	8.560	2,10	9.259	3,13
GARD	6.628	2,64	4.362	1,54	5.703	2,91	YVELINES	10.663	2,34	9.780	1,78	11.026	2,78
HAUTE-GARONNE	10.444	2,92	5.579	1,36	8.776	2,94	DEUX-SEVRES	5.959	3,41	6.330	3,29	4.310	3,29
GERS	3.403	3,49	1.575	1,46	2.461	3,15	SOMME	9.769	3,47	6.353	2,02	10.745	4,38
GIRONDE	11.892	2,32	11.601	2,02	11.727	2,91	TARN	6.435	3,42	4.220	2,06	4.739	3,09
HERAULT	6.356	2,11	6.917	1,97	6.201	2,54	TARN-ET-GARONNE	3.499	3,49	2,763	2,61	2.685	3,33
ILLE-ET-VILAINE	9.081	2,61	9.259	2,38	8.422	3,13	VAR	4.077	1,35	4.849	1,35	5.696	2,26
INDRE	3.336	3,53	3.307	2,24	3.834	3,56	VAUCLUSE	5.529	2,98	3.285	1,63	4.741	3,08
INDRE-ET-LOIRE	4.186	1,85	5.429	2,14	6.099	3,46	VENDEE	6.865	2,85	7.390	2,72	5.242	2,69
ISERE	11.146	3	6.711	1,57	8.905	3,12	VIENNE	6.050	3,32	5.238	2,54	4.761	3,3
JURA	4.703	3,8	4.339	3,2	3.208	3,42	HAUTE-VIENNE	7.094	3,6	3.841	1,80	1.365	2,72
LANDES	4.018	2,47	2.766	1,53	3.545	2,59	VOSGES	6.992	3,48	6.170	2,82	5.784	3,91
LOIR-ET-CHER	4.748	3,21	5.078	3,04	3.497	3,63	YONNE	4.206	2,7	3.234	1,88	3.917	3,17
LOIRE	9.956	2,92	6.215	1,67	6.635	2,65	TERRITOIRE DE BELFORT	1.726	3,03	1.685	2,60	1.585	3,74
HAUTE-LOIRE	3.825	3,36	2.147	1,72	2.509	2,99	ESSONNE	10.051	2,66	7.742	1,68	10.339	3,18
LOIRE-ATLANTIQUE	10.528	2,33	11.338	2,21	10.055	2,88	HAUTS-DE-SEINE	14.438	2,20	9.493	1,36	14.313	2,9
LOIRET	7.433	3,19	6.996	2,59	6.672	3,41	SEINE-ST-DENIS	14.400	2,71	10.993	1,91	13.067	3,28
LOT	3.181	3,59	1.763	1,81	2.101	2,85	VAL-DE-MARNE	11.091	2,31	9.903	1,72	11.634	2,87
LOT-ET-GARONNE	5.139	3,25	3.344	1,93	3.967	3,09	VAL-D'OISE	9.319	2,67	7.720	1,88	9 832	3,36

Après les élections euro

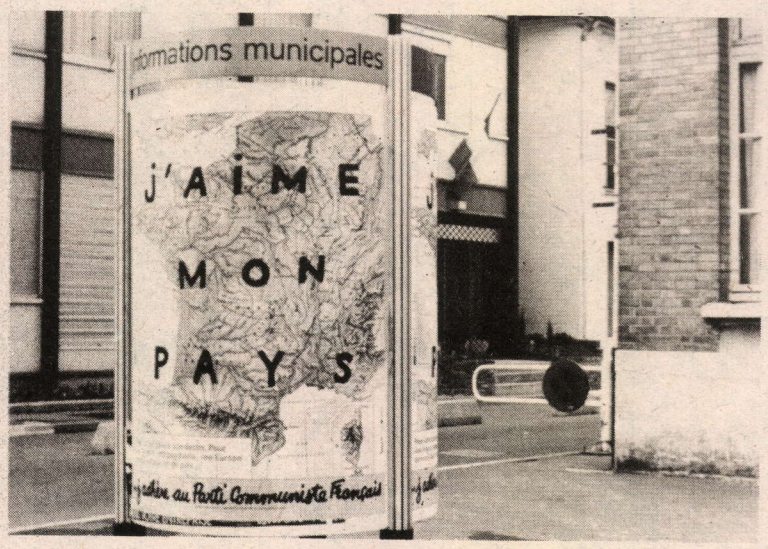

Ils ont occupé les murs, ils ont presque monopolisé les ondes, mais ils ne sont pas parvenus pour autant à enthousiasmer les foules !

● Des cactus pour Chirac ?

Dans ces élections européennes, le véritable enjeu pour les grands partis politiques n'était pas, comme on a pu le voir dans le cours de la campagne, l'avenir des peuples d'Europe, ni même l'avenir des institutions de la Communauté économique européenne. Ce n'était même pas de savoir qui, de la droite ou de la gauche, en France, allait l'emporter. A moins de deux ans des élections présidentielles de 1981, le problème pour les deux grandes formations de la majorité était de savoir qui, de l'UDF ou du RPR, allait marquer des points et se retrouver en meilleure posture pour ces élections ; tandis qu'à gauche les deux grands partis, le Parti Socialiste et le Parti Communiste, mesuraient aussi leurs forces.

Alors bien sûr, le fait marquant dans la droite a été le score remporté par la liste giscardienne conduite par Simone Veil et la relative défaite électorale des chiraquiens. Et ce rééquilibrage de la majorité au profit de l'UDF n'est pas sans conséquences, tant sur le plan des relations entre les deux formations qu'au sein du RPR.

11 % de voix en plus à l'UDF par rapport au RPR, voilà qui ne peut manquer de donner à Giscard les coudées plus franches dans ses rapports difficiles avec le parti de Chirac. Voilà qui ne peut manquer non plus d'inciter à quelque prudence Chirac, qui se voit placé en position bien moins favorable, à la veille de la course aux présidentielles. Et dans ce contexte les députés RPR, qui ont tous fait leurs calculs, ont sans doute encore moins qu'avant ces élections envie de déclencher une crise parlementaire, et de nouvelles élections, bien conscients, pour beaucoup d'entre eux, qu'ils pourraient y perdre le siège gagné en 1978.

Cela, bien sûr, n'est pas totalement nouveau. Les députés chiraquiens ont déjà montré à plusieurs reprises dans les mois précédents qu'ils ne voulaient pas retourner devant les électeurs, certains reprochant à Chirac ses incartades ; un Chirac qui d'ailleurs ne sous-estimait nullement le danger, puisqu'il s'est toujours bien gardé de provoquer une crise grave, proclamant toujours, au plus fort de ce que ses amis politiques appellent aujourd'hui ses « coups », qu'il ne voulait surtout pas prendre le risque de susciter de nouvelles élections et d'offrir à la gauche l'occasion d'une éventuelle victoire électorale.

Mais, même s'il était prévisible et pressenti, le recul électoral du RPR a réveillé la grogne qui s'était déjà manifestée à plusieurs reprises au sein du RPR. Et qu'un certain nombre de vieux et de moins vieux renards du gaullisme en profitent pour émettre des critiques, tenter de mettre Chirac à leur pas, voire jouer leur propre carte, n'a bien sûr rien de surprenant. Entre Yves Guéna qui veut « reforger » le gaullisme et qui, enterrant Chirac pour 1981, dit **« qu'il faut une politique pour tenir et durer »**, entre Nungesser qui plante hors du RPR un petit drapeau gaulliste pour rallier les mécontents, et Guichard ou Chaban, il est certain que Chirac a une marge de manœuvre plus restreinte. D'autant plus que ceux qui critiquent et protestent expriment sans nul doute l'inquiétude de la plupart des députés du RPR. Et Chirac, même s'il répond en reprochant à Guéna ou Guichard d'avoir affaibli le parti en jouant la carte de la division, est bien obligé de faire quelques gestes de conciliation.

Ainsi, il a éloigné des postes dirigeants, dans la forme du moins, certains de ses proches collaborateurs, qui passent à tort ou à raison pour responsables de la politique de ces derniers mois, tels que Pierre Juillet ou Marie-France Garaud, tandis que son conseiller Claude Labbé reconnaissait le 12 juin : **« Notre langage, qui fut par le passé un peu trop cru, a pu choquer de chastes oreilles ».**

Alors, verra-t-on dans la période qui vient un Chirac assagi, c'est-à-dire s'inclinant devant Giscard ? C'est ce que souhaitent l'UDF et les giscardiens, qui multiplient les propositions de trêve et de collaboration. Ou bien les chiraquiens resserreront-ils les rangs coûte que coûte, et Chirac renouera-t-il avec sa politique de douche écossaise ?

Les résultats de ces élections ne permettent pas de le dire, pas plus qu'ils ne permettent de dire dans quelle mesure l'avenir politique de Chirac est compromis, même dans la perspective de 1981. Toujours est-il qu'ils mettent aujourd'hui Chirac dans une situation plus dépendante vis-à-vis de Giscard, parce que moins assuré de ses propres troupes. Mais si cela modifie un peu les données pour la classe politique, cela ne change strictement rien pour l'ensemble de la population et des travailleurs.

Henriette MAUTHEY

● Le PS n'a pas progressé... Marchais n'en demandait pas plus

Pas plus à gauche qu'à droite, dans ces élections, l'enjeu ne planait, bien entendu, au niveau de l'Europe. Il n'a même pas consisté en fait à mesurer le rapport de forces entre la gauche et la droite sur le plan de la politique intérieure. Et cela s'est bien vu, notamment au travers du fait que la ligne de partage entre les camps en présence a paru bien souvent passer plutôt entre l'UDF et le PS d'une part, le PCF et Chirac de l'autre, qu'entre les deux camps traditionnels de la vie politique française.

En fait, tout le problème pour les états-majors, tant du PCF que du Parti Socialiste, a consisté à mesurer le poids électoral respectif de l'un et de l'autre, ou plus exactement de l'un par rapport à l'autre. A le mesurer et à essayer de le modifier chacun en sa faveur.

En valeur absolue, en effet, si tous les commentateurs notent « un certain tassement » du PS et un bon maintien du PCF, cela ne signifie donc pas de modification profonde dans l'électorat. Pourtant, le résultat du PC apparaît pour Marchais comme un succès, tandis que celui du PS peut passer pour défavorable aux éventuelles visées présidentielles de Mitterrand pour 1981. C'est qu'en effet, pour le PCF, le seul fait de se maintenir, d'avoir enrayé le processus de « laminage » dont il faisait les frais depuis des années par suite d'une progression socialiste jusque-là continue, est en soi un succès pour la politique de Marchais.

Celui-ci l'a proclamé immédiatement d'ailleurs : **« Que, dans ces conditions, plus de 20 % des électeurs aient voté pour notre liste est positif. Nous avons commencé à réduire l'écart qui nous séparait du Parti Socialiste ».** Tel était bien l'unique enjeu de la partie pour le PCF. Et puisque l'état de brouille et de querelle avec l'ex-allié du Programme commun semble bien lui « rapporter », du point de vue de ses intérêts électoraux, il n'y a aucune raison pour que Marchais change de cap.

Si Mitterrand ne se retrouve évidemment pas au lendemain du 10 juin dans la position la plus avantageuse en prévision de l'échéance des présidentielles de 1981 et s'il se peut qu'il rencontre au sein du Parti Socialiste des difficultés nouvelles pour continuer à jouer son rôle de leader, Marchais, lui, s'en sort au contraire confirmé dans sa tactique.

La discorde PC-PS a donc de beaux jours devant elle, et les intérêts des travailleurs rien à voir là-dedans.

C.L.G.

péennes

●Pourquoi 40 % d'abstentions ?

Au lendemain des élections, tous les commentateurs et autres journalistes s'accordaient au moins sur un point : l'importance des abstentions : « **Triste début pour cette nouvelle étape de la construction européenne...** » se lamentait **Le Matin,** tandis que Maurice Schumann — RPR — se déclarait « **frappé par le pourcentage des abstentions** » et que René Andrieu, dans son éditorial de **l'Humanité** intitulé « **l'Europe des abstentions** », expliquait : « **A l'évidence, le bilan du Marché commun n'a pas suscité la passion débordante des foules** ».

Mais à quoi s'attendaient-ils au juste ? Qu'espéraient-ils, après cette campagne pendant laquelle, sur toutes les chaînes de télévision ou de radio, il n'y en a eu que pour la «bande des quatre » ? Si encore ils avaient eu des tas de choses différentes à nous dire sur l'Europe, mais même pas ! Ils avaient beau se quereller et se disputer, ils étaient au fond tous d'accord pour ne rien changer au Marché commun tel qu'il existe aujourd'hui.

Sans compter qu'une grande partie de la population n'a pas vu d'enjeu dans ce scrutin du 10 juin : pas moyen d'y retrouver ne serait-ce que la traditionnelle opposition entre la droite et la gauche, puisque Marchais et Chirac se battaient pour savoir qui était le plus nationaliste, le plus chauvin des deux, tandis que Mitterrand se trouvait finalement d'accord avec Simone Veil. Alors, non ! leurs prestations sur les ondes n'avaient vraiment pas de quoi attirer les électeurs, ni susciter les passions débordantes des foules.

Cette abstention massive ne traduit pourtant pas la perte d'illusions électoralistes solidement ancrées, et le geste de ne pas aller voter dimanche dernier ne peut pas être interprété ainsi. Simplement, personne — pas même ceux qui sont allés voter — n'a cru qu'il allait sortir quelque chose d'important de ce scrutin-là. Personne ne pouvait croire que cette Assemblée dite européenne allait changer quoi que ce soit à la vie des travailleurs, puisqu'elle n'aura aucun pouvoir légal et que tout ce qu'elle pourra faire, ce sera de donner des conseils ou d'émettre des idées, alors que les décisions seront prises par les gouvernements des pays du Marché commun.

Sophie GARGAN

●Le score des écologistes : un désaveu pour le gouvernement

Une kyrielle de politologues se succédaient dans la nuit du dimanche 10 juin pour exprimer leur surprise devant la percée de la liste écologique conduite par Solange Fernex. Cette liste, en réalisant 4,39 % des voix, n'est pas loin d'atteindre la barre des 5 %.

Mais ce score réalisé par les écologistes n'a finalement rien d'étonnant. D'abord parce que lors de précédentes consultations, en particulier lors des dernières municipales, les écologistes avaient atteint des scores comparables. Et si l'an dernier leur score national ne se situait qu'à 2,14 %, c'est peut-être uniquement parce que les candidats écologistes n'étaient pas présents dans toutes les circonscriptions.

Mais surtout de tels scores n'ont rien d'étonnant, survenant à peine deux mois après l'accident nucléaire de Three Mile Island en Pennsylvanie, ou à peine un an et demi après la marée noire de l'**Amoco Cadiz.** Les meilleurs scores des écologistes sont d'ailleurs significatifs à cet égard. Ils réalisent en particulier 5 % à Chooz, dans les Ardennes, où doit être construite une seconde centrale nucléaire, plus de 9 % à Cherbourg, proche de l'usine de retraitement de La Hague, sans parler de la percée en Alsace, avec en particulier 11,36 % à Mulhouse, non loin de la centrale nucléaire de Fessenheim .

Une partie significative de l'électorat se sent menacée à juste titre par l'irresponsabilité de ceux qui nous gouvernent en ce qui concerne l'environnement. Et qu'elle l'exprime nettement lors de ce scrutin du 10 juin constitue un désaveu de la politique du gouvernement dans ce domaine, même si ce désaveu, en se portant sur des candidats qui ne cachent pas qu'ils se présentent sur des bases apolitiques, n'ouvre aucune perspective de lutte pour un changement de société, changement sans lequel les problèmes de pollution pas plus que les autres ne pourront être résolus.

Stéphane HENIN

●Les candidatures féminines

Il paraît, selon les augures gouvernementaux, que la présence de 21 % de femmes sur les 81 députés français au Parlement européen constitue « **un très bon point pour la condition féminine** ». On se demande bien pourquoi et en quoi ce Parlement pourra améliorer ladite condition, puisqu'il n'a pratiquement aucun pouvoir.

A moins qu'il ne s'agisse tout simplement du « bon point » décerné par le maître d'école aux bonnes élèves pour leur conduite et leurs résultats ?

En tout cas, si, comme on peut le constater aux chiffres que nous avons relevés (voir ci-dessous), ces messieurs ont daigné laisser sur leurs listes davantage de place à des femmes pour ces élections européennes que pour les législatives de l'an dernier, on notera tout de même qu'ils sont encore loin, sur ce plan comme sur d'autres, même de la simple démocratie formelle (seule la liste « Pour les Etats-Unis socialistes d'Europe » comportait parmi ses candidats autant de femmes que d'hommes, comme dans la population).

Et encore ce geste relatif n'est-il sans doute dû qu'au fait qu'il s'agissait précisément d'élire un Parlement sans pouvoir réel.

1978

RPR : 14 candidates, soit 3,5 % du total de ses candidatures. 2 élues
UDF : 21 candidates, soit 6,5 % du total de ses candidatures. 1 élue.
PCF : 63 candidates, soit 13,5 % du total de ses candidatures. 12 élues.
PS : 26 candidates, soit 6 % du total de ses candidatures. 1 élue.

1979	CANDIDATURES	POURCENTAGES	ELUES
RPR	7	8,6 %	3
UDF	18	22,2 %	4
PCF	22	27,1 %	4
PS + MRG	21	25,9 %	6
LO-LCR	41	50,6 %	
UDIP-FIDES (Malaud-Poujade)	8	9,8 %	
5e Liste EEE (JJSS-F. Giroud)	27	33,3 %	
Europe-Ecologie	21	25,9 %	
Euro-droite	17	21 %	

— En 1973, les femmes représentaient 6,6 % du nombre total des candidats aux législatives.

— En 1978, elles en ont représenté 16 % (672 sur 4 214), dont près du tiers étaient des candidates de Lutte Ouvrière.

— En 1979 pour ces Européennes, elles étaient 182 candidates pour les 9 listes qui sont arrivées en fin de parcours, soit 25 % du total des candidatures en présence.

Une merveille de démocratie

Interrogée lundi matin à la radio par Ivan Levaï sur l'importance des voix des écologistes, Simone Veil a tenu à montrer qu'elle avait un sens aigu de la démocratie.

Certes, les écologistes, qui ont obtenu 4,5 % des suffrages, ne pourront pas pour autant être représentés au Parlement européen, comme une élection à la vraie proportionnelle le leur aurait permis, mais voilà qui n'est guère gênant à son avis.

Au contraire même. Que ces électeurs se rassurent, ils seront un tout petit peu représentés. C'est Simone Veil qui le leur garantit. Elle a tenu à assurer qu'elle s'en chargerait, qu'elle leur ferait une petite place dans son programme.

De quoi être rassuré en effet !

Pendant que Giscard continue son programme nucléaire, la giscardienne Simone Veil prétend sans sourciller pouvoir représenter ceux qui se sont prononcés contre le programme nucléaire.

Pendant qu'elle y est, pourquoi organiser des consultations électorales, si ce sont toujours les mêmes qui prétendent parler au nom de tous !

Les résultats des listes présentées par le Secrétariat Unifié en Belgique et en Grande-Bretagne

Le Secrétariat Unifié de la IVe Internationale, auquel appartient sur le plan international la Ligue Communiste Révolutionnaire, était représenté pour le scrutin européen du 7 au 10 juin dans trois pays, outre la France où la LCR a fait liste commune avec LO : la Belgique, le Luxembourg et l'Angleterre.

En Irlande, il soutenait la liste emmenée par Bernadette Devlin, qui a réuni 32 000 voix.

En Belgique, la liste présentée par les camarades de la Ligue Révolutionnaire des Travailleurs (LRT) et conduite par Ernest Mandel a recueilli 17 000 voix. C'est d'ailleurs le même résultat que celui obtenu par le groupe maoïste qui participait à ces élections dans ce pays.

En Grande-Bretagne, la section du Secrétariat Unifié, l'IMG, présentait un seul candidat, Tariq Ali, dans une circonscription de Londres : 1 % des voix se sont portées sur son nom.

Nicaragua

Violents assauts contre une dictature haïe

Au Nicaragua, c'est la population tout entière qui est à nouveau entrée en lutte pour renverser la dictature du général Anastasio Somoza Detayle, troisième tyran de la dynastie des Somoza qui, depuis plus de 40 ans, règnent sur le pays.

Depuis plus de deux semaines maintenant, en effet, les troupes sandinistes qui dirigent cette nouvelle insurrection ont repris leur offensive en direction des principales villes du pays ; et, après de violents combats, elles se sont rendues maîtresses de la plupart d'entre elles. Leon, la deuxième ville de ce pays, a été déclarée « territoire libre », Matagalpa, Masaya et d'autres villes sont aux mains des sandinistes. Quant à la capitale, Managua, elle est le théâtre de très violents combats. Pendant ce temps, Somoza retranché dans son palais présidentiel refuse encore de céder la place et s'appuie sur les forces de répression qui lui restent fidèles, essentiellement la Garde Nationale armée jusqu'aux dents, pour tenter encore une fois d'écraser ce mouvement insurrectionnel.

Les bombardements commandés par Somoza contre les villes insurgées, contre les quartiers populaires, ont provoqué des milliers de morts et des destructions énormes. La population des villes doit faire face non seulement aux combats, aux bombardements, mais aussi au manque d'eau, de vivres, de médicaments. Le pays tout entier fait les frais de l'acharnement de Somoza à garder le pouvoir contre la volonté de tout un peuple.

Comme à plusieurs reprises déjà, lors d'affrontements précédents — en particulier lors de l'insurrection de septembre — certains dirigeants américains prennent leurs distances vis-à-vis de Somoza. Mais ils ne cesseront de soutenir ce tyran qui fut — et est — leur valet que lorsqu'il n'y aura plus d'espoir de le voir l'emporter et « rétablir l'ordre », fût-ce au prix de la plus sanglante répression.

Et si aujourd'hui les USA ne lâchent pas plus vite ce régime qui est rejeté par le pays tout entier, c'est en grande partie parce que la victoire des combattants du Nicaragua et de la population serait ressentie dans tout ce continent où sévissent les pires dictatures comme un encouragement à la lutte, comme la preuve qu'il est possible de l'emporter sur ceux qui font régner la terreur sur les peuples.

Roger MEYNIER

Malgré une sanglante répression le maintien de la dictature est de plus en plus difficile.

La politique des USA

Du soutien inconditionnel aux Somoza... aux distances prudentes

L'intervention des USA est une constante de la vie politique nicaraguayenne. En 1916, les USA, qui envisagent de doubler le canal de Panama d'un autre canal interocéanique, décident de le faire au Nicaragua. En 1927, ils interviennent militairement et ne se retireront qu'en 1933, sous la pression de la résistance armée dirigée par César Sandino. Lorsqu'en 1934 Sandino est assassiné par « Tacho » Somoza, ce sont encore les USA qui ont poussé l'assassin et l'ont aidé à constituer sa garde prétorienne, la Garde Nationale qui aujourd'hui encore mitraille et bombarde les quartiers populaires de Managua.

Outre l'intérêt stratégique du Nicaragua pour le commerce maritime et la marine US, le pays abrite bon nombre de capitaux américains, en particulier dans les mines et dans les plantations. On y trouve en bonne place la United Brand, qui a succédé à la United Fruit Co, maîtresse absolue du Guatémala durant des dizaines d'années.

L'attitude du gouvernement américain vis-à-vis de Somoza a donc été pendant très longtemps un soutien sans faille à l'un de ses plus fidèles valets et exécutants. Pourtant, depuis janvier 1978, la presse ne cesse d'évoquer la possibilité d'un lâchage de Somoza par les USA. C'est que, à mesure que la dictature concentre sur elle les haines et provoque les révoltes, elle devient de moins en moins apte à remplir son rôle de défenseur efficace des intérêts US, comme elle est apparue d'ailleurs déjà de moins en moins apte aux yeux de la bourgeoisie nationale à maintenir la paix sociale.

Mais, d'une certaine façon, le dictateur parvint à couper toute solution légaliste de passation du pouvoir et de libéralisation, en particulier en faisant assassiner le 10 janvier 1978 Pedro Joaquin Chamorro, directeur du journal La Prensa **et leader de l'opposition libérale bourgeoise. C'était placer ses protecteurs US devant le dilemme : moi, ou le chaos et l'inconnu.**

Les USA, une fois perdue la carte libérale représentée par Chamorro, ont tâché à la fois de ne pas lâcher Somoza tout en ne se solidarisant pas trop ouvertement avec lui. C'est ce qui explique les conseils de démocratisation donnés par Carter (qui, après les massacres perpétrés par la Garde Nationale, conseille une solution politique et souhaite pour le Nicaragua un gouvernement « pleinement soutenu par le peuple »), **les bruits persistants de lâchage, la suppression de 8 millions de dollars d'aide économique en septembre 1978 et de toute l'aide militaire officielle en février 1979. Ces conseils et ces prises de distance visent à éviter à l'impérialisme US de subir de lourdes pertes en cas de chute de Somoza. Ce qui n'empêche que ce sont les USA qui fournissent au dictateur le gros de ses moyens militaires et politiques.**

Car sa chute serait ressentie comme une défaite des USA et risquerait d'inquiéter d'autres fantoches utiles bien que peu décoratifs.

Vincent GELAS

Une suite de révoltes et de répressions sanglantes

L'offensive en cours du Front Sandiniste, soutenu par la population, contre la dictature de Somoza, n'est que la continuation de l'insurrection déclenchée le 9 septembre 1978 dans les cinq principales villes du pays et que Somoza avait réussi provisoirement à maîtriser en mettant en ligne les 7 500 hommes de sa Garde Nationale, puissamment équipés, avec l'appui des chars et des bombardiers.

Mais cette insurrection elle-même s'inscrivait dans une période d'affrontements entre le régime de Somoza et l'opposition. C'est à partir de 1977 que l'épreuve de force entre la dictature et l'opposition s'est engagée. En octobre 1977, les guérilleros lancèrent une offensive contre plusieurs casernes de la Garde Nationale, frappant jusqu'aux abords de la capitale. L'alerte fut sérieuse. Les milieux d'affaires, qui avaient su profiter pendant ces longues années de régime dictatorial, commençaient à prendre leurs distances.

C'est dans ce contexte qu'intervint, le 10 janvier 1978, l'assassinat de Pedro Joaquim Chamorro, directeur d'un journal d'opposition et qui était considéré comme le principal leader de l'opposition à Somoza. Ce crime fit exploser la colère populaire pendant près d'un mois. La grève générale paralysa le pays pendant une quinzaine de jours. Il y eut des émeutes. Aux élections municipales du 5 février, l'hostilité au régime se manifesta par plus de 80 % d'abstentions. Ce fut l'occasion pour le Front Sandiniste d'engager l'épreuve de force contre Somoza.

Les affrontements avec les forces de l'ordre devinrent dès lors presque quotidiens. La révolte fit tache d'huile. Malgré les assassinats et les arrestations, la population défiait ouvertement la dictature. Les occupations de terres se multiplaient dans les campagnes. Les actions du Front devinrent de plus en plus audacieuses. Au mois d'août, ce fut le spectaculaire coup de main d'un commando qui prit en otages plus de 400 personnes au Palais national de Managua et qui obtint la libération d'une soixantaine de détenus politiques.

Cette action précéda l'insurrection du 9 septembre, qui a bien failli mettre à bas le régime haï de la population. Aujourd'hui, l'épreuve de force est à nouveau engagée.

Un combattant du front sandiniste.

Les sandinistes

Les sandinistes apparaissent comme le mouvement le plus radical de l'opposition au Nicaragua ; et c'est au cours d'années de lutte contre le régime de Somoza qu'ils ont acquis le soutien de la population des villes et des campagnes.

Le Front Sandiniste de Libération Nationale, qui est à la tête de la population aujourd'hui, a connu des années d'existence plus obscure.

Il a été constitué dans les années soixante par des intellectuels encouragés par les succès de Fidel Castro. Des maquis ont alors commencé à se constituer dans les campagnes, en particulier dans le nord montagneux du pays.

A partir de 1970, où le Front se divisa d'ailleurs en plusieurs tendances, le Front Sandiniste rechercha une politique d'alliance avec les mouvements d'opposition de la bourgeoisie libérale.

Dans les événements de 1978 il apparut comme l'artisan de coups de main audacieux, comme notamment la prise du Parlement d'août 1978, et gagnait en même temps de plus en plus la confiance de la population des villes et des campagnes. Aujourd'hui le Front Sandiniste est une force avec laquelle la bourgeoisie du Nicaragua doit compter, mais qui n'offre pas aux masses populaires d'autres perspectives que celle de cette bourgeoisie libérale et nationaliste.

Espagne

Les projets anti-ouvriers du gouvernement

En ce moment, la série de projets concernant les relations travailleurs-patronat que le gouvernement veut faire approuver par les Cortès est à l'ordre du jour. Et on ne voit pas comment ils ne seraient pas approuvés quand, d'un côté, l'UCD de Suarez et la CD de Fraga ont ensemble une confortable majorité à la chambre et, de l'autre côté, les syndicats et les partis de gauche ne veulent pas organiser la lutte des travailleurs contre l'offensive gouvernementale. Au moment où les Cortès sont à la veille de « discuter » un statut des travailleurs, une régulation du droit de grève et les futures normes de la négociation collective, les syndicats et les partis se montrent incapables de faire plus que dénoncer la mauvaise foi du gouvernement et du patronat.

Pour satisfaire messieurs les députés, il se peut que quelques modifications soient introduites aux projets présentés par le gouvernement. Mais il y a fort à parier qu'elles ne toucheront pas à l'essentiel.

Le statut des travailleurs contient 77 articles, dont aucun n'est favorable aux intérêts des travailleurs. Voyons-en quelques exemples :

— la retraite, pudiquement appelée « expiration des relations de travail » (laborales) est fixée à 69 ans.

— la semaine de travail restera à 44 heures.

— les vacances minimum seront de 21 jours naturels.

— il y aura un contrôle patronal sur les arrêts de maladie. Le refus du travailleur de s'y soumettre entraînera la suspension des prestations.

— seront motif de licenciement sans indemnisation :

- les absences répétées au travail, même justifiées par maladie ou accident, si elles dépassent 15 % des jours travaillés en 2 mois consécutifs ou 20 % en 4 mois non consécutifs (actuellement, depuis 1977, c'était 30 % sur les journées d'une année). Ce qui veut dire que si l'on tombe malade 2 fois une semaine dans le cours de 2 mois, on peut être licencié sans autre forme de procès.
- les fautes d'assistance non justifiées et les fautes de ponctualité.
- les offenses verbales ou écrites au patron ou à sa famille.
- la diminution volontaire de la production.
- la participation à des piquets de grève.

— si le licenciement est déclaré injustifié, le patron peut choisir, pendant les 5 jours après le procès, entre réintégrer le travailleurs ou le licencier avec une indemnisation dont le minimum n'est pas fixé (actuellement il est de 2 mois par année d'ancienneté).

— pour les droits syndicaux, on ne reconnaît pas les sections syndicales. On ne parle pas d'heures de délégation payées (sous le franquisme, c'était 40 heures).

Les entreprises entre 10 et 50 travailleurs auront des délégués du personnel. Celles avec plus de 50 seulement des membres du Comité d'Entreprise qui auront seulement le droit d'être informés, de donner leur avis sur les décisions prises, tout en respectant le « secret » tant pendant leur mandat qu'après et de gérer les œuvres sociales.

En réalité, ce statut ne répond qu'aux désirs du patronat, qui exigeait depuis longtemps d'avoir les coudées franches pour licencier librement les travailleurs gênants. Sous le franquisme, ils étaient obligés de suivre une procédure longue et compliquée. Maintenant ils pourront le faire sans aucune difficulté.

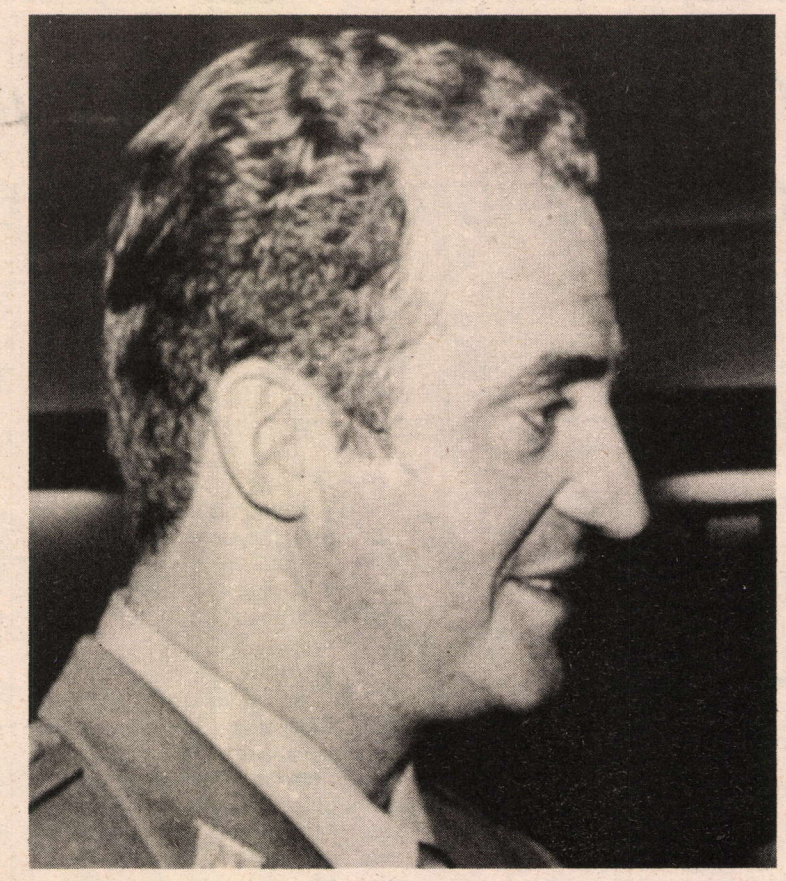

Juan Carlos. Le régime espagnol prépare une législation anti-grève particulièrement scélérate.

Quant à la loi sur la grève, elle devrait être appelée « contre la grève ».

Elle reste interdite pendant toute la durée d'un accord ou convention collective, si elle est faite pour le modifier. L'occupation des lieux de travail est interdite par la loi. La grève devra être décidée par vote secret et avoir la majorité simple de tout le personnel dans une assemblée faite en dehors des heures de travail.

La communication de la grève devra être faite par écrit avec une anticipation minimum de 6 jours, tout en précisant la date du commencement et la durée prévue.

Seront déclarées illégales les grèves de solidarité ou de soutien, les grèves politiques (par exemple, sera illégale une grève contre une loi anti-ouvrière, si celle-ci a été approuvée par le parlement, les grèves des services publics, « si elles mettent en danger de façon directe la santé ou la sécurité personnelle des citoyens ».

Le Congrès des députés pourra déclarer illégale une grève (à l'égal de la loi Taft-Hartley de 1947) qui « porte atteinte aux relations sociales ou qui s'avère nuisible pour l'économie du pays ».

Finalement, les syndicats ou les représentants des travailleurs pourront être condamnés à payer des indemnités si le patron leur fait un procès en dommages et intérêts.

Il sera donc très difficile de pouvoir déclarer une grève légale... et l'article 13 de la loi spécifie clairement que la déclaration d'illégalité déterminera le non commencement ou la fin de la grève si celle-ci était déjà commencée.

Ce ne seront certes pas cette vingtaine d'articles qui empêcheront les travailleurs de faire grève, mais ils auront beaucoup plus de difficultés à vaincre qu'auparavant.

Gabriel CATALA

Iran

Des militants trotskystes arrêtés

Le 1er juin, 9 militants du Parti Socialiste des Travailleurs, une organisation trotskyste iranienne, ont été arrêtés dans la ville d'Ahwaz, en plein Khouzestan, cette province du sud-ouest de l'Iran où vit la forte minorité arabe du pays et qui a été le théâtre d'émeutes en ce début de juin.

Deux de ces militants ont été emprisonnés à Ahwaz, sans qu'ils aient le droit d'avoir des avocats ; les sept autres ont été emmenés dans un lieu inconnu.

Dans le contexte de la lutte de la minorité arabe et des travailleurs du pétrole, le régime de Khomeiny use de la répression. Il a ainsi fait incarcérer également des syndicalistes militant pour des syndicats indépendants de l'Etat.

Des prises de position comme celle du PST en faveur du droit à l'autodétermination des Arabes, voilà quelque chose que le régime ne peut tolérer. On connaît ses méthodes expéditives et il est urgent d'intervenir, car la vie de ces militants est en danger.

Lutte Ouvrière s'associe aux démarches de protestation entreprises par la Ligue Communiste Révolutionnaire et l'OCI qui prévoient l'organisation d'un meeting à Paris le 25 juin.

Dominique

Un puissant mouvement de masse ébranle le régime

Dans son numéro 26 du samedi 9 juin, **Combat Ouvrier** décrit la situation dans l'île antillaise de La Dominique, qui est un Etat du Commonweath :

« A l'heure où nous écrivons, précise **Combat Ouvrier, la grève générale se poursuit en Dominique paralysant presque entièrement l'activité économique de l'île.** (...)

La grève a été déclenchée à l'initiative des syndicats pour protester contre la présentation devant le Parlement dominicain de deux projets de loi. Le premier visait à interdire aux fonctionnaires de faire la grève. (...) **Une deuxième loi scélérate** (...) **s'en prenait à la liberté de la presse.**

Et mardi 29 mai, P. John, le Premier ministre, a provoqué aussi de nouveau la mobilisation des travailleurs contre lui. »

Contre la manifestation organisée par les syndicats, P. John **« fit intervenir l'armée et celle-ci tira sur la foule, tout d'abord avec des grenades lacrymogènes, provoquant la mort par étouffement d'un bébé de 6 mois, puis par balles : un jeune homme était tué, de nombreux manifestants blessés ».**

La grève générale fut la réponse de la population, tandis que les syndicats et les partis de l'opposition réclamaient la démission de P. John et de son gouvernement.

Et si le Premier ministre a répondu qu'il n'était pas question de démissionner et que les élections de 1980 devraient trancher, néanmoins plusieurs ministres ont démissionné.

« Ce qui se passe en Dominique, conclut **Combat Ouvrier, peut avoir des répercussions dans toutes les Antilles dites « françaises ». Et le silence de FR3 à ce sujet sans doute dicté par la préfecture, n'est certes pas le fruit du hasard. Et des bruits circulent selon lesquels, au niveau de l'administration coloniale française, on aurait évoqué l'éventualité d'une intervention en Dominique. »**

Le troisième pacte pour l'emploi :

Quelques emplois pour des jeunes, des milliards pour le patronat

Les patrons ont été exaucés, il leur a suffi de demander pour que le gouvernement mette en application le troisième pacte national pour l'emploi des jeunes.

Comme les deux précédents, datant de 1977 et 1978, ce pacte a pour justification officielle de favoriser l'embauche de jeunes (le gouvernement avance le chiffre de 450 000 bénéficiaires chaque année pour ce 3e pacte), en accordant des avantages financiers aux chefs d'entreprises qui emploieraient des jeunes.

On sait ce qu'il en fut des deux précédents pactes : sous prétexte de doter d'un emploi — provisoire la plupart du temps — de jeunes chômeurs, ce sont les patrons en fait qui furent les grands bénéficiaires de l'opération, puisque ceux qui embauchaient des jeunes se voyaient exonérés de la moitié de leurs charges sociales, tandis que l'Etat prenait en charge la rémunération des stagiaires envoyés dans les entreprises. Quant au nombre de chômeurs, il n'a cessé de croître pendant toute cette période...

Ce troisième pacte n'est donc que la continuation des deux premiers, et il est globalement plus favorable encore au patronat que les deux premiers.

Déjà parce qu'il est valable pour trois ans, au lieu de devoir être renouvelé chaque année comme les précédents : c'est une sécurité de plus pour les patrons qui savent ainsi que la manne gouvernementale ne sera pas remise en cause dans un proche avenir.

De plus, il élargit les dispositions favorables au patronat : les exonérations de charges sociales ne concerneront plus seulement les petites entreprises qui embaucheraient, mais toutes, quels que soient leur taille et leur chiffre d'affaires.

Quant aux entreprises artisanales de moins de dix salariés, elles se verront « dédommagées pour le salaire versé à leurs apprentis ».

Coût de l'opération : 3,5 milliards par an, soit au total plus de dix milliards qui seront prélevés sur les caisses de l'Etat, c'est-à-dire : directement de notre poche.

Cet « effort financier » peut-il conduire à une résorption du chômage ? Bien sûr que non, et personne n'y croit. L'embauche de stagiaires sous contrat emploi-formation amène, au plus, à créer artificiellement un certain nombre d'emplois, et pendant une durée limitée. Pour les statistiques officielles, cela fera bien, puisque le nombre de chômeurs recensés sera ainsi rabaissé. Mais pour les jeunes qui se retrouveront sans emploi à la fin de leur stage, il n'y aura rien de changé.

Marianne LAMIRAL

On forme les jeunes à devenir de futurs chômeurs.

La section syndicale CFDT d'Usinor-Dunkerque dissoute

Mardi 12 juin, deux des exclus de la section syndicale CFDT d'Usinor-Dunkerque, dont celui qui en fut le secrétaire, ont donné une conférence de presse sur les raisons qui les opposent à l'appareil CFDT. Cette bagarre se termine momentanément par la dissolution de la section syndicale de l'usine. Lors du congrès de la CFDT à Brest, la section d'Usinor-Dunkerque s'était retrouvée aux côtés des exclus de la BNP Paris et des PTT de Lyon, également dissous et exclus par décision centrale.

La hiérarchie de la CFDT accuse les ex-dirigeants de la section d'Usinor-Dunkerque de malversations financières consistant pour l'essentiel en prêts personnels à des délégués et en paiement de dépassements d'heures de délégation, ce que ne nient pas les exclus et ce sur quoi ils s'expliquent.

Les exclus font état de leur divergence sur la tactique de la fédération et de la centrale : les discussions sont trop privilégiées par rapport aux luttes ; ils rappellent qu'ils se sont associés le 23 mars à la « marche sur Paris » malgré la position de la confédération. Mais ils disent ne pas avoir exprimé publiquement de critiques sur la ligne CFDT avant la bagarre qui a débuté ouvertement en octobre 1978.

Les exclus se disent syndicalistes et précisent qu'ils n'appartiennent à aucun groupe politique. La fédération qui les écarte aujourd'hui, a tenté d'imposer sa direction et ses hommes en s'appuyant sur un groupe de militants minoritaire au sein de la section syndicale. Après avoir suspendu 12 personnes du conseil syndical, dont le secrétaire et le trésorier, elle convoquait une assemblée générale dans des conditions défavorables aux accusés, à cause des horaires ne correspondant pas aux possibilités de l'équipe dans laquelle la section CFDT est la plus implantée.

Malgré cela, il y eut 111 participants sur 800 syndiqués. Mais la fédération ne put faire entériner les mesures de suspension des 12 militants. Elle refusa de publier les résultats du vote et décréta que cette assemblée n'était pas valable. Elle conclut en excluant les 12 militants suspendus.

Les pratiques de l'appareil de la CFDT apparaissent donc comme ouvertement anti-démocratiques, puisqu'elles ne s'appuient en rien sur la volonté majoritaire des syndiqués, mais imposent d'en haut ses décisions et ses hommes. Quoi que l'on puisse penser des pratiques concernant la gestion financière du syndicat CFDT d'Usinor-Dunkerque — qui ne sont d'ailleurs pas originales, elles sont les mêmes dans nombre de syndicats CGT, CFDT ou FO — celles de l'appareil de la CFDT sont inqualifiables. Elles font fi de toute décision des syndiqués, et ne visent en rien à instaurer un fonctionnement syndical plus sain. Elles visent uniquement à placer des hommes qui lui soient fidèles et soumis, mais pas à faire du syndicat un instrument de lutte aux mains des travailleurs.

L.G.

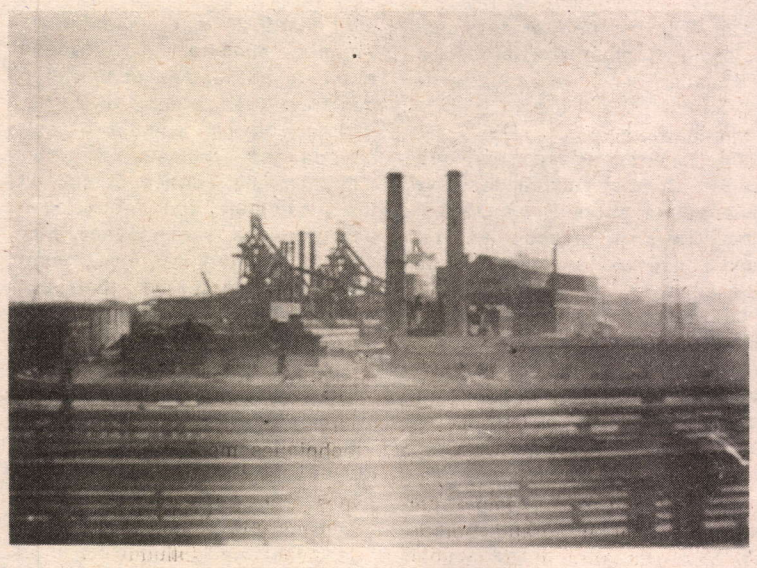

ARSENAL DE LORIENT

La grève continue

Depuis le 15 mai, nous sommes en grève deux jours par semaine pour nos salaires à l'appel des organisations syndicales. Depuis 1977, en effet, les décrets salariaux de 1951 indexant nos salaires sur ceux de la métallurgie parisienne ont été suspendus et les travailleurs des arsenaux luttent comme l'an dernier pour leur rétablissement (nos salaires sont actuellement indexés sur l'indice INSEE).

Mais la combativité est moins grande qu'en juin 1978 car beaucoup d'entre nous avaient été déçus par l'échec des trois semaines de grève de 1978.

Mais les travailleurs sont attachés à leur statut et luttent pour obliger Bourges, le ministre de la Défense, à céder même si beaucoup pensent que ce sera difficile, et cela malgré les sanctions prises par la direction à l'encontre de ceux d'entre nous qui manifestent pendant le travail en faisant du bruit ou en refusant de pointer (sommes de 200 à 500 F retirées sur les primes).

Malgré les intimidations des gendarmes maritimes nous prenant en photo lors des piquets de grève (ce qui leur vaut toutes sortes de quolibets), la grève continue à 60 % à Lorient. Des négociations ont été annoncées pour le 19 juin. On ne manque pas d'idées : en effet lundi 12, à Cherbourg, une radio pirate a émis une émission sur les arsenaux.

Correspondant LO

CREDIT LYONNAIS (Levallois)

La liberté... de se taire

Dans le cadre des réunions d'information qu'il organise habituellement, le Comité d'établissement du Crédit Lyonnais avait invité le 7 juin, Philippe Herzog, du PCF, à l'annexe de Levallois.

Prenant prétexte que **l'Humanité** avait annoncé cette réunion dans la rubrique consacrée à la campagne du PCF pour les élections européennes, la direction du CL a attaqué le CE en référé.

Le tribunal lui a donné raison, et la réunion a été interrompue quand le jugement a été connu.

Le CL avait été ces dernières années contraint d'admettre que la politique avait droit de cité dans l'entreprise, dans le cadre des activités culturelles du CE. Mais en période électorale, la direction, ainsi que la justice sont beaucoup plus chatouilleuses... et à ce moment-là le premier prétexte est le bon pour que le droit de réunion (déjà limité) soit remis en cause.

Cela ne gêne apparemment pas notre président, ancien secrétaire général de l'Elysée, que les politiciens deviennent banquiers. Mais que les employés de banque fassent de la politique, voilà qui n'a pas l'heur de plaire à la direction.

Correspondant LO

DOSSIER l'informatique

Des machines dont nous avons beaucoup à attendre

Une « salle des machines » d'une grande entreprise utilisant l'informatique.

L'utilisation de l'informatique a permis des réalisations extraordinaires. Si l'on a pu voir un certain jour de juillet 1969 deux hommes poser pour la première fois le pied sur la lune, c'est bien parce qu'il y avait sur terre ces machines qui ont permis de mettre au point le projet et qui en assuraient la bonne marche. **De nombreuses découvertes scientifiques auraient été retardées ou n'auraient jamais vu le jour sans les ordinateurs.**

Les ordinateurs arrivent Timide dans l'industrie, leur introduction a été massive dans les services et l'administration. Elle touche maintenant un certain nombre d'aspects de la vie quotidienne, comme la réservation des places à la SNCF ou la conduite de certains modèles de voitures Simca-Chrysler. Elle pose ses premiers jalons chez les dessinateurs industriels, les professions médicales, les enseignants.

Ce développement de l'informatique est d'abord la conséquence des bouleversements proprement techniques que cette branche a connus. Les performances des matériels ont cru prodigieusement : aujourd'hui, un circuit intégré de la taille d'un ongle est aussi puissant que l'était un ordinateur de la taille d'une pièce il y a dix ans. Parallèlement, les coûts baissaient continuellement : pendant le même temps, ils se divisaient par 35 000. Ce qui fait qu'aujourd'hui une machine IBM assure 100 000 opérations pour quatre centimes.

L'informatique, en se banalisant, élargit sans cesse sa sphère d'influence. Du calcul scientifique aux commmunications, de la comptabilité aux robots, de « l'aide à la conception » à notre vie quotidienne, ses applications ne concernent plus seulement quelques spécialistes, mais ses prodiges servent à de plus en plus de gens. On peut même entrevoir le jour où son usage sera aussi courant et commun que l'est aujourd'hui celui de l'électricité.

Pour que ces possibilités gigantesques servent à tous, il faudra organiser la société sur des bases nouvelles. A la fois substituer les machines aux hommes partout où cela est possible, et substituer le pouvoir de tous au pouvoir d'une minorité.

Capables de réaliser, aussi bien et parfois mieux, bon nombre de fonctions remplies jusqu'à maintenant par le travail humain, les ordinateurs nous font entrevoir cette autre façon d'organiser la société. Tous les avantages que leur emploi nous apporte maintenant indiquent quels précieux auxiliaires ils seraient dans une société débarrassée du profit.

L'humanité pourrait alors se consacrer à autre chose qu'aux tâches matérielles. L'informatique fournirait aussi des systèmes de communication, d'échange, d'accès à de nombreuses sources d'information, qui feraient les relations plus riches, les moyens de connaissance plus variés et étendus, ce qui, en conséquence, rendrait chacun plus indépendant et plus libre.

Cet avenir n'est pas éloigné, en termes techniques. Il implique que la société fasse peau neuve, et ne se guide plus sur le profit pour créer les richesses, sur la contrainte pour fonder la vie sociale.

Car, pour le moment, l'informatique n'a pas contribué au progrès général. Elle sert aux capitalistes à affronter la concurrence, à grossir leurs profits, elle sert aux banquiers à drainer et faire fructifier plus d'argent, elle sert à l'Etat à se doter de nouveaux moyens de contrôle sur les citoyens. Mais elle n'a pas servi à d'autres qu'une minorité. L'usage croissant de l'informatique n'a pas comblé le fossé existant entre ses capacités et l'emploi qui en est fait par les capitalistes ; au contraire. Mais il a mis en évidence que ce n'est pas sur ces derniers qu'il faut compter pour faire que l'informatique soit utilisée au mieux des intérêts généraux de la population.

COMBIEN Y A-T-IL D'ORDINATEURS ?

En ce qui concerne la France, au 1er janvier 1978, le nombre des gros ordinateurs, ceux dont le prix de vente est supérieur à 250.000 F, est compris entre 13.000 et 15.000. La valeur de cet ensemble peut être estimée à 35 milliards de francs, et se répartit ainsi : secteur privé : 62 % ; administration : 18 % ; entreprises publiques : 20 %. Le nombre d'ordinateurs dont le prix de vente est inférieur à 250.000 F est estimé entre 15.000 et 18.000. Le nombre total d'ordinateurs se situerait donc, dans ce pays, aux alentours de 30.000.

Le journal **Le Matin** indique que le chiffre d'affaires annuel de l'industrie informatique, en France, se monte à 35 milliards de francs, dont 30 % pour l'achat ou la fabrication de matériel, 47 % pour les salaires, 12 % pour les services, 11 % pour les fournitures. L'industrie informatique aurait donc, à peu près, la « taille » de Peugeot.

Toujours pour la France, le nombre total d'informaticiens aurait été de 170.000 en 1975, 200.000 en 1977.

Au niveau mondial, un spécialiste de la firme UNIVAC estimait qu'en 1978, en ne comptant que les ordinateurs dont le prix de vente est supérieur à 250.000 F, il y avait 70.000 ordinateurs aux USA, 39.000 au Japon, 21.000 en Allemagne de l'Ouest, 15.000 en Grande-Bretagne. Si l'on tient compte des ordinateurs plus petits, ces chiffres sont à majorer fortement : il y aurait, rien qu'aux Etats-Unis, plus de 120.000 ordinateurs de plus à recenser.

UN DIALOGUE A DISTANCE

Quand vous allez retirer une somme d'argent à la banque ou réserver une place de train à un guichet SNCF, ce n'est pas l'ordinateur que vous voyez manipuler par l'employé mais un « terminal » qui est généralement un écran cathodique relié à un clavier genre machine à écrire. L'ordinateur est ailleurs, parfois même à plusieurs centaines de kilomètres. Car l'information traitée par la machine étant codée, son transport est aisé par l'intermédiaire d'une ligne spéciale ou simplement d'une ligne téléphonique.

On peut même, en utilisant la transmission par ondes (comme on le fait pour les images télévisées) consulter un ordinateur situé n'importe où dans le monde par l'intermédiaire de satellites. C'est ainsi qu'IBM gère son parc d'ordinateurs installés dans le monde entier sur un ordinateur central installé aux USA...

Cette technique qui lie l'informatique et les télécommunications s'appelle la « télématique ». Elle permet la consultation de banques de données à distance. Les universités, les entreprises auront bientôt accès à d'énormes banques de données sur les sujets les plus divers. « Gros serveur », banque de données créée par le Secrétariat d'Etat à la recherche diffusera des millions de références bibliographiques en matière de chimie, de médecine, d'agriculture, etc.

L'ordinateur, puissant outil de calcul, permet ainsi de créer d'immenses bibliothèques qui pourraient être consultées par des millions d'utilisateurs.

DE MERVEILLEUSES MACHINES

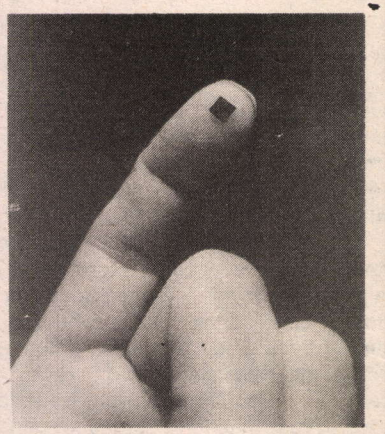

Aujourd'hui un circuit intégré de la taille d'un ongle est aussi puissant que l'était un ordinateur de la taille d'une pièce il y a dix ans.

Informatique signifie traitement automatique de l'information, c'est-à-dire de données de toute nature pouvant être traduites de manière chiffrée, qu'il s'agisse d'une somme d'argent, du débit d'un fleuve, de la population âgée de moins de 20 ans, de pulsations cardiaques ou de toutes grandeurs physiques mesurables. Ces données sont « mises en mémoire » et traitées par un calcul approprié. Elles peuvent également être simplement classées et mémorisées pour constituer des « banques de données » : consultées, celles-ci fournissent la réponse immédiatement.

L'outil qui permet cela est l'ordinateur. Ses possibilités en font une machine dont les applications sont nombreuses et variées. L'ordinateur semble se jouer de toutes les difficultés, résoudre des problèmes complexes sans le moindre effort apparent, sans intervention humaine. Mais la mise au point des programmes qui permettent de résoudre ces problèmes a demandé des années de travail ; tout ce que fait l'ordinateur, l'homme l'a d'abord imaginé lui-même et toutes les initiatives qu'il prend ont toutes été prévues à l'avance.

Mais sa grande capacité de calcul, liée à une possibilité de mémoriser une quantité énorme d'informations, en fait un outil aux possibilités extraordinaires.

INFORMATIQUE ET MÉDECINE

Si l'informatique s'est introduite dans la plupart des hôpitaux pour la gestion administrative du personnel et des malades, son application purement médicale progresse plus lentement.

D'ores et déjà, ses applications possibles sont innombrables et certaines fonctionnent déjà. Le dosage automatique d'échantillons de sang par exemple permet d'obtenir un grand nombre de résultats sûrs et disponibles immédiatement. L'analyse informatique de signaux d'électrocardiogrammes ou l'acquisition et l'interprétation d'images d'organes fournissent au médecin une aide précieuse. La mise en place de ces programmes peut mettre au service de tous les médecins des techniques médicales très élaborées qui jusqu'alors étaient réservées à un petit nombre de spécialistes. Elle donne la possibilité de mener une politique de dépistage de masse préventif des maladies.

L'informatique peut également apporter une aide précieuse dans l'établissement d'un diagnostic et le traitement thérapeutique qui en découle. Bien sûr, le rôle du médecin reste primordial et l'ordinateur ne décide pas, il propose. Mais son apport peut être très important pour la détection rapide de maladies peu courantes par exemple.

DOSSIER l'informatique

A quoi servent (et ne

Pour chacun de nous, l'informatique, ce sont les relevés de l'EDF, de la Sécurité sociale, ou bancaires, ce sont les feuilles de paie, réalisées par des machines. Et ce n'est pas par hasard. Car l'informatique, dans cette société, cela sert d'abord à compter de l'argent. On estime que 80 à 90 % des ordinateurs installés sont utilisés à des tâches de gestion, dont 45 à 50 % pour la comptabilité. Des données de 1971 indiquaient que 2 à 3 % seulement des investissements en informatique étaient consacrés à l'automatisation de la production.

Assurant toutes sortes de mesures et de connexions, emmagasinant des séries énormes de données, les ordinateurs des entreprises, publiques et privées, forment la base d'une véritable comptabilité sociale. A travers le système bancaire en particulier, il est possible d'avoir une idée extrêmement précise de tout le fonctionnement de notre société. Si déjà les capitalistes sont capables, en partie, d'agir sur lui, qu'en serait-il alors d'une société fonctionnant sans la loi du profit ! En fait, les moyens de l'informatique pourraient être la base d'un système de gestion démocratique, de planification de la vie économique.

Bien sûr, nous en sommes loin pour le moment. Toutes ces opérations se font en respectant le secret des affaires, sous l'empire des nécessités de la concurrence ou des combines spéculatives.

C'est bien pour cela que l'informatisation des banques, des assurances, des services est si bâtarde et contradictoire.

Il en sera ainsi tant que nous n'aurons pas mis en place une société où le salariat serait aboli, et le capital avec lui, où la santé et tous les biens indispensables seraient assurés gratuitement.

Mais si les capitalistes se sont servis de l'informatique pour tenir leurs comptes, ils n'ont pas poussé bien loin l'automatisation de la production. Il n'y a, dans le monde entier, que de 3 000 à 5 000 robots.

L'informatisation de la société capitaliste lui donne certainement un ballon d'oxygène. Mais, d'une certaine façon, elle la condamne encore plus, car elle met le doigt sur ses tares fondamentales.

LE RAPPORT NORA

Chargé par Giscard d'une mission consacrée à « l'informatisation de la société », Simon Nora (un haut fonctionnaire qui fut P-DG du groupe Hachette) a donné son nom au rapport qu'il a écrit avec Alain Mic.

Ce rapport se propose de définir une stratégie permettant aux capitalistes français d'affronter au mieux le développement de la télématique, et, comme de bien entendu, il propose, pour soutenir ces trusts, une intervention de l'Etat, qu'il souhaite intensive.

Selon Nora, avec la télématique, c'est une informatique de masse qui va s'imposer, irrigant toute la société.

Dans son travail, Nora ne cache pas les conséquences de ce phénomène. Dans le secteur des services, les économies d'emploi qu'il envisage sont considérables : elles pourraient, dans les banques et les assurances, représenter, sur dix ans, jusqu'à 30 % du personnel.

Mais avant tout, contre la mainmise de fait d'IBM sur la télématique mondiale, Nora propose la mise en place d'une politique d'indépendance nationale, appuyée sur une forte intervention étatique.

L'action des pouvoirs publics dans ce domaine, pour renforcer les organismes français de télécommunications, devrait, selon les auteurs, passer par la création d'un ministère des Communications, qui coifferait les télécommunications et la télévision. L'Etat devrait en outre investir dans les réseaux de transmissions et le lancement de satellites.

Nora propose aussi que l'Etat français intervienne puissamment dans l'industrie informatique, en subventionnant largement le constructeur français de grands ordinateurs (CII-Honeywell-Bull), et en développant la recherche.

C'est un rapport parlant de l'avenir, mais c'est encore les bonnes vieilles recettes qui ont servi à d'autres qu'il ressort !

L'INFORMATIQUE ET LES EMPLOIS

Le dialogue permanent avec la machine, vu par les capitalistes.

Si le fait que l'informatique supprime des emplois est considéré comme négatif, c'est bien parce que nous vivons dans une société bornée où le salaire est lié indissolublement au travail.

Dans les banques, les assurances, les P et T, les bureaux, dans les ateliers même, chacun devrait se réjouir de voir les ordinateurs remplacer l'homme. Après tout, s'il y a moins de travail à faire, c'est tant mieux pour tout le monde. Chacun travaillera moins longtemps et pourra aller cultiver son jardin. A condition, bien sûr, que l'ouvrier ou la dactylo privé de son emploi ne soit pas pénalisé alors que la société, elle, progresse en automatisant son poste de travail.

Et cela devrait être d'autant plus « tant mieux » que nombre des emplois que l'informatique peut contribuer à supprimer sont pénibles, dangereux, ennuyeux dans l'industrie, répétitifs, inintéressants dans les services.

Puisque nous avons sous la main des machines presque pensantes, eh bien ce serait tant mieux si le temps économisé laissait plus de temps pour vivre.

LE " PLAN CALCUL "

Le « produisons Français » en informatique

C'est après le refus, en 1963, des USA de livrer à la France un ordinateur de grande capacité pour la mise au point de la force de frappe française, que De Gaulle avait décidé de mettre sur pied une industrie informatique française. Le seul constructeur d'ordinateurs en France, Bull, étant passé sous contrôle américain, le gouvernement français lançait en 1966 un « plan-calcul ».

L'Etat n'a, bien sûr, pas lésiné sur les subventions et les aides qu'il a apportées aux trusts de l'électronique Thomson et CGE. De leur union naquit, en 1967, la Compagnie Industrielle Informatique ou CII.

Mais les résultats techniques ne furent pas à la hauteur des ambitions des promoteurs de ce « plan-calcul ». Le modèle d'ordinateur qui assurait le gros du chiffre d'affaires de la CII était construit... sous licence américaine, les délais de fabrication n'étaient pas respectés et les prix étaient plus élevés que ceux des concurrents.

L'association avec deux partenaires européens, Philips et Siemens, ne donna pas de meilleurs résultats et finalement, en 1975, le gouvernement « passait la main » et laissait se réaliser la fusion de la CII avec Honeywell-Bull, entreprise américaine. Le « plan-calcul » était mort, « l'informatique française » était mise au rencart. Les tricoloristes qu'étaient les Debré, Rocard et le Parti Communiste y allèrent de leur protestation, comme on pouvait s'y attendre.

Seuls les milliards encaissés entre-temps par Thomson et la CGE venaient témoigner que quelque chose avait été fait qui, au moins, n'avait pas été perdu pour tout le monde...

L'EMPIRE IBM

Ce géant (dixième entreprise mondiale pour son chiffre d'affaires) domine le marché mondial de l'informatique. En 1978, son chiffre d'affaires dans cette branche était estimé à 17.000 millions de dollars : environ 74 milliards de francs, soit 16 % du budget de la France. Avec ses 2.140 millions de dollars, le second constructeur mondial est loin derrière au classement. En fait, le chiffres d'affaires d'IBM (International Business Machines) est égal au total des chiffres d'affaires de ses quinze principaux concurrents.

Cette firme a installé environ 55 % du parc mondial des ordinateurs. Elle emploie 300.000 personnes. Sa filiale française, IBM-France, en emploie 21.000, réalise 11 milliards de francs de chiffre d'affaires, se plaçant ainsi au seizième rang dans le classement des entreprises françaises.

Avec ses bénéfices de 1976 (dix milliards de francs), le trust IBM a consacré un peu plus de quatre milliards de francs à la recherche et aux études, ce qui fait qu'elle a en permanence cinq ou dix fois plus d'études en cours que ses concurrents. Cela permet à IBM, le jour où l'un de ces concurrents annonce une nouveauté, de proposer peu après trois ou quatre solutions à ce même problème, et en fixant lui-même les prix de vente. Certains spécialistes parlent à ce propos d'un certain « conservatisme technique » : IBM ne chercherait pas tant à être à l'avant-garde que d'avoir toujours les meilleurs résultats d'exploitation. Elle peut attendre que les innovations sortent des cartons des concurrents car, les ayant bien sûr elle aussi dans les siens, elle les réalisera plus vite et mieux que tout le monde.

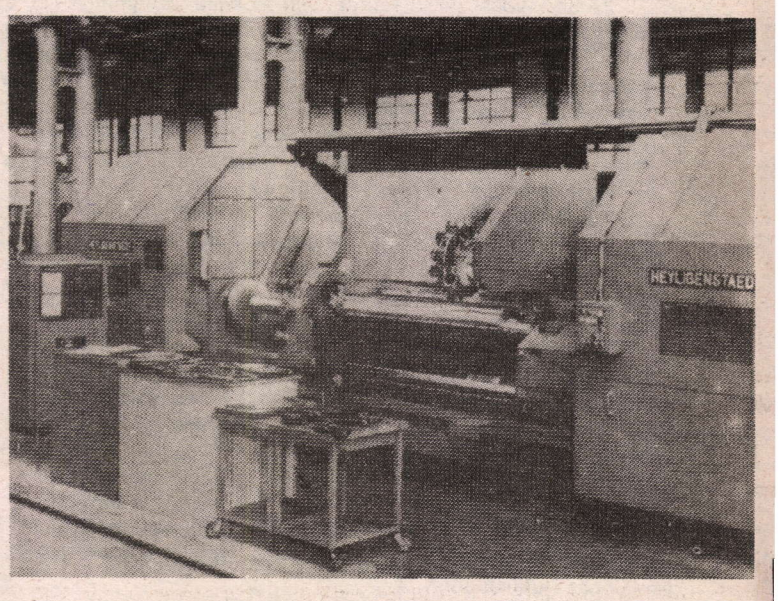

Usinage d'un cylindre de coulée continue.

servent pas) les ordinateurs ?

Au Crédit Lyonnais : une informatisation très poussée

Le recours à l'informatique était indispensable pour faire face à la multiplication des opérations bancaires. Ainsi, le nombre de dépôts à vue des particuliers est passé de 1 million à 2,9 millions de 1960 à 1972, puis à 3,1 millions en 1977.

Ce recours a d'abord profité aux banquiers. En 1975, quand la direction lance le « Plan informatique », elle annonce que cela lui permettra une « économie » de 3 000 postes, de 1976 à 1980. Dans une lettre aux directeurs, en janvier 1979, le P-DG se félicite des améliorations de productivité réalisées et annonce de nouvelles restrictions d'effectifs.

Alors que, depuis 1960, l'effectif des banques augmentait, depuis 1974 l'accroissement de leurs affaires se fait pratiquement à effectifs constants.

Quelles sont les conséquences pour le personnel ? Prenons le cas des grands services administratifs. On y pratique de la « saisie de masse », c'est-à-dire une présence prolongée devant le terminal pour enregistrer des opérations en très grand nombre. A la fatigue physique de la durée du travail sur écran (fatigue cependant nettement atténuée dans le cas des écrans non cathodiques), s'ajoute la tension nerveuse liée à l'attente des réponses de la machine. Même en suivant les prescriptions de la médecine du travail (pas plus de cinq heures de travail sur écran par jour, et pas plus de deux heures consécutives), les conditions de travail sont pénibles. En outre les opérations sont fastidieuses et c'est la machine qui commande le rythme de travail.

On est loin de la « libération » permise par le progrès technique ; l'utilisation que font les banquiers de l'informatique se traduit ici par un travail plus intensif.

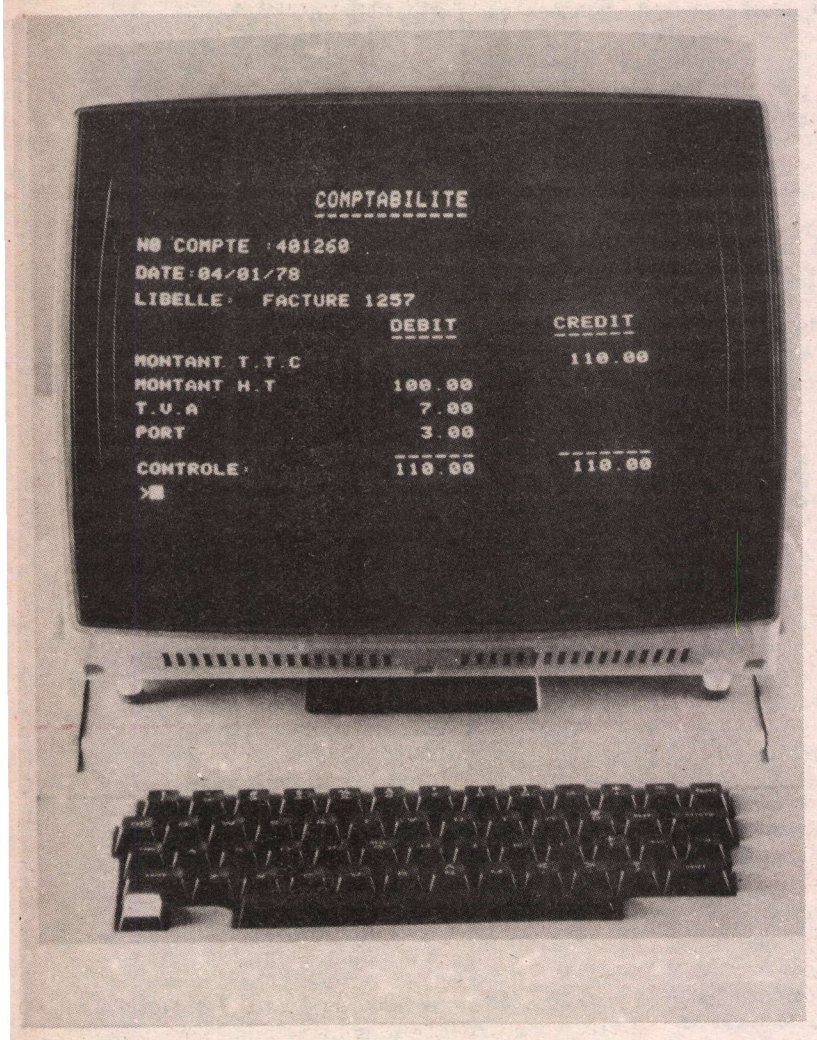

L'écran d'un terminal d'un mini ordinateur de gestion.

Les conditions de travail aux Chèques postaux

Une employée raconte :

« Pour l'ensemble du personnel touché par la mise en informatique des CCP, les conditions de travail se sont dans l'ensemble plutôt améliorées. Mais cela n'est vrai qu'en comparaison avec les cadences et la fatigue nerveuse considérable exigées par le travail tel qu'il se faisait avant. Par contre, pour celles d'entre nous qui arrivent actuellement aux Chèques, le rythme exigé sur les terminaux d'ordinateurs est difficile à atteindre, tant les cadences demandées sont encore élevées.

Donc, sur le plan de la rapidité, c'est un peu moins dur qu'avant. Par contre, le travail est beaucoup plus monotone, répétitif, parcellisé. On ne suit pas l'opération d'un bout à l'autre, comme avant, ce qui rend le travail encore plus ennuyeux. A cela, il faut ajouter la fatigue visuelle. D'abord, là où les résultats affichés par la machine sont imprimés sur une petite bande de papier qui défile devant vos yeux. Ensuite sur les écrans cathodiques des machines multiclavier qui esquintent la vue. »

Les ordinateurs dans la production

DES MACHINES A COMMANDE NUMERIQUE...

Dans de nombreuses entreprises de métallurgie, des machines à commande numérique ont été mises en place. De quoi s'agit-il ? Une machine à commande numérique est une machine-outil dont la marche est réglée par un enregistrement pré-établi du programme de travail. Cette automatisation du travail permet de bien meilleures performances en ce qui concerne les mouvements de l'outil, ou de la tête porte-outils, qui sont plus rapides et précis que lorsqu'ils sont faits à la main. Elle permet aussi de placer plusieurs outils sur la même machine. L'intervention du travailleur, après le réglage de départ, est celui de surveillant, sauf sur certaines machines où il peut éventuellement, à l'aide d'un clavier, apporter des modifications au programme enregistré.

Un travailleur de l'usine Creusot-Loire de Saint-Chamond (Loire) nous dit ce qu'il en est des machines à commande numérique, installées dans son entreprise :

« Elles sont au nombre de quatre : une aléseuse, un tour, une fraiseuse et une perceuse. Le tour sort les rouleaux du laminoir. Il a coûté huit millions de francs. Le temps de fabrication est passé de vingt ou vingt-cinq heures à quatre heures. L'installation de ces machines n'a pas supprimé d'emplois, car il s'agissait de fabrications nouvelles, dans l'ensemble. L'opinion des gars qui travaillent dessus est variable : certains ont demandé à revenir sur des machines conventionnelles, certains sont bien contents. Mais de toutes les façons, c'est de la série. Personne n'est contre ces machines ; ce que l'on voit, c'est que, pour les patrons, ça gagne beaucoup de temps et, pour l'ouvrier, ça n'a pas rapporté grand-chose ».

Tout une autre série d'applications de l'informatique est constituée par les automates programmables, ou robots. Ceux-ci peuvent effectuer des tâches très diverses. A l'usine General Motors de Gennevilliers, il existe une chaîne d'assemblage, celle des étriers de frein, entièrement automatisée. Dans la même usine, il est question d'acheter un robot pour automatiser un poste de travail au four des traitements thermiques. Un poste très pénible serait supprimé, et la productivité serait doublée. Ce robot serait muni d'un ordinateur assurant des calculs à partir des informations qu'il recevrait de son environnement, et la gestion de son propre travail .

A l'usine Michelin de Clermont-Ferrand, l'automatisation existait déjà pour les machines à fabriquer les pneus. Un degré de plus dans cette automatisation a porté sur la possibilité de modifier les performances de ces machines, leur programme de travail est enregistré sur cassette. Lorsqu'il s'agit de modifier la dimension des pneus fabriqués, le service « entretien » n'a plus qu'une intervention d'une demi-heure à faire. Auparavant, il fallait quinze jours pour apporter les modifications électriques et mécaniques nécessaires.

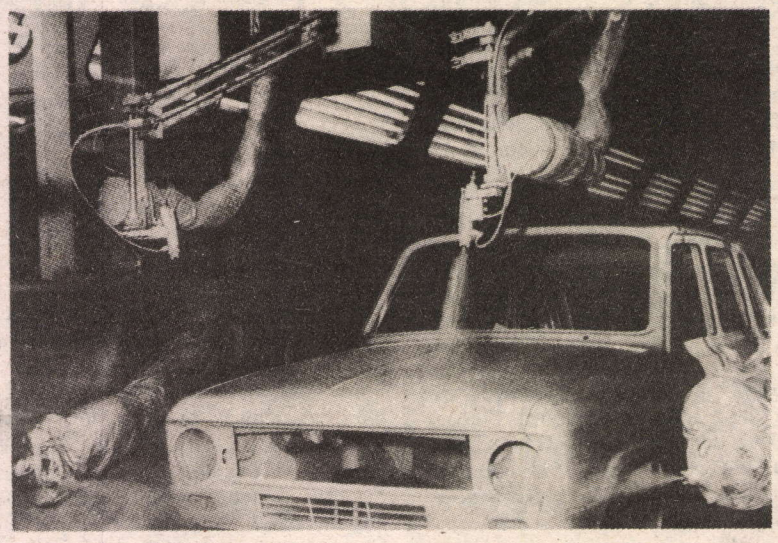

Robot peinture en service aux usines Renault.

...AUX ROBOTS

A l'usine Renault de Flins, un robot effectue les points de soudure des éléments de la caisse des R 18. 80 % des soudures sont faites par ce moyen, dont l'avantage numéro un est la précision. D'autres robots assurent la peinture des carrosseries. Ces robots sont facilement programmables : un premier passage, guidé par la main de l'homme, est mis sur leur mémoire. A chaque changement de modèle, il suffira de renouveler cette opération de « réarmement » du travailleur fidèle.

Enfin, bien sûr, l'informatique est utilisée de plus en plus dans le déroulement même d'un processus productif d'ensemble ; sinon pour le diriger, du moins pour en recevoir rapidement un certain nombre de données, permettant ainsi une meilleure régulation. Dans de nombreuses usines, la gestion des stocks, des achats et des ventes, voire des heures de travail sur certaines machines, est informatisée. A l'usine Michelin c'est aussi le contrôle de la production qui est informatisé, par la centralisation des mesures, la régulation des pressions et températures, la détection des produits défectueux, hors tolérance ou fabriqués dans de mauvaises conditions.

DOSSIER l'informatique

Informatique à domicile

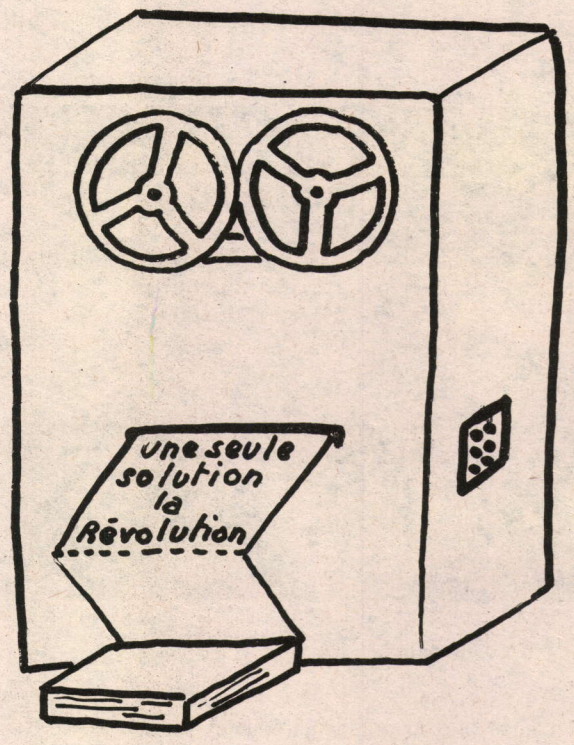

Un ordinateur intelligent.

L'ordinateur, un risque pour les libertés ?

Parmi les craintes que fait naître l'informatisation de la société, c'est sans doute la peur d'une « mise en fiche » de la population qui revient le plus souvent.

Les fichiers existent depuis longtemps. Ce qui a changé avec l'informatique, c'est la possibilité de stocker des quantités bien plus grandes d'informations, et surtout d'y avoir accès presque instantanément en un grand nombre d'endroits à la fois. Ces caractéristiques font que presque tous les services de l'Etat ont créé leurs fichiers automatisés.

Lors du débat à l'Assemblée sur la loi « Informatique et libertés », on a estimé à cent vingt mille le nombre de fichiers nominatifs, publics ou privés, qui existent déjà.

Quelles garanties un citoyen a-t-il que ces fichiers ne seront pas utilisés contre lui ? Elles sont bien minces, d'après cette loi, votée en janvier 1978.

Chaque citoyen a le droit de consulter les fiches le concernant, et d'exiger une rectification s'il n'est pas d'accord avec les informations qu'elles contiennent. Quel bel avantage !

Par ailleurs, la loi autorise les responsables des fichiers à faire obstacle aux demandes collectives qui pourraient devenir « abusives », et elle autorise l'Etat à ne rien divulguer de ce qui touche la Défense nationale et la Sûreté de l'Etat, ce qui permet, éventuellement, de couvrir de ce voile n'importe quelle information.

La création d'un nouveau fichier est soumise à déclaration s'il est privé, à l'autorisation s'il est public. Cependant l'Etat peut passer outre à un refus d'autorisation. C'est plus simple ainsi !

Comme il est plus simple de ne laisser que six membres élus dans la Commission chargée de veiller à l'application de cette loi. Sur ses dix-sept membres, les autres sont désignés par divers ministres. De toute façon, ses pouvoirs sont très symboliques.

Il aurait été surprenant que le système législatif apporte plus de protections aux citoyens en matière d'informatique qu'il n'en apporte dans les autres domaines. Ce n'est pas le cas. Cette société peut bien écrire « Liberté-Egalité-Fraternité » sur tous ses frontons, ou « Respect des droits du citoyen face à l'informatique », nous savons que ce sont des mots.

Il serait donc bien naïf de croire à la valeur protectrice de cette loi, comme il serait naïf de croire qu'en laissant l'informatique à l'écart des fichiers, comme certains le réclament, on supprimerait les aspects dangereux de ceux-ci. Ce qui est fondamentalement dangereux, c'est la mainmise d'un Etat incontrôlé et inamovible sur la vie sociale.

L'an prochain à Vélizy, dans la banlieue parisienne, 3.000 habitants pourront recevoir chez eux sur leur téléviseur, l'annuaire téléphonique, des informations municipales, les horaires des trains, le bulletin météo, la liste des spectacles, etc. Un téléphone à touches, une petite boîte reliée à leur téléviseur leur permettront d'avoir accès à des banques de données par l'intermédiaire de lignes téléphoniques spéciales.

Un tel système fonctionne déjà en Angleterre, où les abonnés peuvent obtenir des offres d'emploi, des bulletins météo, les cours de la Bourse, l'état du trafic routier ou le prix d'une voiture.

Bien sûr, les informations disponibes ne seront pas forcément les plus utiles, ou les plus intéressantes pour la population.

Mais dans une autre société, la télématique permettrait de faire circuler l'information, non seulement de « haut » en « bas », mais aussi de « bas » en « haut », devenant un excellent moyen de dialogue et de consultation de la population. Et il est plus que probable, alors, qu'il n'y aura plus ni Dassault, ni Etat !

QUI CONTROLE QUI ?

La centralisation d'un grand nombre d'informations sur leur personnel est permise aux directions des entreprises qui se dotent d'appareils **ad hoc,** en particulier à partir de perfectionnements du système de pointage individuel par badge « électronique », utilisé pour les « horaires à la carte ». Ainsi certaines entreprises peuvent suivre pas-à-pas les déplacements de chacun, et d'abord bien sûr les déplacements des militants.

Mais il y a au moins quelques entreprises où le personnel pourrait renvoyer la monnaie de leur pièce aux patrons, c'est dans les banques.

L'informatique, aux mains des employés, leur permettrait dès aujourd'hui, si ceux-ci le décidaient, de contrôler toutes les opérations bancaires. Les évasions de capitaux, les opérations spéculatives, l'état des grosses fortunes, les conditions auxquelles se traitent les affaires, tout cela est accessible sans difficulté et sans délai.

L'informatique peut du jour au lendemain devenir un moyen de contrôle aux mains du personnel. Si les travailleurs le décident, le secret bancaire sera très vite une vieillerie dépassée.

Le poste de contrôle et de commande de la RATP.

QUELLE IMAGINATION !

Nous avons relevé, dans une revue spécialisée et un hebdomadaire, des évocations des perspectives ouvertes par l'informatique.

Dans la revue **Informatique et gestion,** on trouve, dans un conte de science-fiction : **« Dès les années 1960, quelques consommateurs avaient mis en place des systèmes de surveillance reliés par téléphone au commissariat de police local. Comme la pénurie de ressources, le crime et la pollution s'intensifiaient pendant les années 1970 et 1980, ce concept fut étendu ».**

Dans **le Nouvel observateur,** un article évoque un beau jour de 1996 : **« H. Laurier était chez lui, devant son CITI (Central Individuel de Télécommunication et d'Informatique). Un appareil dont il rêvait depuis longtemps. »** Et le voilà en train de **« faire ses courses en consultant un télécatalogue... Préparer son tiercé avec l'aide de l'ordinateur central du PMU, qui possédait en mémoire les caractéristiques et les performances passées de chaque cheval... ».**

Et une société débarrassée de la police et de la pollution, sinon du crime, débarrassée d'activités imbéciles comme le tiercé, c'est impensable ?

L'informatique épanouie ... et oubliée

L'extension de l'informatique pourrait apporter à l'humanité des possibilités que l'on pourrait comparer à celles apportées par l'alphabétisation des populations des pays « avancés » : tout le monde serait capable de manier, sinon comprendre, les ordinateurs, ce qui deviendrait aussi naturel que savoir lire et écrire aujourd'hui.

Les tâches productives seraient confiées exclusivement aux machines. Les tâches quotidiennes fastidieuses seraient, elles aussi, prises en charge par des automates, programmables, sans que cela soit prohibitif sur le plan du coût.

La gestion de la vie sociale serait prise en charge par les citoyens eux-mêmes. En ce qui concerne les choix économiques à faire, chacun pourrait donner son avis, formuler ses souhaits. Les moyens de consultation de ce futur permettront de larges consultations simultanées, où chacun pourra faire bien plus que répondre par oui ou par non. Cette gestion de l'économie pourra alors se faire en partant des besoins de la population, chose que l'on nous dit, maintenant, impossible à réaliser, et une véritable planification de la production sera possible.

Le développement des techniques, dont l'informatique, permettra à chacun, libéré du travail productif, d'accéder au plus haut niveau de connaissance et de culture possible, sans que ce savoir soit alors réservé à des spécialistes.

A ce moment-là, l'informatique, largement répandue, pourra se faire oublier, devenue un instrument banal d'élargissement et de maîtrise de la vie sociale et culturelle de l'humanité.

souscription

Total à ce jour : 731 874 F

Les élections sont passées, mais il reste la note à payer. Pour les grands partis, qui n'ont pourtant pas hésité à faire une campagne chère, à grands coups de placards publicitaires et de bien d'autres moyens, pas de problème : la loi prévoit leur remboursement sur le budget de l'Etat.

Nos lecteurs le savent, les petites listes comme la nôtre, par contre, qui n'ont pas réuni les 5 % minimum de suffrages exprimés nécessaires, n'auront aucun frais remboursé ! Voilà les limites de la liberté d'expression dans la France de Giscard, et d'ailleurs des quatre grands partis qui ont tous, à l'époque, voté la loi qui en dispose ainsi.

Si la loi anti-démocratique n'a pu ni nous faire disparaître ni nous faire taire, c'est grâce au dévouement de nos militants et de nos sympathisants, et c'est grâce au soutien financier que des milliers de travailleurs nous ont apporté au travers de notre souscription : à ce jour, elle a atteint la somme de 731.874 francs, et nous n'avons pas encore rassemblé toutes les listes en circulation, loin de là. Nous les publierons intégralement dans nos prochains numéros.

Comme en témoignent les milliers de petites sommes recueillies, c'est dans les couches laborieuses de la population que se recrutent l'essentiel de nos amis et sympathisants. Et cela est à l'image aussi de cette fraction de l'électorat qui a porté sa voix sur notre liste.

Il est d'ores et déjà acquis que notre souscription aura permis de couvrir une large partie des frais que nous avons dû engager pour fournir le matériel légal indispensable à la campagne ; et nous remercions tous ceux et toutes celles qui, en faisant ce geste de soutien financier, ont ainsi exprimé concrètement leur appui aux idées internationalistes que nous avons été les seuls à défendre dans cette campagne électorale.

RENNES : Une mère de famille, 100 - Un prof de math, 50 - Un futur chômeur de l'Education nationale, 50 - Anne, 20 - Soutien, 50 - Jeanine, 50 - Jean-Paul, 40 - Cécile, 30 - Mme Pierre, 100 - Eveline, 20 - Libeon Roland, 100 - Lemetre Danièle, 100 - Gany Michèle, 30 - Psychologue scolaire, 500 - Chercheur, 10 - Un personnel, 10 - Un prof, 50 - Mme Simonneaux, 10 - Saguerre, 50 - M.P.L., employée Sécur. Soc., 20 - B.L. scolaire, 10 - Anonyme, 30 - Ouvrier peintre, 10 - E.J., agent de lycée, 10 - Enseignant, 50 - Enseignant, 5 - M.R., employée municipale, 20 - Soutien, 50 - Soutien, 100 - Anonyme, 10 - Un prof de lycée, 50 - Une étudiante sympathisante, 30 - Un agent de service de l'Education nationale, 100 - Une fille d'agriculteur, 10 - Une adhérente du PCF, 15 - Une chômeuse, 10 - Une salariée Magnac-Bourg, 10 - Un étudiant qui veut plus de justice, 20 - Un étudiant qui veut que ça change, 20 - Un agriculteur, 40 - Une ouvrière, 12 - Un étudiant qui veut combattre le chauvinisme, 20 - Un étudiant, 10 - Un étudiant voulant le respect de la démocratie, 10 - Guérin Thierry, 50 - Un étudiant, 10 - Une agricultrice, 100 - Une étudiante, 10 - Un futur agriculteur qui veut vivre, 30 - Pour moins de sectarisme, un étudiant militant OCT, 30 - Un étudiant pour l'égalité sociale, 20 - Un étudiant pour l'abolition des frontières, 30 - Un étudiant pour demain, 10 - Un étudiant pour l'égalité des peuples, 10 - Un étudiant, 10 - Une lycéenne, 10 - Un ex-employé Citroën, 20 - Pour l'internationalisme, 20 - Un étudiant 20 - Un étudiant, 20 - Un étudiant, 20 - Un étudiant, 10 - Pour la liberté d'expression, 10 - Pour la liberté d'expression, 10 - Mme Quenouillère, retraitée, 100 - Saléa, fonctionnaire, 20 - Julot et Dolorès, instituteurs, 50 - Deux éducateurs, 50 - Bénédicte, St-Brieuc, 200 - J.M., 70 - Don anonyme, 10.

SAPITEX - RENNES : Une ouvrière, 10 - Un ouvrier, 5.

CHR - RENNES : Une infirmière, 350 - La tante en retraite, 100 - Rolande, IDE, 200 - Marie-Claire, IDE, 100 - Jocelyne, secrétaire, 100 - Louisette, ASH, 20 - Odette, AS, 100 - Mère d'une copine, en retraite, 10 - Alice, 100 - Odette, 100.

ST-BRIEUC : Un groupe de profs : Mercier Jean, 50 - Glais Evelyne, 10 - Helias M.L., 20 - Forestier, 20 - Menguy, 10 - Bonjour, 10 - Gabillard, 10 - Rouille, 10 - Le Meur, 10 - Guide, 10.

Josette, 100 - Thomas, 20 - Un OS, 50 - Marie-Line, 30 - Christine Roussin, 20 - Le Guennic Philippe, 50 - Noëlle Lucas, 30 - Jacques, 50 - Une M.A., 10 - Une travailleuse, 10 - Le Pottier, 10 - Philippe, 200 - Loïc, 35 - Yannick, 35 - Jocelin, 200 - Daniel, 50 - Jean-Jacques, 100 - Gérard, 50 - Yvette, 50 - Parents, 100 - Un copain, 50 - Henri, 50.

BREST : Izidoro Jeanine, femme d'ouvrier, 13 - Un employé de la Sécurité sociale, 100 - Un ouvrier en reconversion, 50 - Un ouvrier, 10 - Une mère de famille qui voudrait que ça change, 20.

CAEN : Pierre, étudiant, pour les 5 %, 100 - Brigitte, institutrice sympa, 20 - J.P.L., 100 - P.P., Trouville, 100.

NANTES : Enseignant, La Roche, 50 - Sympathisante, 150 - Enseignant, 20 - Marin pêcheur, 200 - Ouvrier Alsthom St-Nazaire, 110 - Une sympathisante anti-cléricale, 30.

SAINT-NAZAIRE : CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE : Un employé entretien, 30 - Un visiteur entretien, 20 - Un ouvrier entretien, 30 - Un ouvrier entretien, 20 - Un visiteur entretien, 30 - Un soudeur des Chantiers, 30 - Un préparateur entretien, 10.

GUERANDE : Le père d'un sympathisant, 20 - Un anonyme, 20 - J.C., 20.

VANNES : Monique et Jean-Paul, 50 - Une sympathisante, 100 - Pour le soutien, 25 - Pour le soutien, 10 - Didier, pour le soutien, 100.

LORIENT : Evelyne, 50 - Odile et Jean-Claude, 100 - Un pote, 21 - Marie-Claude, 10 - Une employée, 400 - Charles et Martine, 100 - Dominique, 10 - Une s.p. qui lutte quand même, 25 - Un instituteur, 30 - Un intérimaire, 50.

TOURS : Roux-Durraffourt, 15 - Viaud, 10 - J.L. Janssens, 100 - Cheminot, 150 - Une copine, 200 - Une enseignante, 50 - Pour l'internationalisme, 50 - Contre le racisme, 50 - Une copine, 50 - Une ouvrière, 50 - Un ouvrier Schmid, 30 - Une sympathisante, 40 - Une vieille internationaliste, 100 - Un sympathisant, 50 - Dupont, 50 - Chalon, 50 - Barrault, 60 - Avec une conviction incertaine, 20 - Une sympathisante, 20 - Femme retraitée, 10 - Anonyme, 20.

POITIERS : Couple de cheminots, 20 - Sympathisant, 100.

ANGERS : Pozzan, 100 - Moreau, 50 - Texier, 20 - Pantais, 50 - P.M., 100 - Nourry, 50 - Vallée, 150 - Boquet, 40 - Hochet, 80 - Sympathisant, 50 - Un lycéen, 30 - Anne onyme, 10 - Anonyme, 100 - Grimault, 20 - Une lycéenne, 40 - Une femme de ménage, 50.

CHU ANGERS : ASH, 10 - Marie-Noëlle, 50 - Catherine Florent, 20 - Kiné, 100.

CEGEDUR ANGERS : Degobert, 50 - Ouvrier, 20 - Ouvrier, 25 - Deux ouvriers, 20.

CHOLET : Nerrière Catherine, 400 - Nerrière Bernadette, 100 - Ollier Bruno, 70 - Deux hospitaliers, 100 - Yves, Cholet, 200 - Marietta, Cholet, 30.

CHARTRES : Christian B., 100.

CHARENTE-MARITIME : Une sympathisante, 100 - Un sympathisant, 50 - En soutien, 15 - Anonyme, 30.

CHATEAUDUN : Famille, 30.

LE MANS : Batard, 50 - Famille Bouchard, 200 - Sylvaine, 100.

DORDOGNE : Towns, 30 - Castellan, 50.

TROYES : Lansetti, 30 - Petit commerçant, 10 - Sympathisant, 30 - Sympathisante S.W., 10 - May et Mireille, 50 - Retraité, 30 - Une infirmière, 150 - Une sympathisante, 100 - Un sympathisant, 50 - Ibra, 75 - Dominique, 100.

ESTISSAC : Une sympathisante, 100 - Une sympathisante, 50 - Une sympathisante, 100.

LOT-ET-GARONNE : Richard de Lyon, 100 - Un homme de loi, 50 - La bonne boucherie, 20 - Pierrette W., 10 - Yvonne F., 10 - La mère à Quiqui, 10 - Un jeune menuisier, 25 - Claude B., 50 - Employée d'un G.V.A., 50 - Des instit. anonymes, 50 - Il s'anime souvent, Claude, 30 - Un ancien combattant, 25 - On l'appelle Dédé, 25 - Il peut vous assurer, 60 - Originaire de St-Vivien, 50 - E. de Libres, 15 - Les parents d'une infirmière d'Agen, 30 - Un petit agriculteur (J.P.), 20 - Elle a de l'assurance, 10 - Ses cheveux sont roux, 50 - Sa piqûre soulage, 100 - Ses repas sont variés, 100 - Elle a de l'initiative, 10 - La femme d'un dentiste, 20 - Un ancien homme de loi, 5 - Un anti-communiste, 20 - Il fut directeur du C.E.G., 10 - Ses cheveux sont roux, 50 - Sa piqûre soulage, 100.

VAUCLUSE : Mme R., 50 - Une sympathisante de Carpentras, 15.

MARSEILLE : M., 10 - C.L., 30 - Y.H., 10 - Alain C., 5 - Véronique, 5 - Ghislaine, 2,50 - Hélène, 10 - Alain Dony, 10 - J.P., 100 - Une sympathisante, 1.000 - Cloclo, 7,50 - Une sympathisante, 100 - Un élève du centre d'apprentissage de St-Henri, 100 - Des sympathisants, 50 - Une acheteuse au marché, 10 - Gendron, 70 - Marlène, 50 - Eric, 30 - Sympathisant, 30 - Serge, Pierre, Léon, 60 - Sympathisant, 10 - Bartissol, 50 - Un sympathisant, 30 - Sympathisant Vitrolles, 50 - Esposito Max, 100 - Géronimo, 50 - Soudeur chantier, 15 - Jean-Paul, 15 - Michel, 20 - Pierre, 30 - Léon, de Montpellier, 500 - Anonyme, 50 - Fage, 50 - Elève infirmière, 200 - Anonyme, 10 - Issa, 10 - Géronimo, 5,50.

LA CIOTAT : Patrick, 15 - Patrick, 30 - Un sympathisant CNC, 5.

CHANTIERS NAVALS : Un ouvrier, 10 - Jean-Paul, 20 - Denis, 20 - Sympathisante, 3.

NICE : Danielle, 31,50 - Sympathisant, 100 - Anne-Marie, 20.

AVIGNON : Videau Dominique, 40 - Pour l'Europe des travailleurs, 300 - Dominois Annick, 40 - Etudiante, 40 - Lot Hervé, 50 - Dussaussoy, 10 - Maréchal Joël, 20 - Gueguen Jacqueline, 20.

MONTPELLIER : F.T., 50 - Barberi, 30.

GRENOBLE : Mme Gherardi, 110 - Anonyme, Gap, 10 - Claude Schmidt, 120 - Gérard, 100 - Janie, 100 - A. Delcourt, 30 - Sympathisante, 100 - En soutien, 10,50 - Bernard, 10 - Anonyme, 20,50 - René, 50 - Le père de René, 50 - Un copain, 10 - Jean-Pierre, 5 - Un autre copain, 10 - Retraitée enseignement, 150 - Retraitée des Impôts, 100 - Enseignants, 200 - Etudiante monitrice de ski, 50 - Perret Ch., 10 - Untel, 5 - Un étudiant, 30 - Nugues, 20 - Désiré, métallo, 250 - Anonyme, 10 - Une retraitée, 50 - Enseignant, 50 - Enseignante, 30 - Collégienne, 20 - Marc, 10 - Taleb, 30 - L. Grener, 20 - Y. Bouyer, 3 - F. Reboton, 50 - A. Galvan, 50 - J.C. Blet, 50.

EUROTUNGSTENE GRENOBLE : Une révolutionnaire en herbe, 100 - Un ouvrier italien qui enrichit PUK, 50 - Un tourneur, 50.

SAVOIE : Claude et Michel, 400.

CHAMBERY SNCF : Millard, 10 - J.G., 16 - Mondiève, 10 - Delpech, 200 - Illisible, 30 - Camacho, 10 - Vive l'internationalisme, 800.

TOURNON (Ardèche) : Palisse S.P., 20 - Fluchaire, 15 - José Haya, 50 - Colleur d'affiches, 10 - Fils de commerçants, 30 - Un militant, 40.

DROME : Mme M.L.B., pour l'avenir, 200.

SAINT-CHAMOND : Houin Jean-Yves, 10 - Perrichon Charles, 10 - F.R., 20 - Poncet, travailleur Creusot-Loire, 10.

SAINT-ETIENNE : Jean Barbier, 40.

LYON : Une enseignante, 10 - Une enseignante, 20 - Une enseignante, 20.

REGION EST : BELFORT - SOCHAUX - MONTBELIARD : Belot Liliane, 10 - Lotterio Marie-Louise, 30 - Une sympathisante, 10 - Pascale, 100 - Barman, 10 - Un copain, 100 - Un sympathisant LO de Peugeot Belcamp, 20 - Sympathisant Cycles Peugeot, 100 - Marie-Paule, 50 - Educateur Hérimoncourt, 20 - Militant PC, 20 - Militant CFDT, 20 - « Pour que toutes les tendances du mouvement ouvrier s'expriment », 150 - Instituteur Belfort, 200 - Michel, animateur, 50 - Une arrière-grand-mère, 100 - Une mère, 200 - Fabienne, Charmes, 50 - Daniel R., Alsthom, 250 - Carteaux J.-P., 25 - Patricia, institutrice Belfort, 500 - Daval Agnès, 20 - Deux animateurs Mulhouse, 70 - Leblay Paul, 1.300 - Monnot Evelyne, 35 - J.B. Lycée Montbéliard, 50 - Anonymes Lycée Montbéliard : 30, 10, 20 - Deux enseignants du Rupt, 100 - Cardan, 300 - Etienne, Boulogne, 50 - Pompiste Belfort, 100 - Anne, Marie, José, 100 - Philippe UDD Fimm., 500 - Zota, 100.

HOPITAL BELFORT : Josyane, 50 - Corinne, 30 - Thérèse, 150 - Employé, 100 - Employé, 50 - Brigitte, 100 - Betinelli, 200 - Aide-soignante, 30.

HOPITAL BAVILLIERS : Jocelyne, 100 - Danièle, 50 - Chantal, 10.

HOPITAL MONTBELIARD : Mme P., 150 - Patricia, 50 - Jean-Marc, 100 - Travailleuse en psychiatrie, 50 - Touly, psychiatre, 500 - Anonyme, médecin, 200.

PEUGEOT SOCHAUX : Ouvrier, 50 - Ouvrier, 20 - Un contrôleur Embout Sud, 10 - Un contrôleur Embout Sud, 10 - Un chauffeur de Fenwick Emb. Sud, 30 - Un ouvrier Embout Sud, 10 - Saint-Dizier, Embout Sud, 50.

Carroseries étages : Ben, 10 - Louis, 10 - Eugène, 10 - Alain, 10 - Jean-Marc, 10 - Pierre, 10 - Georges, 10 - Jean, 10 - Danielle, 10 - Josette, 10. Carrosserie : OS, Yougoslave, 50 - Un cariste, 100 - Un ouvrier, 10 - Un ouvrier, 10 - René, 50 - Girard Pierre, 10.

STRASBOURG : Baud Berthier Laurent, 10 - Pour vous aider, 15 - Willy, Pour la dictature du prolétariat, 50 - A., Portugais, 10 - A. et L., Strasbourg, 50 - Sympathisants, 100 - Un sympathisant, 50 - Courage, 20 - Lycée des Pontonniers : Jean-Marie, 10 - Philippe Gérard, 10 - Denis Roth, 10 - P., 50 - D.G., 50.

BESANÇON : Joël M., 300 - Monique et son père, de Tours, 150 - Hôpital Besançon : une sympathisante, 200 - Marie-Christine Flosse, 100 - Maillard Salim, 100.

NANCY - LUNEVILLE : Alain Charollais, 24,50 - Christiane Charollais, 30 - Labourel, 30 - Patrick Kuneggel, 50 - Un compte rond, 0,50 - Catherine, 10 - Moi pour LO, 10 - Anonyme, 20 - Pas sectaire même que pas d'accord, 5 - Maman de Jean, 20 - Un pâtissier, 5 - Instituteur, 50 - Bicquillon Paul, 50 - Sympathisante, 100 - Evelyne, 30.

HOPITAL BRABOIS NANCY : Anny, 400 - Sympathisante, 40 - Sympathisante, 20 - Sympathisante, 20 - Sympathisante, 10 - Anne-Marie, 100 - Huguette, une sympathisante, 20 - Lionnel, un sympathisant, 100 - Michèle, une sympathisante, 10 - Etienne, un sympathisant, 10 - Claudot Françoise, 30 - Halma Monique, 10 - Jacques, 60 - Martine, une sympathisante, 300.

TRAILOR : Ouvrier, 10 - Ouvrier, 15 - Ouvrier, 10 - Ouvrier, 5 - Ouvrier, 10 - Ouvrier, 10 - Ouvrier, 10.

TRT : Ouvrière, 20.

REGION DE METZ : Cafetiers, Courcelles-s.-Nied, 30.

SACILOR GANDRANGE ARG : 100, 50, 50, 50 - Un sidérurgiste, 40 - Un prof Vitry-Orme, 20 - Le frère d'une candidate, 500.

Lycée Schumann : Jean-Luc, 15 - Zed, 10 - Marie-Lou, 10 - Bernard, 50.

MONTLUÇON (Allier) : Prat, 50 - Aufort, 25 - Lecteur LO, 50 - Marsaud J.-Cl. 25 - Bonardet, 10.

TOULOUSE : Etudiant sympathisant, 300 - Une marraine, 50 - Une chômeuse, 10 - Un employé, 20 - André, 500.

REGION PARISIENNE ET PARIS : Jojo et ses petits-fils, 1.300 - Mme Cyvie, RNUR, 200 - Nativité Carole, Fac Nanterre, 10 - Lynda, Fac Nanterre, 10 - Souzy, Fac Nanterre, 150 - J.C., Val-de-Marne, 500 - Attias Claude, 100 - B.G., 50 - D.B., 50 - M.R., 50 - Claude, 100 - Mesmin, Nanterre, 9 - Bibliothécaire, Nanterre, 5 - Jean-Marie Dipizzo, 5,50 - Un lecteur assidu de Libération, 200 - Une sympathisante de la cité universitaire Nanterre, 50 - Un étudiant Nanterre, 10 - Pour compléter, 0,50 - Arthur, Fac Nanterre, 50 - La mère d'un camarade, 1.300 - Paris : grands-parents Chaize, 50 - Annie L., 50 - P.R., 50 - Catherine, enseignante, 200 - Nicole, 250 - Lambin, pour le droit d'expression des organisations de gauche handicapées par les lois électorales, 500 - Pascale, sympathisante, 100 - Pascal, ouvrier monteur électricien, 100 - Parents, 500 - Christine, 100 - Grimault Yves, 02 Ville de Paris, 100 - Lycéenne Sylvie Aubine, 30 - Agent EDF 62, rue Jean-d'Arc, Paris-13, 200 - Assistante sociale, 30 - M. Gilbert, 30 - M. Churlaud Robert, professeur, 50 - Employée PTT Mantes, 50 - M. Traineau, enseignant, 50 - Ghislaine, 100 - Françoise, 10 - Maité, 20 - Chevobhu, 100 - Marianne, 50 - Sympathisant, Paris, 100 - Watier, Ivry, 10 - Un habitant du 10e, 45 - A.P. Bicêtre, 10 - Sympathisant de Chelles, 10 - Joeb, 50 - Anne, 15 - Soutien, 5 - Pour l'Internationalisme, 50 - Une travailleuse espagnole, 10 - Ouvrière laverie, 250 - Employée Tectronix, 50 - Yves Junglé, employé CNCA, 50 - Jean-Luc, étudiant, 50 - Jean, lycéen, 25 - Laumon, 50 - Anonyme, 500 - Laurence, 300 - George, 200 - Lyrowski, Blanc-Mesnil, 10 - Michèle Astruc, Aulnay, 50 - Un sympathisant, 100 - Monique Benoit, 300 - Evelyne Aubriet, 30 - Catherine Poggorny, 50 - Patrick Helias, 10 - Yves Butcher, 10 - Christian Loiseau, 50 - A.O., 15 - Marie-Thérèse, 150 - Jean-Louis V., ouvrier Renault-Flins, 100 - Ancienne déléguée CGT de l'Hôtellerie, 20 - Employé d'assurances au GAN, 50 - C.L.C. 19e, 200 - Un lycéen internationaliste, 50 - Un professeur qui est pour la liberté d'expression, 10 - Un étudiant de Tolbiac, 100 - Erick le Rouge, 25 - Pierre, 10 - Razi, étudiant, 20 - Juliana, étudiante, 10 - Un technicien, 100 - Une femme de ménage, 50 - Un lycéen, 10 - Un étudiant Jussieu, 15 - Nojib, 14e, 15 - Fathy, 14e 20 - Selova, 15e, 50 - Une étudiante, 14e, 10 - Une étudiante, 14e, 15 - Un étudiant 14e, 15 - Un étudiant 14e, 20 - Une institutrice 10e, 10 - Un étudiant 14e, 15 - Aimé Ghesavière 10e, 10 - Un couple grec 14e, 35 - Dominique, Issy-les-Moulineaux, 20 - Drognat Landre Philippe, 10 - Brunissen Nicolas, 30 - Bohbot Henri, 8 - Cissé, 10 - Chauffagiste trotskyste, 100 - Eclusier sympathisant, 100 - Retraité, 30 - Etudiant africain, 10 - Muller PTT, XVII, 200 - Bouveret Yves, 5 - Lycéen Orsay, 10 - Bouveret Gilbert, 10 - Bouveret Armelle, 50 - Lycéenne Orsay, 5,50 - X., 300 - Claudine, 20 - Marie-Paule, 50 - Joëlle, 10 - Isabelle, 10 - Jeanne-Marie, 10 - Patrick Livry-Gargan, 50 -

Sylviane Lesueur, aide-familiale, 10 - Ménagère, Boulogne-Billancourt, 30 - Goubaud Roger et Gisèle, sympathisants, 25 - Bellec Marguerite, sympathisante, St-Denis, 30 - Comptable, 10 - Cheminot Sud-Est, 50 - Retraitée, Paris-14, 10 - Mme Latino, Paris-11, 20 - Félix Jimmenez, 40 - Un travailleur des Hauts-de-Seine, 50 - Mme Perreti, 50 - Sympathisant Hauts-de-Seine, 50 - Famille sympathisante, 50 - Un ouvrier de chez Renault Rueil, 100 - Une employée de Mairie, 50 - Arlette et Michel, 300 - Edmonde, 100 - Un groupe de travailleur de la CIT, 90 - Chauvelot, 2.000 - Franck, 3.000 - Robert Hellaut, 50 - Un médecin, 100 - Un sympathisant, 200 - Philippe, PTT, 100 - Sympathisant Marc G., 300 - Retraitée, 500 - Un émigré, ouvrier, 20 - Sympathisante secrétaire, 200 - Employé sympathisant, 100 - Un électronicien de la sécurité aérienne, 100 - Louis, un retraité, 10 - Lucienne Lamotte, 10 - Francis, 10 ans, 5 - Roger Lamotte SOS 99-99, 20 - Hugues Petit, 10 ans et demi, 5 - Eric, lycéen 15 ans, 10 - F. Rivière, ingénieur, 10 - Van de Walle, enseignement supérieur, 10 - J., enseignant, 100 - Un couple de Rambouillet, 20 - Un travailleur de Rambouillet, 50 - Véronique Pont, professeur, 10 - Enseignant, 25 - Bernadette, professeur, 20 - Paul Thomsur, 20 - Enseignant, 30 - Professeur Choisy-le-Roi, 45 - Marché de Gonesse, collecte(7 personnes), 19 - Marché de Sarcelles, collecte (5 personnes), 75 - Saly, marché, Paris-14, 5 - Mme Maignan, Paris-14, 12,50.

CREDIT LYONNAIS AGENCES : Jean-Michel, 20 - Dominique, 30 - Anonyme, 50 - Anne, 50.

ETS AUTOCLEM A LEVALLOIS-PERRET : Asturias, 100 - Paula, 20 - B. Mohand, 50 - Brahim, 20 - Achoura, 10 - Mohamed, 15 - Farid, 10 - Robert, 10 - Alain, 30 - Kacem, 10 - Akim, 15 - Ismaïl, 30 - Samir, 10.

CNCA : Collecte 17 personnes : 193.

ERICSSON : Guillot Jean-Pierre, 10 - Abibesseco Antoinette, 10 - Guilpin Raymond, 10 - Chorab Fadila, 10 - Froger Bernard, 100.

CT RENAULT RUEIL : Martin, 50 - Fabrice, 10.

RENAULT BILLANCOURT : 20 ouvriers Dpt 12, 305 - 8 chauffeurs PL, 231 - Contrôleur du Dpt 14, 100 - Parade, 50 - Michel, 160 - Tardière, 5 - Albert, 10 - Chevry, 5 - Khankhone, 20 - Benslimane, 50 - Père d'un copain, 200 - Riton, Dpt 54, 10 - Jacques Benar, Dpt 54, 50 - Un travailleur de 74, 10.

RENAULT BILLANCOURT DEPARTEMENT 49 : Claude, 100 - Amrane, 50 - Jeannot, 80 - Victor, 50 - Yves, 10 - Paul, 10 - Jégosse, 10 - Dédé, 20 - Olahmed, 10 - J.-Pierre, 10 - Fredo, 10 - Pierrot, 5 - Dédé, 5 - Georges, 20 - Michel, 100 - Marcel, 5 - Pete, 5 - Jean-Pierre, 10 - Zenati, 50.

RENAULT BILLANCOURT DEPARTEMENT 14 : X., 10 - Cissé, 10 - Chika, 10 - Voci-Voci, 10.

Pour arrondir (Renault), 2,50.

RENAULT BILLANCOURT ILE SEGUIN : Djenihi-Abdelkader, 50 - Kaftala, 50 - Mustapha, 50 - Garson, 50 - Garcia, 20 - Dos Santos, 10 - De Freitas, 10 - Roger, 200 - Bouderbala, 10 - Rachid, 15 - Sako, 10 - Houlle, 10 - Gaucher, 10 - Hamdani, 5 - Aneur, 10 - Palacio, 100 - Haddaoui, 20 - Mickey, 50 - Suarez, 10 - Desclaure, 10 - Leite, 20 - Slimane, 10 - Mère militante, 100 - Meir, 10 - Brioloti, 10 - Un ouvrier, 10 - Un employé, 10 - Baguenane, 10 - Martinez, 10 - Bouker, 20 - Caid, 20 - N'Diaye, 50 - Sillon, 10 - Un ami, 30 - Paula Audebaud, 30 - François, 15 - Une infirmière, 50 - Amara, 10 - De Freitas, 10 - Zougah, 10 - Caupos, 10 - Tanning, 20 - Lical, 10 - Clair, 10 - Borguilé, 50 - Fardiga, 50.

RENAULT BILLANCOURT BUREAU : S.G., 5 - Agent Technique, 60.

BADIN CROUZET : Marais Didier, 50 - Blum Didier, 50 - Mauger Georges, 10 - Hybertie Gérard, 100 - Coyon Alain, 10 - Lulu, 20 - Bourbier, 10 - Perfetti, 10 - L.G., 10.

ALSTHOM ST-OUEN : Kaci, 5 - Marquetto, 10 - Konatte, 10 - Allali, 10 - Un pote, 10.

ALSTHOM ATLANTIQUE LE BOURGET : Un soudeur, 5 - Kauffman, 20.

BNP BERGERE : Jeune employé, 10 - Pour que les minorités aient la parole, 20 - Un frère, 50 - Un sympathisant, 50 - Une sympathisante, 10 - Sympathisant, 10 - Sympathisant, 30 - Monique, autonome, 10.

GAN : Collecte (La Défense), 75 (7 personnes).

AIR FRANCE : Rat Guy, 600 - Electricien, 60 - Villersat, 50 - Juhel, 10 - Erlick, 10 - Darramat, 20 - Simon, 5 - Brion, 20 - Mécanicien Equipement, 30 - Godeau Meca, 10.

AGF : Un cadre, 50 - Luc, employé, 10 - M.B., employé, 20 - Un cadre, 20.

CHAUSSON GENNEVILLIERS : Un travailleur immigré qui apprécie le tract LO, 30 - Nini, 10 - Salvadia, 10 - Un militant PC pour les idées internationalistes seulement, 10 - Collecte 78 personnes, 269.

RHONE POULENC VITRY : Portugais, 10 - Rémond, 50 - Ouvrier, 35 - Viale, 30 - Gobert, 20 - Gervilliers, 50 - Ouvrier, 100 - Bouvier Jean, 10 - Maurice, 100 - Camarade, 10 - Ouvrier, 5 - David Yves, 10 - Daniel, 10 - Lafosse Jean, 50 - Brigitte Martin, 50 - Anonyme, 10 - Anonyme, 20 - Muller Jean-Claude, 20 - Marie-Thérèse, 50 - Eric, 100 - Roger, 200 - Un travailleur du C.A., 10 - Un travailleur du C.A., 10 - Un aide-chimiste, 20 - Nicole, 10 - Michel, 50 - Des travailleurs : 435 - Un ouvrier de Vitry-Nord, 20 - André Blenchard, 10 - Annie, 50 - Un aide Labo, 10 - Un ouvrier de Vitry Nord, 10 - Anonyme, 30 - Retraités d'Ablon, 50 - Collecte Siège Rhône-Poulenc, 16 personnes, 103.

THOMSON CSF LEVALLOIS : Rémond, 10 - Ginette, 10 - Bendélé, 10 - Lulu, 20 - François intérim, 50 - Fernande, 10 - Jojo, 20 - Claude, 20.

THOMSON CSF ISSY-LES-MOULINEAUX : Jocelyne, 40 - Charles Benguigui, 20 - Elisabeth Zollinger, 50 - René, 10.

THOMSON CSF GENNEVILLIERS : Un sympathisant, 500 - Patrick, 100 - Patrick, 150 - Luc, 200 - Claude, 50 - Claude, 100 - Un sympathisant, 50 - Collecte Thomson Gennevilliers, 30 personnes, 396.

THOMSON MALAKOFF : 4 personnes, 30.

HOPITAL NECKER : François, 20 - Monique, 20 - Betty, 30 - Soutien, 10 - Odile, 20 - Solweig, 20 - Patrick, 30 - Marie-Noëlle, 30 - Mme Thouvelin, 20 - J. Anani, 10 - Bronstein, 50 - Ange, 10 - Chantal, 15 - Monique, 20 - Nuria, 10 - Collecte, 9 personnes, 57.

HOPITAL COCHIN : Joëlle, 100 - Adeline, 10 - Martine et Jean-Marie, 55,50 - Anne-Marie, 10 - Brigitte, 10 - Catherine, 10 - Pierre, 20 · Merimo Myriam, 19,50 - Collecte 10 personnes, 68.

HOPITAL SAINTE-ANNE : Bétarice, 100 - Sylvie, 80 - Michel, 100 - Béatrice, 50 - Suzanne, 100.

SECURITE SOCIALE (94) : Marie, 10 - Michèle, 20 - Louise, 10 - Marie-Claire, 5 - Nicole, 10 - Michèle, 10 - Martine, 10.

VILLES DE PROVINCE :

FOURMIES : Educatrice, 20 - Marina, 20 - Frère Alain, 10 - Un prof, 50.

EVREUX : Jean-Pierre et Marité, 40 - Véronique et Christian, 10 - Anonyme, 10.

ORNE : L'Aigle Françoise, enseignante, 50.

CHATEAUDUN : Soutien copain, 50 - Lycéenne, 20 - Lycéenne, 20.

DREUX : Jean-Yves et Anne, 60.

MEAUX : Françoise et Alain, 100 - « Staline », 50 - Pierrot « le coq gaulois », 50 - Une lectrice, 10.

THIERS-AMBERT : Agriculteur, 5,50 - Une agricultrice, 10 - Un cantonnier, 1.000 - Un travailleur, 100 - Un instituteur, 50 - Pour arrondir, 0,50.

VALOGNES : Carole, 20.

REGION PARISIENNE ET PARIS : M. Caplan, 100 - Claudine, 50 - Philippe, 50 - M.S., 30 - Suzanne, 20 - A.L., 20 - Jean, 20 - Jean, 50 - Bernard, 20 - Pour que tous puissent s'exprimer, 30 - Vive la liberté révolutionnaire, Peraro Henri-Louis, 100 - Sous le sabot d'un cheval, 40 - Un enseignant, 150 - Un enseignant Ligue, 20 - Un sympathisant, 50 - Un enseignant, 20 - Une enseignante, 10 - Ducret, 30 - Hélène Rios Perez, 5 - Une enseignante de Marseille, 200 - Un éducateur de Marseille, 200 - Soutien, 15 - P.C. Clamartoise, 50 - Hubert, CII, 10 - Jean-Philippe, CII, 10 - Danièle, sympathisante, 100 - Philippe, étudiant, 20 - Etudiant, 30 - Babette, Asnières, 100 - Bernard Rueil, 30 - Magnier, 50 - Un employé, 50 - Un copain, 130 -Anonyme, 100 - Un collègue sympa, 20 - Roger, commerçant, 10 - Annick, 200 - Alex Skriabin, 50 - Anonyme, 50 - Jacqueline Lasfragues, 50 - Eric, 50 - Mère d'une militante, 100 - Un militant du P.C., 20 - Saint-Anans Corinne, 10 - Un étudiant, 15 - Un sympathisant, 38 - Un enseignant recherche, 50 - Une mère de militant, 800 - Une femme de ménage, 200 - Une institutrice, 20 - Lescot de Renault (Les Mureaux), 20 - Dominique, journaliste, 10.

VITRY : Mémée, 500 - Encore une fois, 50.

NOISY-LE-SEC : Fournial Claude, Air France, 50 - Colette Michèle Air France, 100 - Employé Air France, 50 - Bourcier, 150 - Balbure, 100.

BAGNOLET : Une adresse, 10 - Ferret, 10 - J.D., 50 - Mme Gianetto, 50.

CAF PARIS : Geneviève, 5 FF, 20 - Gervais Viviane, 5 FF, 10 - Christine 5 FF, 10 - Levan 5 AL, 10 - Mauricette 5 Manip, 50 - Ussin, 5 FF, 20 - Dubosc 5 FF, 10 - Alain Cafetaria, 10 - Michel Manip, 100 - J.-Jacques, 3 Manip, 10 - Danièle 5 FF, 10 - Lambert Martine 5 FF, 10 - Yvette 11, 10 - Yvonne 5 Manip, 10 - Maurice, 5 enquête, 10 - Françoise Eveno 5 FF, 30 - Christine 9 Manip, 10 - Sakho 15 B, 10 - Christin 9 Manip, 17 - Pour arrondir, 5 P, 3 - Joly, 50 - Dartigues, 10 - Jean-Pierre, 5 FF, 100 - Alain Dumas, acheteur de LO, 200 - Plumain, 10 FF, 20.

URSSAF GALLIENI : Une employée, 20 - Une employée, 10 - Une employée, 10 - Bismuth Brigitte, 20 - Bernier Claudine, 15 - Garcia Annie, 15 - X., 10 - Un employé, 10 - Souloy Gérard, 30 - Laurent Calmels, 15 - Guigueno Alain, 300.

SNIAS LES MUREAUX : Un ingénieur, 60 - Marie-Elisabeth, 100.

PTT PLM : S. J.L., 10 - Jean, 30 - Serge Bouilhol, 10 - René Arnaud, 10 - Patrick Le Pontiet, 10.

ROUSSEL-UCLAF ROMAINVILLE : Un sympathisant, 100 - Zoé Vienne, 50.

UAP LE PELETIER ITALIENS : Employés, 10 - Marchand Claude, 400 - Guezel Bruno, 20 - Thomas Sylvaine, 15 - Vangrevelinge Colette, 10 - A.M. sympa, 10 - Un cadre sympa, 100 - Laurette, 10 - Galas Bruno, 10 - Claire, 20 - Michel, 10 - Georges, 10 - Joël, 10 - Nicole, 50.

CAPIMMEC MALAKOFF : Collecte (Hameau), 125.

HOPITAL SAINTE-ANNE : Lili et camarade, 250 - Nicole, infirmière, 10 - Joseph, ajusteur, 100 - Mère d'un copain, 100 - Ives et Isabelle, 20 - Dominique, infirmière, 50 - Francine Lavayssière, 10 - Un copain, 10.

PARIS ET REGION PARISIENNE : Louise V., 100 - Bonneau, infirmière, 100 - « C'est bien parce que c'est vous », 10 - Claude, 30 - Xavier, 70 - Jone, 1.000 - Une dame sympathisante, 30 - Pascal, 50 - Josseline, 50 - Guégan, 30.

DE BLANC-MESNIL : Deux acheteurs, 11 - Une goutte d'eau dans l'océan, 10 - Contre le chauvinisme, 20 - Arlette a raison, 21 - Jacques, 50 - Roger, 50 - Christian, 100 - X., 20 - Lemarié Claire, 20 - Plaze, 30 - Plaze Christine, 30 - Militant PTT, 200 - Militant SNCF, 300 - Michoux Grandfresnoy, 150 - Doïne Bern, 160 - Roseline, 20 - Madame Mugnier, Marseille, 50 - Françoise, PTT Paris-9, 200 - Toutelle, Bobigny, 10 - Margotta, Vanves, 10.

RENAULT BILLANCOURT : Gil, outilleur, 100 - Gilbert, 50 - Agent technique, 50 - Cédar, 100 - Lauriane, 10 - Jean-Pierre, 50 - Jean-Claude, 50 - Beaugendre, 30 - Magouttier, 150.

PTT PARIS : Jean-Paul, 35 - Sacrez R., 11e, 40 - Sarrebeyroux Alain et Mercédès, 50 - C. Roche, PTT Montmartre, 30 - Soutien, 5,50.

THOMSON GENNEVILLIERS : Sylvie Sauvage, 30 - Radacal, 55.

PROVINCE :

PUY-DE-DOME : Anonyme, 20 - Lezaun, anonyme, 20.

LE MANS : Le Taillendier, 150 - Retraités, 50 - Matouk, 5 - Anonyme, 10 - Marie-Jeanne Sari, 50 - Marie-Christine Granger, 50 - Roselyne Bourbon, 30 - Angé Michèle, 30 - Menguy, 150 - Labadie, 50.

OISE (RIBECOURT) : Delbecq, 10 - Senepart, 15 - Epicière en retraite, 20 - Agent de maîtrise, 30 - Alain, employé sympathisant, 50 - Joseph, ouvrier, 10 - Restaurateur, 100 - Boulangère, 20 - Camarade de travail, 10 - Ouvrier, 20 - Ouvrier Poclain, 10 - Deschamps, 50 - Lycéenne Compiègne, 20.

YVELINES : Un chômeur de Poissy, 30 - Une femme d'Argentine, 20.

REGION PARISIENNE : Collectes : Marchés Paris-11-12, 13,50 - Daumesnil, 6 - Ménilmontant, 3 - Rue Cler (2), 25 - Marché Poniatowski (4), 29 - Grandes boulevards (4), 10 - Gare de Lyon (10), 33 - Magasins Réunis (7), 32 - Gare St-Denis (2), 10,50 - Alexandre Dumas, 11,50 - Une sympathisante, 10 - Un sympathisant, 5 - Anonyme, 15 - Un étudiant, 10 - Sans nom !, 150 - Laurence, 20 - Sylvie, étudiante, 30 - Jean-Jacques Banque Vernes, 50 - Anonyme Banque Vernes, 20 - Dominique, 50 - Alain et Jacqueline, 50 - Miguel, lycéen Paris, 100 - Christiane, lycéenne, 15 - Leclerc, 20 - Jourmiac, 5 - Bissaud, 5 - Galion, 5 - Mouré, 10 - Romera, 20 - Mancho, 10 - Leroux, 10 - Un professeur, 50 - Annie Martineau, 10 - Eric Moulin, 50 - Boucherit, St-Gratien), 5 - Véronique, une sympathisante, 60 - Chantale, 10 - Anonyme, 100 - Un ami, 45 - Guille Solange, 20 - Anne Reyberol, 25 - François, marin pêcheur, 100 - Volt, 300 - Mme Mendonca, 10 - Michel, 100 - S.L., 50 - Anonyme, 60 - Anonyme, 10 - Anonyme, 30 - Une sympathisante, 50 - Une retraitée, 50 - Nouveau, 5 - Un sympathisant, 10 - Un sympathisant, 10 - Un sympathisant, 10 - Anonyme, 5 - Delmas, 5 - Salhi, 15 - Nini et Igor, 50.

VILLEPINTE : Christian Rucheton, 100.

ST-OUEN : Une femme sur le marché, 10.

MARCHE D'AUBERVILLIERS : Guinf, 30.

VILLEJUIF : Un copain, 400.

CES LE CHESNAY (78) : Fruitet, 200 - Chevallier, 50 - Anseau Dominique, 50 - Anonyme, 10 - Pas d'accord, mais bien forcé, 50.

CES VELISY (78) : Albertine, 50 - Kablé Anne, 50 - Elisabeth, 50 - Par sympathie, 50 - Renault Eliane, 20 - Effantin Chantal, 50 - Avec amitié, 50.

UAP PARIS : Hélène le Saulnier, 30 - Boyland Jean-Charles, 50 - Maître Pierre, 60.

CREDIT LYONNAIS PARIS : Pierrette G., 20 - Un Chinois à Paris, 10 - Anonyme, 10 - Anonyme, 16 - Anonyme, 11 - Anonyme, 5 - Régine et Jean-Paul, 1.000.

AGF : René Grancier, 20 - Christiane Lavrador, 50 - Paule Delmas, 50 - Georges Pringaut, 50 - Georges Jarry, 50 - Odile Alzafied, 20 - Dominique Aubé, 20 - Bourbonneux Nadine, 10 - Gussaume Annick, 10 - Pélisson Marie-Josée, 10 - Girault Christine, 10 - Moddy Michel, 10 - Duret Claudine, 10 - Dupont Sylviane, 10 - Filippini Jane, 10 - Regnier Christian, 10 - Illisible, 20 - Martine, 20 - M.-France Bout, 20 - Fleury, 20 - Bonis, 10 - Gérard Paulin, 11,50 - Do, 10 - Kuhmunch, 10 - Biquette, 50 - Bernadette Fort, 20 - Bourgeois, 10 - Prieur, 10 - Invernizzi, 10 - Holimi, 10 - Massad, 20,50 - Roussel, 20 - Riemer, 10 - Chevalier, 10 - Bourrat, 10 - Lesieur, 20 - Feyt Nathalie, 50 - Kone Alexandre, 20 - Quatre de Villejuif, 70.

CHEQUES POSTAUX PARIS : Gendraud, 10 - Anita Lonchampt, 40 - R.I., 20 - Rose, 100 - Arène, 30 - Vin, 50 - N.G., 20 - P. Guiter, 20 - D.L., 50.

ROUSSEL-UCLAF (ROMAINVILLE) : Roland Schnur, 50 - Renard, 20 - Monique et Jean Birembaum, 100 - Anonyme, 30 - Monique, 20 - Blanc, 20 - Anne-Marie, 50 - Lyonnet, 10 - Geneviève Haïssaguerre, 100 - Philippe Prévost, 15 - Un habitant de Rosny, 15.

PTT PLM : Employée, 20 - Odille, 10 - Simone, 10 - Philippe, 20.

PTT BRUNE : Romant David, 10 - Pas d'accord pour la campagne soutien LO, 50.

HOPITAL STE-ANNE : Collecte 33 personnes, 282.

URSSAF : Perrone, 10 - Un employé, 100 - Hervé Demangeot, 50 - Une employée (Marina Sala), 150 - Zadoubi, 30 - Clervoy Muriel, 10 - Roche Muriel, 10 - Maryse, 10 - Céraphine, 5.

COMPAGNIE ASSURANCE EUROPE : Antoinette, 40 - Geneviève, 80.

CAFRP PARIS-15 : Employée Relogement, 20 - Employée Aides individuelles, 10 - Employée aide aux organismes, 10 - Employée prestation de service, 10 - Services centraux, 10 - Employée aides individuelles, 6,50 - Employée Guillon CMPP, 10 - Employée aides individuelles, 10 - Service Budget, 10 - Economie familiale, 10 - Economie familiale, 5 - Central Dactylo, 10 - Service Budget d'ASS, 10 - Service Budget d'ASS, 10 - Central Dactylo, 10 - Central Dactylo, 10 - Laboratoire, 10 - Service Social, 10 - Déconcentration, 10 - Déconcentration, 10 - Service Budget, 5 - Employée relogement, 10 - Service Budget, 10.

RATP : Dorst, 10 - Wagner conducteur, 10 - Un copain, 400.

SAVOIE : VALAY : Un ancien FTP pour l'unité de l'extrême-gauche, 100 - Jeanne A., 100 - Antonin Bochet, 50 - Georges, Paris, 15 - Delherm, 20 - Fouquet C., 20 - Andrée, 15 - M. Etienne, 150.

REGION PARISIENNE : Les frontières c'est dépassé, 20 - Chertemps, 10 - Claudie, 200 - André, 20 - Akotiale, 20 - Sympathisante, 10 - Soutien, 5 - Soutien, 5 - Leboulanger, 10 - M. Delaguila, 100 - Philippe, 10,50 - Gorvan, 20 - Delorme, 20 - Capelas, 50 - Basset, 10 - Laville, 10 - Un sympathisant, 20 - Yves, 100 - Fanny, 400 - Employé PTT, 50 - Anonyme, Bezons, 50 - Hans, Argenteuil, 50 - Mariette, Argenteuil, 50 - C.H., Argenteuil, 40 - Mariette P.G., 30 - Mariette, Vernouillet, 500 - Dauphin Evelyne, 50 - Ab-del-Krim, 10 - Emmanuel, 10 - Holgand, 30 - Prieur, 50 - Barthélémy, 10 - Mariette, 50 - Anonyme, 10 - Coursatma, 10 - Landa Fernande, 10 - Ivan, un technicien, 100 - Joëlle, lycéenne, 10 - Françoise, 10 - Dominique, 10 - Anonyme, 80 - Laurence, 15 - Eric, 10 - Etudiant, 5 - Goutte d'eau, 1 - Mme X., 8 - Sympathisante, 50 - Sympathisant, 200 - Lycéenne, 20 - Geneviève B., Boulogne-sur-Seine, 1.500 - Lycée Cachan, 5 - Anonyme, 5 - M.S.P.T., 10 - Anonyme, 10 - Anonyme, 5 - Anonyme, 5 - Anonyme, 100 - Marthe, traductrice, 38 - Augustine, aide-soignante, 10 - Un de 36, Espagnol, 25 - Jeannin C., 30 - Pour une Europe sans papries ni frontières, 300 - A.V. Prolétaires de tous les pays unissons-nous, 100 - Un copain de Beauvais, 320 - Chantry, 30 - Ferreira, Francisco, 30 - Anonyme, 10 - Un travailleur turc, 30 - Un tailleur turc, 30 - Un travailleur turc, 100 - Un Antillais pour l'Internationale, 20 - Un commerçant du Cannet, 100 - Un retraité de Sartrouville, 100 - Un chercher d'Orsay, 100 - Nguyen, 50 - Un physicien, 50 - Collecte Chaussée-d'Antin, 31 - Collecte cours de Vincennes, 5 - Collecte marché A.-Dumas, 20 - Gaucher Pierre, Gaucher Emilienne, 200 - Un copain, 600 - Un sympathisant, 75 - Enseignant, Noisy-le-Sec, 30 - Enseignant, Noisy-le-Sec, 30 - Lvovsky, Paris-13, 10 - Anonyme, Paris-1er, 10 - Jacques, Paris-4, 10 - Georges, Paris-1er, 10 - Martial, Grigny (91), 15 - Monique, 50 - Christiane, 30 - Sénéchal, 20 - Druart, 20 - Bennalt, 20 - B. Roullois, 100 - Saut, 20 - Victor, 20 - Mère d'un militant, 1.000 - Une sympathisante de Bondy, 50 - Renaud, 50 - Gislaine, 20 - Anonyme de Vanves, 55 - Louise, marché d'Issy, 10 - Henri, ancien du PC, 5 - Julien, marché d'Issy, 10 - Loffreda, marché d'Issy, 10 - Fasseur, marché d'Issy, 10 - Gilberte V., 20 - Une copine, 200 - Une étudiante allemande, 30 - Leborgen Eliane, 50 - Berol J.C., 50 - Anonyme, 10 - Un chômeur, 20 - M.X., 5 - Un sympathisant, 2 - Pitiot, Issy, 10 - Olivier, 10 - Michel, 20 - Une libraire, 20 - Une femme, marché de Meudon, 5 - Chantal, institutrice, 10 - Sœur d'un militant, 10 - Heidet Michel, 150 - Thion Elizabeth, 30 - Taupin Nicole, 30 - Taamourt, 5 - Camarade yougoslave, 20 - Parade, 20 - Anonyme, 5 - Bertrand C., 15 - Myriam, Censier, 100 - Robert Dantec, 100 - Agnès, étudiante Censier, 20 - Lecozic, 10 - François, étudiant Censier, 100 - Haddad, 20 - Madrieu, 10 - Une étudiante, 10 - Nakach Armand, 100 - Gracia Louis, 10 - Un ouvrier Thomson-CSF, 10 - Michèle, 100 - Ali, étudiant, 10 - Lecompte, Le Bourget, 10 - Husson, 10 - Dominique, 20 - Martinez, 20 - Collecte Seine-et-Marne, 28 - Gilbert, 35 - Enseignant, 20 - Norbert Blot, 10 - Cuny Daniel, 10 - Taravis, 10 - Riot-Sarcey, 10 - Miguel, 10 - Laurent, 10 - Soutien, 10 - Retraité, 100 - M. Hatri, enseignant, 100 - Alain, 60 - Une sympathisante, marché d'Aubervilliers, 20 - Jan Michelle, 20 - Rinaudo Jean-Luc, 50 - Sympathisante de Rueil, 50 - De la Fac Villetaneuse : Pierre, 15 - Lesprit Francis, 10 - Thenon Bernard, 10 - Collecte Nation, 7 - Soutien réunion publique, Paris-12, 15 - Collecte Opéra, 61 - Collecte marché Popincourt, 3 - Eppstein, 500 - Guy, 300.

AEROSPATIALE - LES MUREAUX : O.D., 100 - M.L., 50 - Une sympathisante, 70 - G.E., 20 - J.P., 100 - ADB, 100 - RJV, 30 - Un militant CFDT, 20 - Rey, 50 - Bourdiol, 50 - Bouland, 100 - Un sympathisant, 25.

INTERTECHNIQUE : Un travailleur plate-forme DY, 50 - Un programmeur, 50 - G. Aupetit, 250 - Un mec sympa, 50 - Un complaisant, 50 - Un deuxième mec sympa, 20 - Trois travailleurs, 30 - B.R., 40 - G.J., 50 - M., 10 - F., 50.

SNIAS - LES MUREAUX : Un sympathisant, 50 - Annie, 50 - Alain, 10 - Un sympathisant, 20 - Mathilde, 50 - Jean-Jacques Caudron, 20 - Dario, 100 - Yoyo, 10.

CHAUSSON - GENNEVILLIERS : Bennet et Maïté, 500 - Michou CM, 10 - Chausson, 20 - M'ni, 10 - Philippe, 50.

THOMSON - GENNEVILLIERS : Patrick, 10 - Mireille, 500.

CAPIMMEC - MALAKOFF : Une sympathisante, 5 - Anonyme, 25 - Maryvonne, 10 - Danièle T., 20 - Anonyme, 10 - François, 20 - Annick, 15.

NCR - LA DEFENSE : Michel, militant PC, 5 - Suze, 30 - Robert, 15 - Claude, 20 - Un cadre, 50 - Une démonstratrice, 10 - Un dessinateur, 20 - Collecte NCR, 150.

RNUR : Alain, bureaux, 20 - Hervé, dépt 57, 5 - Alain, métallo, 60 - Un employé bureau, 10 - Un employé, 10 - Briselet, 10 - Anonyme, 10 - Schwartz M., 10 - Noblet, 50 - Soubi, 10 - Beyle, 15 - Gobillon, 10 - Labé, 10 - Porte, 10 - Lulu, 10 - Danielle, 10 - Jean-Claude, 60 - Alfred, 10 - Rivière, 10 - Fanat, 20 - Jean-Jacques, 10 - Bizouarne, 20 - Gégé, 10.

PTT TRI - CRETEIL : Serge, 50 - Rémy, 100 - Sympathisant, 500 - Jean-Claude, 50 - Michel, 100 - Durighelo, 20 - Launay, 60 - Montoya, 100 - Masse, 100 - Arnault, 20 - Isabelle, 15 - Une employée, 50 - Claudine, 200 - Une retraitée, 50.

PTT TRI PLM : J.G., 15 - Nadine, 15.

CHEQUES POSTAUX - PARIS : Joëlle Robine, 10 - Une employée, 10 - M.L., 15 - Azanit, 15 - Jaussaud, 30 - M.B., 10 - M.M., 10 - Attaly, 10 - Chaffaud, 10 - Une employée, 10 - Bernard, 10 - Pierre, 10 - By, 20 - Lucille, 30 - Nadine, 10 - Pont, 10 - Une employée, 10 - B.L., 10 - T.P., 10 - B.M., 10 - Un artisan, 55 - Une employée, 10 - Une employée CCP, 10.

CREDIT AGRICOLE : Une employée, 10 - Une dactylo, 10 - Employée, 5 - Jany, 10 - Jean-Claude, 100.

CREDIT LYONNAIS - LEVALLOIS : Migozzi, 5 - M. Busson, 200 - Revault, 10 - Anonyme, 5 - Un sympathisant, 10.

CREDIT LYONNAIS - MONTPARNASSE : Conesa Guy, 40 - Maurice, 20 - Z.B., 50 - Gheméri Loala, 50 - Galloche Odile, 30 - Philippe, 20 - Tahar et Marie-Christine, 30 - Annie Le Cam, 150 - Jean-François Tasset, 10 - Sympathisante, 20.

Faute de place, nous ne pouvons pas publier dans ce numéro l'intégralité des sommes reçues à ce jour, ce qui explique que certains de nos souscripteurs n'y voient pas figurer leur nom. Mais qu'ils ne s'inquiètent pas, la totalité des versements à notre souscription sera publiée au fil des numéros suivants de Lutte Ouvrière.

Trailor (Lunéville)

Contre l'occupation la direction envoie ses flics

C'est à une vingtaine de cars que les CRS ont investi l'usine vers 6 heures du matin mercredi 13 juin. Ils avaient bien préparé leur coup : la pression d'eau avait été baissée de façon à ce que nous ne puissions pas nous servir des lances à incendie, et la sirène de l'usine — qui devait avertir la population en cas d'intervention policière — avait été sabotée !

Les CRS ont rouvert les portes pour garantir — avec leurs matraques — la « liberté du travail ». La direction prétendait que seule une minorité de grévistes empêchaient la majorité des salariés de travailler. Mais, manque de chance pour elle, à l'ouverture des portes, seulement 157 personnes, sur les 1 450 de l'usine, sont entrées, et ce sont surtout des cadres et des chefs ; car, pour travailler sous la protection des CRS, il ne faut pas avoir beaucoup de dignité.

Cette semaine, nous avons entamé la troisième semaine de grève avec occupation pour les 2 800 F de salaire minimum, les 35 heures, la cinquième semaine de congés payés. Lundi, nous avons bloqué les routes et la ligne sur la voie ferrée Paris-Strasbourg. Mardi, nous avons bloqué une route et occupé le château de Lunéville.

Malgré les pressions de la direction, qui a envoyé une lettre à chaque travailleur lui demandant de se prononcer pour ou contre l'occupation, nous tenons bon. L'intervention des flics n'a fait que provoquer la colère de tout le monde, y compris les non-grévistes. La direction continue de faire la sourde oreille à nos revendications, mais, maintenant que cela fait deux semaines qu'on lutte, on est bien décidé à continuer jusqu'à satisfaction.

Renault-Billancourt

Mitterrand se défile !

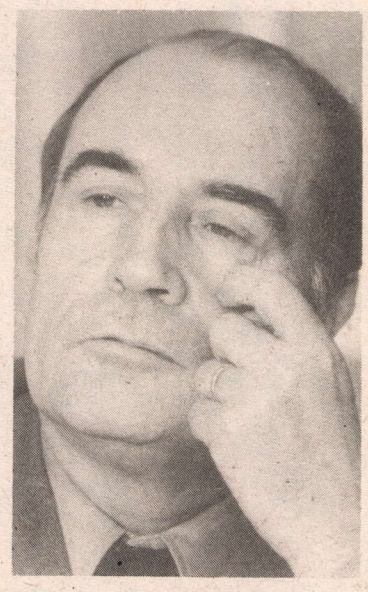

Mitterrand : « La parole aux travailleurs ? Mon œil ! »

Avant les élections, Mitterrand est venu aux portes de Renault-Billancourt. A peine son discours terminé, la sono se met à jouer du disco. Les travailleurs venus pour poser des questions en sont pour leurs frais. Pourtant un camarade de Lutte Ouvrière a pu coincer un moment Mitterrand devant une caméra de la télévision, malgré les gorilles.

« M. Mitterrand, vous avez dit dans votre discours qu'il faut donner la parole aux travailleurs. Chez Renault, il y a quatre candidats travailleurs. Etes-vous prêt à leur céder un moment sur votre temps d'antenne ?

— C'est quelle liste ?

— Pour les Etats-Unis Socialistes d'Europe.

— Au revoir Monsieur ».

Et le « camarade Mitterrand » se réfugie dans sa voiture.

Renault-Véhicules-Industriels (Limoges)

Nous continuons l'occupation

La direction ne veut rien céder. Mais nous non plus, nous ne cédons pas.

Le juge des référés a ordonné l'expulsion quelques jours avant les élections, et nous lui avons répondu en descendant à plusieurs centaines dans les rues de Limoges.

Vendredi et samedi, nous avons distribué des tracts sur les marchés et devant les grands magasins.

Lundi 11, à l'assemblée générale, l'ambiance est bonne, nous sommes très nombreux devant l'usine et nous décidons d'aller tous manifester en ville, en passant par la chambre patronale, la mairie et la préfecture.

Cette manifestation est la plus importante, celle qui regroupe le plus de grévistes depuis le début de la grève. Nous avons bien montré, alors que nous attaquons notre troisième semaine de grève, que ni notre détermination ni notre combativité ne sont entamées.

Il est bien difficile de dire ce que fera la direction, mais ce qui est sûr, c'est que nous avons bien l'intention de ne pas céder.

Et déjà, alors qu'elle comptait sur le pourrissement de notre grève, l'occupation qui continue, notre combativité sont des gifles pour elle.

NOS REVENDICATIONS

Ce sont :

— 350 F pour tous ;
— 3 000 F minimum ;
— Réduction du temps de travail, vers les 35 heures.

Nos camarades de Blainville sont toujours en grève et occupent aussi l'usine avec les mêmes revendications.

A Annonay, les pièces n'arrivent plus, mais la direction paie nos camarades qui ne travaillent quasiment plus. Mais elle ne veut pas les lock-outer, craignant qu'une troisième usine du groupe ne soit occupée.

LA MANIFESTATION DU LUNDI 11

Comme le jeudi précédent, mais à un millier cette fois-ci, nous avons envahi le hall de la chambre patronale. Et, surprise, nous avons trouvé dans une salle des non-grévistes réunis là par la direction et venus pointer pour être payés.

Nous sommes allés leur rendre visite, certains aux cris de « On va les pendre » et nous sommes entrés à tour de rôle dans la salle. Les quelques jaunes présents n'en menaient pas large et ils ont dû entendre, pâles, leurs quatre vérités, avec promesse d'en entendre de nouveau parler après la reprise : à suivre....

Et puis la manifestation a continué dans une chaude ambiance.

Correspondant LO

St-Chamond (Loire)

Les patrons la main dans la main

● Dernièrement en Mécanique B atelier de Clesid à Creusot-Loire, à Saint-Chamond, des pièces provenant de Saviem Limoges, notamment des bras de suspension, sont arrivés pour être faites d'urgence. Renseignements pris, ces pièces, qui ne font pas partie des fabrications habituelles de l'atelier, ne pouvaient être usinées à l'usine Saviem de Limoges pour cause de grève.

La direction Saviem, pour faire effectuer ses pièces, a contacté la direction de Clesid à Saint-Chamond et de Secim à Montbrisson, deux filiales de Creusot-Loire, pour essayer de briser la grève.

La section CFDT a dénoncé ces méthodes, mais les travailleurs de l'atelier n'étaient pas prêts à en faire plus, même s'ils trouvaient scandaleux le rôle de briseurs de grève qu'on voulait leur faire jouer.

En attendant, les pièces sont usinées, mais lentement, puisqu'il n'y a aucun outillage.

Les zorros sont repartis

General Motors vient finalement d'annoncer l'implantation d'unités de production en Espagne et en Autriche, mais pas en France. Ainsi, le petit jeu qui consistait à dire aux travailleurs lorrains licenciés ou en passe de l'être : **« Ne vous en faites pas, les géants de l'automobile arrivent pour vous donner des emplois »** est terminé. Il faut dire que les politiciens ont amusé le monde pendant un bon bout de temps. De communiqué en communiqué, c'était le suspense. Viendra, viendra pas ? Les patrons et le gouvernement avaient même lancé des appels solennels au calme en direction des travailleurs lorrains, pour tenter de les convaincre de ne pas créer de remous sociaux, de crainte de faire fuir les fabricants d'automobiles américains.

Puis ce sont les fabricants français qui sont arrivés. Et là aussi, à grand renfort de publicité, on a annoncé aux travailleurs qu'on allait voir ce qu'on allait voir et que des milliers d'emplois seraient créés grâce à eux.

Aujourd'hui, après Ford, c'est General Motors qui fait faux bond. En réalité, les annonces de toutes ces implantations d'entreprises ne sont que des brûlots lancés pour tenter d'apaiser la colère des sidérurgistes. Quant aux emplois nouveaux, on n'en verra pas la couleur, et les travailleurs ne peuvent pas se laisser abuser par ces mini-miracles capitalistes auxquels on voudrait leur faire croire.

La seule solution, pour les travailleurs, c'est d'interdire aux patrons de licencier et se préparer à leur imposer la force de toute la classe ouvrière.

P.V.

École occupée à Grigny

Depuis plus de trois semaines, parents d'élèves, nous occupons des écoles de Grigny, l'Education nationale ayant décidé de fermer douze classes sur la commune pour la rentrée prochaine.

Sur toute l'académie de Versailles, 492 fermetures sont prévues. Le gouvernement fait des économies, sans doute pour pouvoir donner encore plus de subventions aux patrons...

En tout cas, nous, nous ne sommes pas d'accord. Nous sommes bien déterminés à empêcher ces fermetures. Et ce n'est pas les plaintes contre X et contre un président du conseil des parents d'élèves, nommément désigné par l'inspecteur, qui vont nous intimider.

Une manifestation est prévue jeudi 14 juin à 9 h 30 avec les parents, les professeurs et les élèves, devant la préfecture d'Evry.

Correspondant LO

LES TRAVAILLEURS I

PARTOUT LA MÊME EXPLOITA

En France, comme dans les pays capitalistes d'Europe les plus industrialisés, la bourgeoisie a eu la même politique vis-à-vis des travailleurs immigrés. Pendant la période de prospérité, elle a fait venir une main-d'œuvre abondante, qui de ses propres colonies ou ex-colonies, qui de différents pays sous-développés, qu'elle a exploitée dans des conditions scandaleuses.

La crise venue, les mêmes gouvernants qui ont parlé de fraternité des peuples lors des dernières élections européennes, se sont donné les moyens administratifs, juridiques et policiers pour rejeter la proportion voulue de travailleurs immigrés dans leurs pays d'origine. Les expulsions, comme le contrôle sélectif à l'entrée, signifient une bonne affaire pour les capitalistes eu-

France

Si la bourgeoisie expulse massivement les travailleurs étrangers, elle le fera payer cher aux travailleurs français

Le 29 mai dernier le gouvernement faisait adopter par l'Assemblée nationale un premier projet de loi élargissant et facilitant les expulsions des travailleurs étrangers. Le 15 juin, le Conseil des ministres a adopté un autre projet de loi rendant encore plus précaires les conditions d'attribution de cartes de travail, menaçant ainsi à tout instant la plupart des 4 millions de travailleurs immigrés en France d'être en situation irrégulière, donc désormais passibles d'expulsion, si le premier projet est définitivement adopté par le Sénat.

Des manifestations ont déjà eu lieu pour protester contre ces véritables lois d'exception mises en branle contre une partie de la classe ouvrière de ce pays.

La CGT, elle, appelle à manifester le 20 juin pour refuser les projets de loi Barre-Bonnet-Stoléru.

Le gouvernement profite du climat d'indifférence des travailleurs français à l'égard de leurs camarades étrangers en France, pour préparer à l'avance le cadre légal et juridique à d'éventuelles expulsions massives, au moment où il le jugera bon. Aujourd'hui, malgré la crise, le patronat de ce pays ne peut pas encore se passer des quelque 4 millions de travailleurs immigrés qui assurent les secteurs essentiels de la production. Pour cela, il faudrait que les travailleurs français soient prêts à les remplacer, c'est-à-dire prêts à accepter une baisse considérable de leurs conditions de travail et de leur niveau de vie. Ce n'est pas encore le cas. Mais le gouvernement prépare le terrain. Si la classe ouvrière laisse faire, en commun accord avec le patronat, le gouvernement réduira les avantages sociaux, rendra plus précaire encore la situation des chômeurs. Et si la crise s'aggrave, la bourgeoisie fera tout pour contraindre la classe ouvrière française à se déraciner, elle aussi, d'une région à une autre, à accepter ce qu'elle refuse aujourd'hui. Et si l'on renvoie alors massivement les travailleurs que les capitalistes étaient allés chercher dans leurs pays à l'aide d'agents recruteurs et d'accords passés avec leurs gouvernements pendant les années de prospérité, la classe ouvrière française n'y sera pas gagnante. Loin d'être une « solution au chômage », l'expulsion de contingents importants de travailleurs immigrés, leur retour par exemple par trains entiers vers les frontières comme cela se passa lors de la crise des années 1930, signifiera aussi que la bourgeoisie aura réussi à faire payer sa crise à l'ensemble des travailleurs de ce pays, même si ceux qui paieront les premiers et le plus cher seront les travailleurs immigrés.

Allemagne

La social-démocratie contingente l'immigration

En Allemagne Fédérale, le recrutement de la main-d'œuvre étrangère venue de pays qui n'appartiennent pas à la communauté européenne a été arrêté en 1973 à la suite d'une décision du chancelier social-démocrate Willy Brandt.

De 1973 à 1977, le nombre de travailleurs étrangers — non compris les travailleurs clandestins — est passé de 2 345 000 à 1 880 600, touchant surtout les Yougoslaves, les Italiens, les Espagnols, les Grecs. Les travailleurs turcs, les plus nombreux, (environ 500 000) ont été les plus touchés.

Le gouvernement insiste sur le fait que la République Fédérale n'est pas « un pays d'immigration » mais un pays qui emploie des étrangers uniquement en fonction du « marché du travail ». L'organe de l'industrie et du patronat écrivait ainsi cyniquement en 1974 : *L'ouvrier-hôte, non intégré, végétant à un niveau de vie très bas, occasionne relativement peu de dépenses.*

Une fois le plein emploi atteint en 1954-1955, l'immigration des travailleurs étrangers s'était mise en route. Ils étaient plus de deux millions en 1972, employés dans la métallurgie, la construction, l'hôtellerie, les textiles, la fonderie, etc.. C'est l'Office fédéral du travail qui a le monopole de recrutement des étrangers. Toute offre d'emploi d'un travailleur étranger doit être adressée par l'employeur aux administrations locales et régionales de l'Office fédéral. Ces offres d'emploi ne sont satisfaites qu'au cas où un travailleur allemand ne peut être trouvé pour le même travail, et ce recrutement est d'autre part lié aux possibilités de logement, posibilités qui ont amené les gouvernements locaux — les Länder — à limiter la proportion de travailleurs immigrés dans les villes à 12 % pour n'avoir pas à effectuer de trop importants équipements sociaux, et éviter la formation de ghettos. Malgré les expulsions systématiques de travailleurs entrés clandestinement ou illégalement, on estime à 200 ou 250 000 le nombre de travailleurs en situation irrégulière. En général. Turcs, Yougoslaves et Grecs sont acheminés en Allemagne par transports collectifs. Bien que la majorité des immigrés vivent dans des HLM sociaux corrects, ils sont aussi souvent parqués dans de véritables ghettos à distance des villes, où l'absence de transports les coupe de tout contact avec la population. C'est ainsi qu'à Berlin-Ouest 17 000 ouvriers turcs vivent dans une sorte de ghetto, et qu'un scandale révélait qu'à Stuttgart 212 travailleurs turcs vivaient entassés dans des chambres de quatre ou six lits, pour un loyer de cent marks par personne, les locataires disposant en tout de deux douches, trois lavabos et trois WC.

Les contrats de travail sont aussi généralement limités à un an, leur non-renouvellement entraînant la perte, comme en France, du permis de séjour (lors de la crise économique de 1966-1967, environ 300 000 travailleurs étrangers ont dû quitter l'Allemagne, leur permis de travail et leur permis de séjour n'ayant pas été prolongés).

En Allemagne occidentale, les immigrés sont désignés par les Sociaux-Démocrates au pouvoir du beau nom de *Gastarbeiter* (travailleurs-hôtes), ce qui ne veut pas dire qu'on leur doit des égards, mais qu'on les reconduit sans ménagement à la frontière lorsque leurs services sont considérés comme terminés, comme des milliers de travailleurs turcs ont pu en faire l'expérience en 1974-1975.

On est au cœur de la solution capitaliste la plus « rationnelle », adoptée par la social-démocratie : elle vante les mérites de l'immigration de travailleurs célibataires strictement contrôlés, pour un temps limité, avec un taux de rotation élevé, se félicitant de leur offrir en échange des conditions matérielles de vie correctes pour le temps limité de cette « prestation de service ». Effectivement, en principe ces travailleurs bénéficient pour leurs enfants restés à l'étranger de la Sécurité sociale, et pour eux du droit de se syndiquer et d'appartenir à un parti politique. Mais il suffit que la police accuse ces travailleurs *d'entraver la sécurité routière, de travailler sans permis de travail,* de pratiquer un *amour lesbien entre femmes* ou un *concubinat avec une femme allemande* pour qu'ils soient expulsés afin d'assurer l' « ordre public »...

Gil LANNOU

Belgique

L'ABC du contrôle

Les 306 000 travailleurs immigrés recensés en Belgique représentent 8,4 % de la population active. Ce sont les travailleurs italiens qui sont les plus nombreux.

Les conditions de séjour des étrangers sont régies par deux arrêtés de 1967. C'est à l'employeur de demander une autorisation d'occupation et au travailleur un permis de travail de catégorie B ou C valable un ou deux ans pour le premier emploi. C'est le ministère de l'Emploi et du Travail qui décide alors si le permis est prolongé ou si le travailleur doit quitter le pays. S'il a travaillé cinq ans, il peut obtenir le permis A, de durée indéterminée, qui donne accès à tous les secteurs et emplois, identiques à ceux qu'obtiennent (au premier emploi !) les travailleurs en provenance de la communauté européenne.

La Belgique a accueilli après 1945 ses premiers immigrants, 60 000 Italiens et des réfugiés des pays de l'Est, et leur réserva le travail pénible des charbonnages. La politique « libérale » vis-à-vis des étrangers se termina dans les années 1966-1967 en mettant un terme à l'afflux de travailleurs clandestins entrant comme « touristes ». La loi de 1967 s'exerça essentiellement à l'encontre des Nord-Africains, qui représentaient 54 % des illégaux, et des Turcs, qui en représentaient 31 %.

MMIGRÉS EN EUROPE

TION ET LE MÊME ARBITRAIRE

ropéens : cela leur permet de rejeter sur les pays « exportateurs de main-d'œuvre » comme ils disent, les coûts sociaux du chômage, se réservant le privilège d'utiliser les travailleurs migrants comme un volant de main-d'œuvre, tout en contraignant parallèlement les travailleurs des pays industrialisés à plus de docilité et de résignation face à la crise.

Nous donnons un aperçu de la situation particulière des travailleurs immigrés dans quelques-uns des pays du Marché commun. Il n'est pas fait mention de l'Italie, qui fournit elle-même un gros contingent de travailleurs migrants en Suisse, en Autriche ou en Allemagne, tout en ayant ses propres immigrés de l'intérieur.

Grande-Bretagne

Le racisme, héritage de l'empire des Indes

En 1974, le Royaume-Uni comptait 1.800.000 travailleurs provenant de l'immigration, dont 25.000 Espagnols et 58.000 Italiens, mais surtout 300.000 Irlandais et environ 1.400.000 citoyens de l'ex-Commonwealth britannique.

En 1905, une mesure législative fut votée contre les « étrangers indigents », ce qui permit d'interdire le territoire de Sa Majesté aux Juifs qui fuyaient les persécutions et les pogroms de Pologne et de la Russie tsariste.

Puis en 1914 fut votée à la hâte une loi pour refouler et expulser les Allemands, loi qui conféra au ministère de l'Intérieur la possibilité de passer par-dessus la tête du Parlement en disposant de décrets-lois, et par conséquent de toute la rigueur administrative et policière, pour réglementer l'entrée et les conditions de séjour des étrangers.

Après la Deuxième Guerre mondiale, la plupart des Etats du Commonwealth devinrent indépendants, mais les citoyens australiens, hindous, kenyans, etc., gardaient le droit d'entrée au Royaume-Uni, le droit d'être candidat aux élections législatives et paradoxalement d'être... douaniers !

L'afflux des immigrants de couleur, en particulier en 1962 des « Asiatiques » du Kenya, et la propagande des organisations racistes incitèrent le gouvernement conservateur à voter une loi qui instaura un permis A pour la main-d'œuvre non spécialisée, un permis B pour les spécialisés et un permis C pour la main-d'œuvre non spécialisée quand l'immigrant n'avait pas reçu d'offre de poste vacant.

En 1965 ce fut le gouvernement travailliste, craignant de perdre les voix des milieux racistes, qui renforça les pouvoirs discrétionnaires des douaniers, supprima le permis C, octroya un maximum de 8.500 permis A pour l'ensemble du Commonwealth, et interdit l'admission sans permis des enfants âgés de plus de 16 ans ainsi que des autres parents.

En 1968, à la suite d'une campagne raciste contre les Kenyans sujets du Commonwealth qui voulaient rejoindre la « mère patrie », une loi fut votée ne permettant l'entrée au Royaume-Uni qu'à ceux dont le grand-père ou la grand-mère y étaient nés. De cette façon, l'administration pouvait empêcher l'entrée des citoyens d'origine indienne qui vivaient au Kenya, sans pour autant l'interdire aux fermiers blancs nés au Kenya.

La loi de 1971 préparée par les conservateurs n'a fait qu'unifier l'ensemble de ces réglementations racistes interdisant aux travailleurs de couleur en provenance de l'ancien empire britannique de venir vivre en Angleterre. Seuls ceux qui ont droit d'habitation peuvent entrer librement au Royaume-Uni (les « patrials »). Le conservateur Heath fit une exception en 1971 pour les 50.000 Asiatiques d'Ouganda qu'Amin Dada menaçait d'exterminer. On peut être australien et « patrial » (c'est-à-dire voter, travailler, etc., au Royaume-Uni), mais un travailleur de couleur d'Afrique de l'Est ne se verra octroyer qu'un permis de séjour provisoire avec lequel il pourra difficilement trouver emploi et logement.

La situation en Angleterre des 1.400.000 Pakistanais, Kenyans, Hindous, etc., qui viennent du Commonwealth est de plus en plus celle d'étrangers dans leur « propre pays ». Il n'est distribué que quelques milliers de permis de travail par an. Si on quitte son travail avant un an, on devient un immigrant illégal. Ce n'est qu'après quatre ans que le nouvel immigrant peut demander au Home Office le droit de choisir son emploi. A partir de ce moment seulement, il a le droit d'habiter librement dans le Royaume-Uni (il y en avait 134 en 1975 !).

Ce sont les officiers d'immigration qui ont tous les droits pour expulser les immigrants illégaux, sans même avoir de mandat de la justice.

Margaret Thatcher, en faisant une campagne raciste contre l'immigration de couleur, misant comme elle l'a dit sur « la peur des Anglais de voir leur pays envahi par des gens de couleur différente », n'est que la continuatrice des chefs de gouvernement précédents, qu'ils soient conservateurs ou travaillistes, qui instaurèrent des mesures discriminatoires.

G.L.

Pays-Bas

Priorité aux "nationaux" et aux premiers arrivés

Jusqu'en 1970, l'Etat comme les employeurs admettaient que les travailleurs immigrés — actuellement 115.000 environ — rentreraient chez eux si les conditions devenaient moins favorables.

A l'opposé, les travailleurs migrants avaient de plus en plus tendance à s'établir définitivement aux Pays-Bas, où leur famille les rejoignait. L'entrée des Pays-Bas dans le Bénélux, qui supprima la carte de travail pour les Belges et les Luxembourgeois, puis l'accroissement du chômage en 1969, poussèrent le patronat et l'Etat à adopter une législation plus dure à l'égard des étrangers.

L'immigration spontanée — l'entrée comme touriste, puis la recherche d'un contrat de travail — n'est plus possible et, avant de donner du travail aux travailleurs des pays sous-développés, l'Office de l'emploi néerlandais vérifie si les postes vacants ne peuvent être pourvus par des candidats qualifiés néerlandais ou par un étranger vivant déjà aux Pays-Bas.

Aussi, il n'est pas étonnant que cette politique ait relativement favorisé les travailleurs en provenance de la CEE, même si ceux qui viennent des pays tiers gardent la première place.

Luxembourg

Lilliput imite Goliath

Au Luxembourg, sous le règne du grand-duc Jean, les 37 500 travailleurs étrangers représentent... 33 % de la population active (surtout des Italiens et des Portugais). Du fait qu'aucun endroit du pays ne dépasse la distance de 25 kilomètres de la frontière, les frontaliers, forcément, sont très nombreux. Mais le Luxembourg, comme tout Etat bourgeois qui se respecte, a limité les conditions de séjour permanent dans le pays. Il est vrai qu'il peut invoquer à sa décharge l'acuité des problèmes de logement !

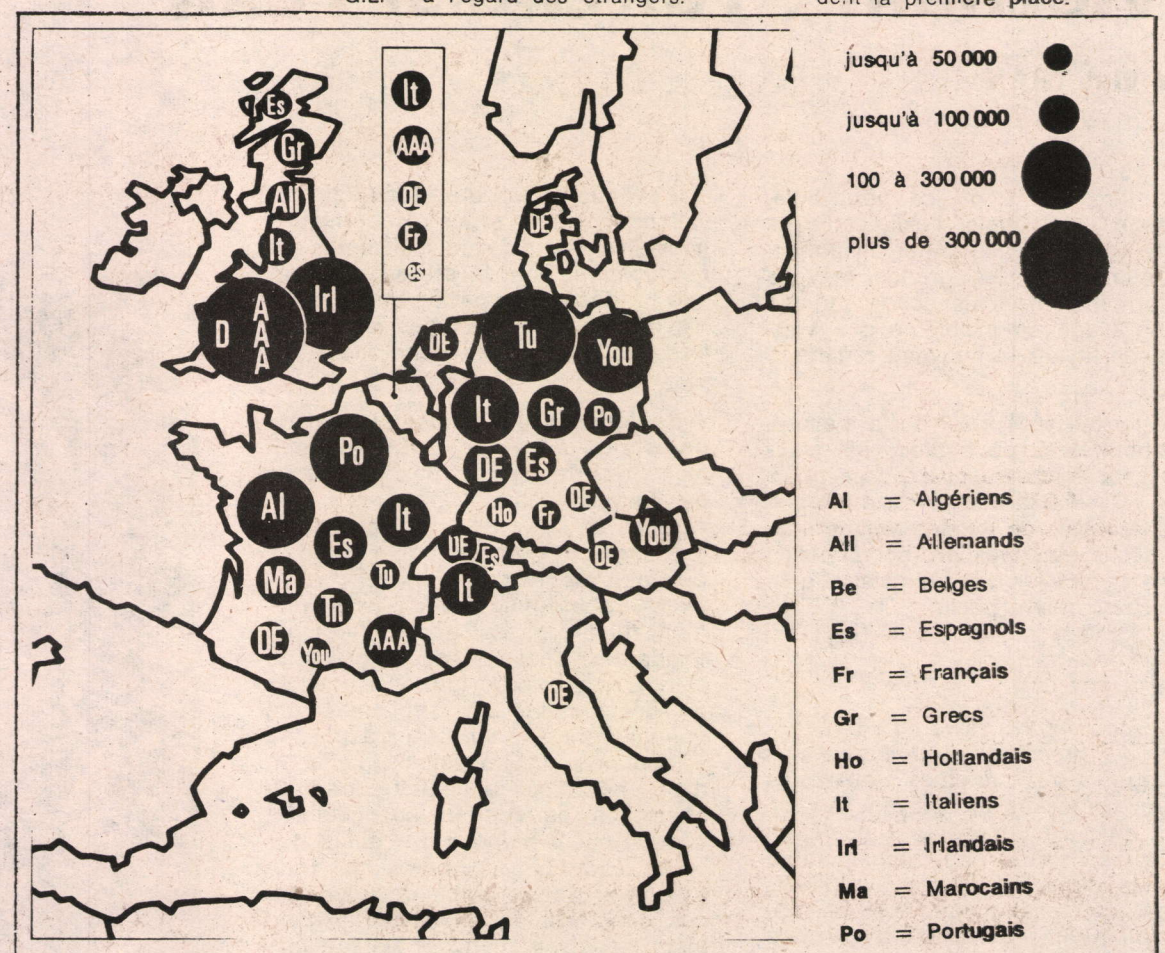

La répartition des travailleurs immigrés dans l'Europe des neuf

LIVRES_LIVRES_LIVR

" Les derniers Blancs " le " modèle " sud-africain

par Claude MEILLASSOUX

Ce livre présente l'Afrique du Sud au moyen d'extraits d'enquêtes, rapports et reportages parus dans la presse sud-africaine de langue anglaise entre juin 1977 et mars 1978. Les organes de presse concernés sont de tendance libérale et opposés au système de l'Apartheid. Les extraits sont classés par chapitres et brièvement introduits. L'ensemble est d'une lecture assez austère mais présente un tableau bien documenté de l'Afrique du Sud d'après les émeutes de Soweto en juin 1977, bien que l'accent ne soit pas mis spécialement sur les luttes étudiantes et ouvrières de ces dernières années.

Claude Meillassoux donne d'abord la description des conditions de vie (et très accessoirement de travail) de la population noire. Cette vie est soumise aux mille prescriptions de l'Apartheid : que ce soit dans les Homelands (les territoires africains soi-disant indépendants) ou dans les banlieues noires des grandes villes industrielles, tout est étudié pour assurer l'exploitation des masses travailleuses africaines par les capitalistes sud-africains et leurs amis et commanditaires américains, anglais et français.

Bas salaires, malnutrition, chômage, accidents du travail sont imposés par tout un système de division et de démoralisation qui vise à empêcher la révolte. L'Apartheid, ce n'est pas seulement la supériorité des Blancs sur les Noirs ; c'est toute une hiérarchie raciale, à laquelle correspond une hiérarchie de salaires et de qualifications. Les divisions tribales sont exacerbées. Les procédures expéditives de la justice coutumière sont couvertes par le gouvernement, qui la fait jouer dans son intérêt.

A travers ces coupures de la presse sud-africaine, on voit la misère matérielle et morale des travailleurs enfermés dans ces immenses cités dortoirs où sont parqués ceux qui ont la chance d'avoir un emploi. Ces villes, qui peuvent atteindre un million d'habitants, n'ont bien souvent même pas de nom, comme si le seul fait de les nommer personnellement était une tache dans cette Afrique des Blancs. Ainsi Soweto n'est pas un nom propre, mais une sorte de sigle tiré de South Western Township (« agglomération sud-ouest »). Même le droit de résider dans ces ghettos est sans cesse remis en cause. Face à une législation tâtillonne à l'infini, les Noirs sont toujours en faute, exposés à l'arbitraire des autorités.

Mais, comme la division et la démoralisation se sont montrées incapables de faire accepter l'inacceptable et d'empêcher la révolte, le livre aborde ensuite l'arsenal répressif du pouvoir blanc : proscription, détention administrative (légale durant 180 jours, durant lesquels aucun des droits théoriques d'un inculpé ne peut jouer), procès truqués, tortures, assassinats légaux ou camouflés, comme celui de Steve Biko, leader de la Conscience Noire, tué en septembre 1977 dans sa prison.

Le livre de Claude Meillassoux ne propose bien sûr pas de solution à l'ignominie de l'Apartheid : celles qu'il mentionne (entre autres, celle des libéraux sud-africains, consistant à réduire les inégalités et à développer un petit capitalisme noir) sont celles qui s'expriment dans la presse libérale, solidement bourgeoise et qui rejette l'Apartheid comme une gêne pour le capitalisme sud-africain. Mais sa description est en elle-même un réquisitoire contre l'Apartheid.

Vincent GELAS

Une femme apprenant à tirer à Johannesbourg. Au pays de l'Apartheid les Blancs sentent leur domination menacée.

Les derniers Blancs - Le modèle sud-africain de Claude Meillassoux - Ed. François Maspéro - Coll. Textes à l'appui - 310 p. - 55 F.

" Vietnam : j'ai choisi l'exil "

par Viet TRAN

Le titre même de ce petit livre, **Vietnam : j'ai choisi l'exil,** est sans doute destiné à accrocher un public, au moment où les grands moyens d'information français accordent une bonne place au problème des Vietnamiens fuyant le nouveau régime.

Le ton se veut celui de la mesure, de l'honnêteté, de l'objectivité. L'auteur veut s'expliquer, exposer pourquoi lui, le patriote, qui s'apprêtait, dit-il, à collaborer avec le régime malgré ses sympathies pro-occidentales et en particulier pro-françaises, a finalement préféré partir.

C'est que Viet Tran, fils d'une vieille famille d'intellectuels — **« l'une des premières latinistes du Vietnam »,** tient-il à préciser — nationaliste et imprégné **« des principes humanistes et sociaux français »,** croyant fervent, s'est retrouvé fort déçu à peine un an après l'entrée des troupes nationalistes dans Saigon en avril 1975. Selon son témoignage, à la corruption du régime de Thieu a succédé une forme de corruption pire à ses yeux et qui est le fait de tout l'appareil subalterne de l'Etat.

Il esquisse ainsi une description du quadrillage policier de la population saigonnaise,du recyclage aussi rapide qu'arrogant de la pègre au sein des organes du nouveau pouvoir dans les quartiers et les administrations, de la généralisation du «système D », du marché noir, de la corruption, le tout sur la base d'une terrible pénurie.

Il évoque l'envoi des jeunes au travail dans les « zones économiques nouvelles », ainsi que les camps de rééducation, dont la presse occidentale a beaucoup parlé ; mais, pour n'avoir connu ni les unes ni les autres, il n'en dit pas grand-chose.

Ce témoignage n'offre au bout du compte qu'une vision tout à fait sommaire des réalités et des problèmes du Vietnam actuel. On perçoit clairement en revanche à sa lecture pourquoi cet homme, qui n'a jamais pendant les longues années de la guerre poussé son patriotisme jusqu'à rejoindre ses anciens compagnons de jeunesse dans les rangs du maquis (car malgré tout ses attaches pro-occidentales et religieuses ont toujours primé pour lui), n'a pas pu s'adapter à la nouvelle situation : dans sa suffisance de lettré traditionaliste, il paraît tout spécialement choqué par le manque de culture des petits cadres, **« ignorants et frustres »,** et par la place occupée par ces gens, par l'hostilité des ex-paysans maquisards envers les intellectuels comme lui, restés pendant des années dans les zones sous contrôle américain.

« Son histoire, dit la jaquette du livre, **est d'abord celle d'une grande occasion manquée ».** En tout cas, l'ancien journaliste de Radio-France Asie (qui dépendait du Haut Commissariat français en Indochine), l'ancien correspondant de De Gaulle, admirateur à la fois de Jean Sainteny et de Ho Chi Minh, semble en retirer beaucoup d'amertume.

Arrivée de 163 réfugiés vietnamiens en Allemagne.

Un point de vue qui, pour ne pas être dépourvu d'intérêt, n'inspire vraiment pas la sympathie.

Chistiane LE GUERN

Vietnam : j'ai choisi l'exil **de Viet Tran - Ed. du Seuil - 32 F.**

" Voix indiennes "

C'est « le message des Indiens d'Amérique au monde occidental », **affirme le sous-titre. La planète est en danger. Le grand prédateur, c'est la civilisation occidentale. Il faut rompre avec elle et renouer avec la nature, le mode de vie naturelle. Voilà le thème essentiel de cet ouvrage.**

Les différents textes sont articulés autour du procès fait aux occupants de Wounded Knee, de la réunion à Genève en 1977, où près de 100 nations indiennes entendaient se faire reconnaître comme peuple souverain et mettre fin au vol de leurs territoires, et de la marche de 1978 à travers les USA pour protester contre les nouvelles tentatives du gouvernement américain de s'attaquer aux Indiens, à leurs terres : les réserves.

On y trouve aussi nombre de témoignages émouvants, rapportés par les traditions orales, sur le génocide des Indiens par les très démocratiques Etats-Unis d'Amérique, le tout illustré par de multiples dessins et photographies.

Mais ce livre est avant tout un témoignage des Indiens traditionnalistes. Et, à ce titre, il est lourd de tous les mythes sur le «peuple réel » ou « peuple originaire », supposé capable de régénérer l'humanité par l'exemple de ses traditions et de ses racines remises à jour...

Jeannette SARLAT

Voix indiennes - Ed. « Les formes du secret » - 244 p. - 80 photos - 50 F.

LIVRES_LIVRES_LIVR

" Famille "

par PA KIN

Dans la Chine de 1911 : la construction d'une route...

Cette Famille est celle de l'auteur lorsqu'il était adolescent. Et si le roman est très largement autobiographique (Pa Kin explique lui-même qu'il a pratiquement vécu toutes les situations et connu tous les personnages qu'il dépeint ici), il constitue surtout une charge contre ce qu'était la vie dans la Chine des années vingt.

Chengdu, importante localité du Sichuan (une province située dans le centre du pays) et ville natale de l'écrivain, fournit le cadre du récit. Là, dans la demeure de riches mandarins et propriétaires fonciers, les Gao, cohabitent quatre générations gouvernées par la poigne de fer d'un patriarche, despote absolu qui décide de la vie et parfois de la mort de ceux qui l'entourent. Pa Kin montre comment cette famille étouffe les personnalités et broie les existences au nom du respect de traditions confucéennes vieilles de vingt-cinq siècles.

Adolescents que l'on marie de force ; fillettes que l'on mutile en leur bandant les pieds ; jeunes filles que l'on traite comme des prostituées parce qu'elles veulent se couper la natte ; femmes à qui l'on a refusé toute instruction et que l'on méprise ; domestiques que l'on rudoie ; servantes que l'on vend à de vieux mandarins débauchés : tout cela révolte le plus jeune des fils Gao. Certains de ses cousins, de ses proches payent d'espoirs brisés, voire de leur vie, de n'avoir pu desserrer « les griffes du monstre ». **Mais lui, Gao le Troisième Né, à force d'obstination, va arriver à briser les barreaux de sa cage et s'en ira à Shangaï rejoindre, comme on le devine, le mouvement révolutionnaire naissant.**

Les principaux personnages tournent tous autour de la famille Gao, mais Pa Kin ne donne pas à voir seulement des nantis. Il sait aussi brosser avec délicatesse et tendresse le portrait de ceux qui, aux yeux des Gao, n'existent pas. Ces paysans que les seigneurs de la guerre massacrent ; ces pauvres qui, pour manger, doivent accepter de se voir brûler les chairs sous les applaudissements des riches lors de la Fête du Dragon ; ces servantes qui se noient plutôt que d'être vendues comme concubines. Tout ce petit peuple ne se révolte certes pas. Il ne secoue pas encore ses chaînes, alors que certains jeunes étudiants apprennent déjà à affronter policiers et traditions pour tenter de faire paraître les premiers journaux contestataires.

Ce sont pourtant ces méprisés, ces exploités, « ceux qui sont nés esclaves » **comme ils s'appellent eux-mêmes, qui vont, quelques années plus tard, lors de la révolution de 1927-1929, faire trembler la Chine des possédants et, au-delà, les possédants du monde entier.**

En définitive, malgré le tragique des destinées individuelles décrites, Famille **est un hymne à la jeunesse, profondément optimiste : Pa Kin n'avait que 27 ans lorsqu'il écrivit ce roman enthousiaste et révolté, qui aide à mieux connaître cette époque où la Chine s'éveillait.**

Pierre LAFFITTE

Famille de Pa Kin - Ed. Flammarion - 407 p. - 46 F.

...Les quais des concessions étrangères à Shangaï.

" La méthode à satan "

par Kenneth ROYCE

A la fin de la dernière guerre, en pleine débâcle de l'armée allemande, alors que les troupes américaines ont pénétré en Allemagne, un jeune soldat allemand est le témoin d'une scène étrange : un soldat américain en abat deux autres à coups de revolver.

Trente ans plus tard, le jeune témoin est devenu un petit industriel installé en Irlande, Jack Heyden. Un gros magnat de l'industrie américaine, Eric Ashley, peut-être l'un des hommes les plus riches du monde, puisqu'il ne connaît même pas le chiffre exact de sa fortune, est en visite en Irlande pour affaires. Un luxe de précautions est pris pour sa sécurité. On craint qu'il ne soit la cible de terroristes.

Les deux hommes se rencontrent et cela déclenche un déclic dans la mémoire de Heyden. Une scène qu'il croyait avoir enfouie dans sa mémoire resurgit et il revoit cette scène où deux soldats américains sont abattus par un de leurs camarades, et ce dernier semble bien être Ashley.

A partir du moment où il va essayer de vérifier l'emploi du temps de Ashley à cette époque, les portes vont se fermer devant lui et une partie inégale va commencer entre les deux hommes. D'un côté un homme sans moyens qui n'a que sa bonne foi et qui voudrait que justice soit rendue, et de l'autre un homme aux moyens illimités, qui peut tout acheter, qui bénéficie d'appuis multiples au niveau le plus élevé, qui téléphone aux ministres et aux ambassadeurs, à qui rien ne peut être refusé, qui paye des tueurs, simule un attentat terroriste pour écarter le gêneur, achète un homme des services secrets, ou qui peut absorber une petite entreprise ou la couler sur le marché.

Toute cette puissante machinerie se met en marche pour que l'on ne fouille pas son passé et qu'une vieille histoire compromettante ne vienne interrompre une carrière de financier de niveau international.

Le roman est rondement mené et se lit avec intérêt de bout en bout. Et comme il s'agit d'une fiction, David écrasera Goliath, et l'affaire ne sera pas étouffée.

Jacques FONTENOY

La méthode à Satan **de Kenneth Royce - Coll. Super Noire - Ed. Gallimard - 10 F.**

mots croisés

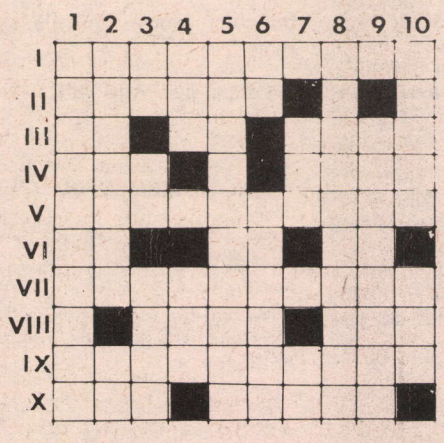

HORIZONTALEMENT. — I. Contribution forcée. — II. Ne pousseront pas haut. — III. Dans le train - Fin d'infinitif - Bœuf très suivi. — IV. La boulangère en a plus d'un - Ville du Hainaut. V. Se conduise comme une peau de chagrin. — VI. Il en faut deux pour faire un père - Personnel - Direction. — VII. Qui chérit Ivan et Igor. — VIII. Guetta - Berceau d'un navire. — IX. Découpés par des topographes. — X. Un allemand - Te nourris en parasite.

VERTICALEMENT. — 1. Remédie à Babel. — 2. Général révolutionnaire - Participe de l'hilarité. — 3. Symbole grec - Note à la clé - Ile. — 4. Un anglais - Ville d'eau belge. — 5. Sergent de menuiserie (deux mots). — 6. Sur la Tille - Variété de vigne. — 7. Dans mon camp - Gamme de base. — 8. Ne figurerait pas dans le lexique français. IX. Exposées à la lumière. — 10. Ses prisonniers sont muets - Lentille.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	L	A	M	I	N	O	I	R	■	R
II	O	P	E	R	A	T	O	I	R	E
III	N	U	L	■	R	O	N	D	I	N
IV	G	R	I	■	D	R	■	E	S	C
V	W	A	T	T	■	R	E	S	T	A
VI	Y	■	T	R	I	A	S	■	O	R
VII	■	L	E	A	■	G	■	B	U	T
VIII	F	I	■	B	O	I	S	E	R	■
IX	E	C	R	A	S	E	M	E	N	T
X	R	E	I	N	■	S	E	R	A	S

FILMS_FILMS_FILM

"Répétition d'orchestre"

de Federico FELLINI

Ce film, le dernier tourné par Fellini, faisait partie de la sélection officielle du dernier festival de Cannes.

Dès le début de ce film assez court (il dure 1 h 10), on apprend que la télévision est présente à cette répétition d'un orchestre symphonique et c'est à travers l'œil indiscret d'une invisible caméra et les questions muettes d'un tout aussi invisible journaliste qu'on assiste à la mise en place des musiciens. Les uns après les autres, ils présentent leurs instruments, expliquent pourquoi ils ont choisi le violon ou le tuba, parlent de leurs rêves, montrent leurs illusions ou leur amertume, exposent leurs problèmes personnels ou syndicaux. Car à l'arrière-plan, on voit le délégué syndical négocier l'embauche de tel ou tel instrumentiste, ou justifier l'absence de l'un d'entre eux.

Puis entre en scène le chef d'orchestre dont les premières mesures de la répétition et l'interview révéleront dans quel mépris il tient les musiciens de son orchestre en particulier, et, l'humanité qui ne comprend rien à la musique en général.

Après la pause, c'est la révolte des musiciens qui ne veulent plus être dirigés ; les murs se couvrent de graffiti puis la révolte atteint son paroxysme quand les murs de la salle de répétition commencent à s'effondrer. Le chef reprend son orchestre en main, autour de sa personne et l'orchestre joue à nouveau au milieu des décombres. Alors le ton des remarques du chef se fait de plus en plus saccadé, de plus en plus guttural et hystérique, pour atteintre le ton d'un discours d'Hitler.

Le film est de bout en bout irritant. Le regard méprisant du chef d'orchestre sur l'humanité semble être celui de Fellini. Les travers et les défauts de ces musiciens qui sont des fonctionnaires de la musique comme les hommes seraient des fonctionnaires de la vie, sont dépeints sans la moindre aménité ni la moindre chaleur.

Quant à la fable, elle apparaît surtout comme un avertissement aux syndicalistes, aux contestataires, dont les revendications et l'agitation pourraient amener le chaos et avec lui la dictature et la fin de la démocratie. Fellini nous sort là un film ennuyeux et une vision pessimiste, sans perspective, de la crise de cette société.

Jacques FONTENOY

"Au bout du bout du banc"

avec Victor LANOUX et Jane BIRKIN

Ben Oppenheimer (incarné par Victor Lanoux) est scénariste dans une société de films publicitaires. Il habite un pavillon de la banlieue parisienne, avec son fils Mathias et sa femme Peggy (Jane Birkin).

Surviennent son père Elie et son grand-père Isaac, qui débarquent, l'un d'Israël, l'autre de Nice. Ce sont alors quatre générations d'Oppenheimer, quatre générations de Juifs, qui se trouvent confrontées. D'un côté, Ben et son fils Mathias, les « installés », que plus rien ne distingue de n'importe quelle famille petite-bourgeoise française ; de l'autre Elie, le « Viking », et Isaac, l' « ancêtre», qui représentent les vieilles générations, les Juifs déracinés, qui ont connu les pogroms et les persécutions et sont restés attachés aux traditions du judaïsme. Isaac a roulé sa bosse un peu partout, de l'Europe centrale à la France en passant par l'Allemagne et les USA ; Elie est rabbin en Israël, et il fait grief à son fils de ne plus respecter les coutumes religieuses.

Bref, Isaac et Elie sont des parents pittoresques... et envahissants. Mais leur principale qualité à tous deux, c'est l'humour, un humour fait en grande partie de dérision à l'égard de soi-même et des siens, une façon de traiter par l'ironie les situations dramatiques qu'ils ont traversées.

Et même si *Au bout du bout du banc* traîne parfois un peu en longueur, le spectateur passe un bon moment au fond du fond de son fauteuil.

Jean-Louis CHAMPENOIS

John Wayne

ou la loi du plus fort

John Wayne est mort, après avoir lutté pendant des années contre le cancer dont il était atteint, en « bagarreur », comme il avait vécu à l'écran. Carter en personne était allé lui rendre visite. Et de fait, cet acteur avait atteint la dimension d'un symbole dépassant largement le cadre du cinéma.

De La chevauchée fantastique, L'homme tranquille, L'homme qui tua Liberty Valance **à** Alamo **et aux** Bérets verts, **il aura personnifié le type même du héros américain à l'œil clair et implacable, à la démarche virile et à la poignée de mains rude. Du cow-boy des temps héroïques au guerrier moderne au service de l'impérialisme US, ce sont finalement ces mêmes valeurs, cette incarnation d'une puissance tranquille et efficace, sûre d'elle-même et à l'abri des problèmes de conscience, que l'acteur John Wayne a rendues célèbres.**

Si le héros de westerns avait peut-être de quoi faire rêver, s'il était peut-être capable d'exalter des adolescents, le militant raciste, chauvin, partisan de la guerre au Vietnam et membre de l'American Legion, opposé aux droits civiques pour les Noirs qu'était Jonh Wayne dans la vie, n'avait lui franchement rien de sympathique.

On comprend que l'Amérique des Nixon et des Carter lui rende hommage aujourd'hui de l'avoir rendue plus populaire sur les écrans.

C.L.G.

Sélection

La campagne pour la liste « Pour les Etats-Unis Socialistes d'Europe » n'a sans doute pas permis à la plupart de nos lecteurs d'aller souvent au cinéma ces dernières semaines. Voici quelques films qui valent le déplacement, s'ils passent dans votre ville. Et surtout **NORMA RAE,** qu'il ne faut pas manquer.

NORMA RAE, avec Sally Field.

Comment une jeune ouvrière dans le textile, dans une petite ville du sud des USA, découvre la lutte syndicale et s'y engage malgré toutes les difficultés. Un film optimiste qui montre que la classe ouvrière est composée de milliers de Norma Rae prêts à se battre contre les patrons malgré le racisme, la division, la répression. Il faut absolument le voir.

France-Elysées (8e) - Marignan (8e) - Gaumont Opéra (9e) - 14 Juillet (11e) - Montparnasse Pathé (14e) - PLM Saint-Jacques (14e) - Convention (15e) - Trois Murat (16e) - Gambetta (20e).

HAIR.

Film musical. A New York, à la fin des années 1960, une joyeuse bande de jeunes non-violents manifeste son opposition à la guerre du Vietnam. Un film bien sympathique.

Impérial (2e) - Quartier Latin (5e) - Gaumont Rive Gauche (6e) - Hautefeuille (6e) - Gaumont Champs-Elysées (8e) - Convention (15e) - Wepler (18e).

GAMIN (Los gaminos).

Un reportage sur les bandes d'enfants abandonnés de Bogota.

Vendôme (2e) - Bonaparte (6e).

TORRE BELA, de T. Harlan.

La vie sur un grand domaine au Portugal pendant la « révolution des œillets ».

Le Marais (4e).

LE COUP DE SIROCCO, avec Michel Auclair et Roger Hanin.

L'histoire, évoquée avec tendresse, du retour en France, en 1962, d'une famille de petits boutiquiers pieds-noirs qui, si elle parvient tant bien que mal à refaire sa vie, se sent déracinée et ne parvient pas à oublier.

Gaumont Richelieu (2e) - Panthéon (5e) - Montparnasse 83 (6e) - Colisée (8e).

COCO LA FLEUR CANDIDAT.

Film antillais. Une dénonciation du colonialisme français aux Antilles.

Palais des Arts (3e).

LES MOISSONS DU CIEL.

Un jeune ouvrier de Chicago, au début du siècle, rejoint la cohorte des chômeurs. Il monte une machination pour tenter de devenir riche. Un film aux images magnifiques.

Saint-Michel (5e) - Hautefeuille (6e) - Montparnasse (6e) - Marignan (8e) - Lumière (9e) - Convention (15e).

TELE TELE TELE

« Z » aux Dossiers de l'écran : la démocratie toujours menacée ?

Le film « Z » est très connu. Après un vif succès lors de sa sortie en 1968, primé à Cannes en 1969, il est déjà passé à plusieurs reprises sur le petit écran. Mais on le regarde cependant avec toujours autant d'intérêt.

Il s'agit du récit de l'assassinat en mai 1963 de Gregorios Lambrakis, député grec de l'opposition, pacifiste et de gauche, par une bande de nervis d'extrême-droite manipulés et protégés par les services de police.

Le procès mené par un jeune juge d'instruction intègre conduisit à l'inculpation des vrais responsables, ceux qui avaient commandité le crime, tous haut gradés de la gendarmerie, de la police et de l'armée. Mais le scandale et l'émotion soulevés par cet assassinat et le procès qui suivit furent vite étouffés puisque les colonels grecs, six mois plus tard, prenaient le pouvoir et puisque commençaient pour tous les opposants au régime, démocrates, libéraux, pacifistes, les exécutions, les tortures et les condamnations en masse à la déportation dans les bagnes des îles de la mer Egée.

Après un tel film, qui montre les limites des régimes de démocratie parlementaire, le débat d'emblée a démarré sur des sujets tels que : la démocratie existe-t-elle en France ? Peut-on parler d'un régime démocratique lorsqu'on connaît les méthodes particulières de la police, ses « bavures », dans un pays où la justice c'est aussi la Cour de la sûreté de l'Etat, la loi anti-casseurs, des procédures judiciaires expéditives comme celle des flagrants délits ? A ce propos l'exemple des condamnations très lourdes qui ont frappé des jeunes après les manifestations du 23 mars et du 1er mai est revenu dans les questions posées par des dizaines et même des centaines de téléspectateurs.

Le débat qui regroupait un représentant d'Amnesty International, l'ancien président du Sénat Gaston Monnerville, le journaliste Jean-François Kahn et enfin le juriste Casamayor, fut intéressant. Pourtant le mérite n'en revient pas à Joseph Pasteur l'organisateur, qui sous prétexte d'élever le débat ne manqua pas de laisser la parole aussi souvent que possible à ce vieux politicien bourgeois qu'est G. Monnerville ; le mérite n'en revient pas non plus à Jean-François Kahn qui bien qu'imbu de son rôle de journaliste et d'informateur, s'acharna surtout lui aussi à noyer le poisson plutôt que de répondre à certaines questions jugées sans doute trop gênantes.

Et si le débat ne s'est finalement pas trop perdu en discours sur la démocratie en général, le mérite en revient à Casamayor qui insista pour que la discussion revienne sur les problèmes soulevés par les auditeurs.

A propos du procès du 23 mars, il rappela que la justice française n'est pas indépendante du gouvernement comme on cherche à le faire croire le plus souvent. Il expliqua entre autres pour ce procès comment les autorités avaient choisi la procédure des flagrants délits, comment on avait requis des peines sévères contre les jeunes inculpés ; et comment on avait jugé que les premières peines n'étaient pas assez sévères, faisant appel « a minima ».

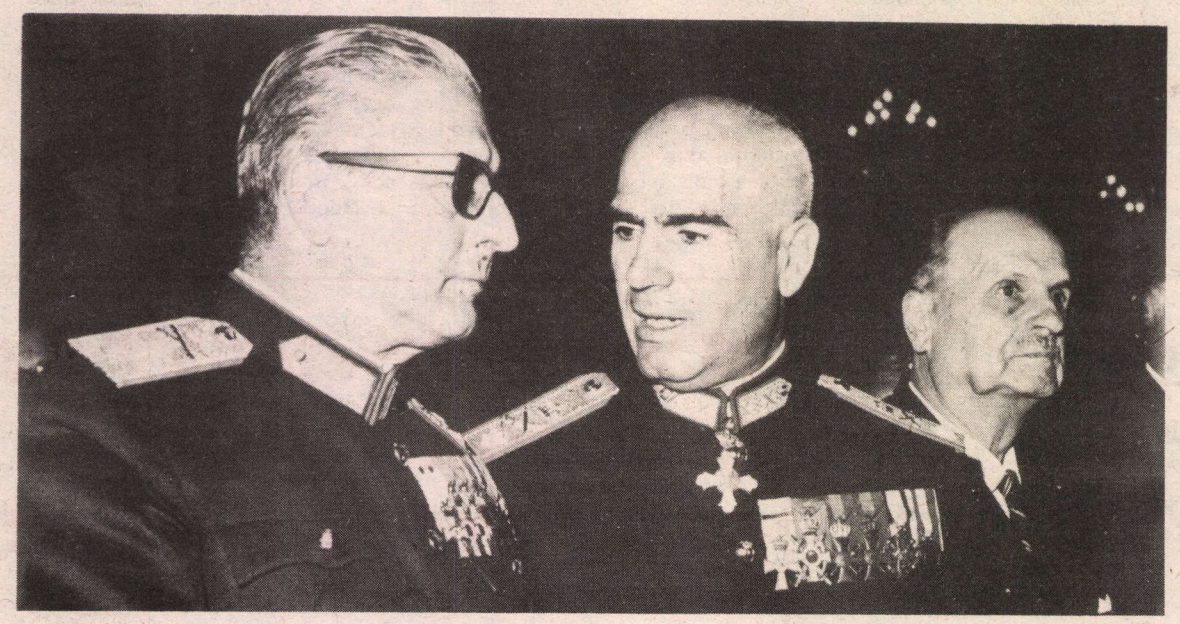

La Grèce sous la botte des colonels.

En réponse à Joseph Pasteur qui évoquait l'affaire Ben Barka, Casamayor eut cette fois l'occasion d'expliquer le rôle de la police, et en quoi elle est un corps fondamentalement anti-démocratique. Il montra en quoi les policiers sont des instruments aux mains d'un pouvoir qui les manipule, les divise en spécialités diverses, témoins ces policiers spécialisés du « service hors rang » qui servent aux activités un peu marginales, « hors routine », notamment « déguisés en casseurs »... Et il a tenu à affirmer qu'en ce cas, il ne pouvait être question de parler de « bavures » de la police, car les prétendues bavures ne sont que le résultat d'un système.

Sans doute le débat a-t-il laissé dans l'ombre d'autres aspects du rôle de l'appareil d'Etat.

L'exemple grec de 1967 le rappelle, c'est devant la menace pour la bourgeoisie que représentait la venue des élections, et le risque d'une forte poussée à gauche, que les colonels se sont lancés dans le putsch. Non pas que la bourgeoisie grecque ait redouté plus qu'ailleurs précisément un gouvernement de gauche, mais parce qu'elle redoutait la montée ouvrière avec les manifestations et les grèves qui se succédaient dans le pays depuis plus d'un an, et la mobilisation de la jeunesse. Et dans le cours du débat, on est peu revenu sur ce problème.

Mais il était bon que tout ce qui a été soulevé soit dit. Il était bon de montrer que les méthodes dictatoriales ne sont pas seulement de règle dans les démocraties chancelantes, comme dans la Grèce des années 1960, sous le règne du roi Constantin, mais que c'est le propre des vieilles démocraties parlementaires, et que la France n'y échappe pas.

Cécile BERNIER

" 36, le Front Populaire "

CHANTE PAR JULIEN CLERC ET CORINNE MILLER

Un « opéra populaire » à propos de Juin 36, du Front Populaire, après tout, pourquoi pas ? L'idée en avait germé, en tout cas, dans les milieux du show business, comme par hasard, en 1977. L'œuvre était destinée à voir le jour dans l'euphorie d'une victoire électorale de la gauche que chacun prévoyait pour mars 1978.

Vu les résultats, le projet est resté au réfrigérateur pendant longtemps, mais le voilà qui refait surface sous la forme d'un disque, ou plus exactement d'un double album, avec comme principaux interprètes Julien Clerc et Corine Miller.

He bien, on peut dire que l'écoute de cet « opéra » ne laisse pas des souvenirs impérissables ! Le héros (Julien Clerc) est un ouvrier électricien qui va d'usine en usine pour sonoriser les locaux en vue des meetings. L'héroïne est laborantine. Ils se rencontrent, ils s'aiment, ils espèrent une autre vie, il part pour l'Espagne, elle part pour la mer pour ses premières vacances...

Les textes ne brilleront sûrement pas dans les futures anthologies. Quant à la musique et aux chanteurs, à part quelques rares moments où ils ont un peu de souffle, ils ne sont vraiment pas à la hauteur des événements — grèves, manifestations de masses, immenses espoirs des travailleurs — qu'ils prétendent évoquer.

Quand le show business tente de s'emparer des grands moments du mouvement ouvrier, on ne peut pas dire que ça l'inspire !

M.I

Sélection télé

Dimanche 17 juin

ANTENNE 2 - 12 h - **Chorus : Robert Gordon** renoue avec le rock'n'roll des années 50 ; et un jeune groupe anglais : **Sniff and the Tears,** innove dans le style « pop ».

TF1 - 19 h 25 - **Les animaux du monde : La fin d'un mythe,** celui qui ne voit dans le loup qu'un animal à détruire.

FR3 - 20 h - **La grande parade du jazz :** Jean-Christophe Averty présente la chanteuse **Helen Humes.**

TF1 - 20 h 35 - Film de guerre : **Le jour le plus long,** d'un collectif de metteurs en scène, d'après un scénario de Cornélius Ryan. L'histoire du débarquement anglo-américain en France en juin 1944, romancé mais bien reconstitué.

TF1 - 22 h 10 - **Concert Beethoven :** l'orchestre national de France, sous la direction de Lorin Maazel, interprète la **Sixième symphonie,** dite Pastorale.

Lundi 18 juin

ANTENNE 2 - 15 h - Film psychologique : **La femme de Jean,** de Yannick Bellon. Une femme de quarante ans, quittée par son mari, apprend à vivre seule.

Mardi 19 juin

ANTENNE 2 - 20 h 40 - **Les Dossiers de l'écran** traitent de **l'Inquisition** à partir d'un film intitulé **Giordano Bruno,** avec Gian-Maria Volonte. C'est l'auteur de **Sacco et Vanzetti** qui a réalisé ce film consacré à la vie du moine Giordano Bruno, brûlé vif au XVIe siècle, en Italie, pour avoir affirmé notamment que la terre tournait autour du soleil.

Jeudi 21 juin

ANTENNE 2 - 20 h 35 - **Le grand Echiquier,** de Jacques Chancel, est entièrement consacré au chef d'orchestre Lorin Maazel et à l'orchestre national de France.

Vendredi 22 juin

TF1 - 14 h - **Aujourd'hui Madame :** dans la série **Femmes dans l'action,** cette émission laisse la parole, ici, aux **femmes du plateau du Larzac.**

ANTENNE 2 - 21 h 30 - **Apostrophes : La passion d'écrire.** Avec la participation notamment de **Simone Signoret,** qui vient de publier son second livre autobiographique.

FR3 - 21 h 30 - **Des caméras pour voir la vie : l'eau, un rêve sans étoiles.** Alain Bombard et Paul-Emile Victor, en particulier, souligneront l'importance de l'eau sur notre planète.

ANTENNE 2 - 22 h 50 - **Ciné-club : Grande-Rue,** de J.A. Bardem, metteur en scène espagnol qui dépeint la vie dans une petite ville provinciale sous le franquisme, à travers les déboires amoureux d'une jeune femme.

Le gouvernement met en place un arsenal de lois dirigées contre les travailleurs étrangers

Le Conseil des ministres a adopté un projet de loi réglementant les conditions de séjour et de travail des immigrés en France.

Ce projet est l'un des volets d'un ensemble de lois qui visent à rendre plus précaire la situation des travailleurs immigrés dans ce pays.

Après la loi Bonnet, votée le 29 mai dernier, qui rend plus facile pour les pouvoirs publics l'expulsion des étrangers en situation irrégulière, ce dernier projet de loi codifie la procédure de renouvellement des cartes de résidents pour l'ensemble des ressortissants étrangers.

Désormais, il y aurait deux catégories de résidents : d'une part les résidents « ordinaires » ayant une carte unique de séjour et de travail d'une durée de trois ans et renouvelable après examen des dossiers ; et d'autre part les résidents privilégiés (ressortissants de la CEE ou de pays aspirant à s'y intégrer, immigrés séjournant en France depuis plus de vingt ans, parents d'enfants scolarisés, conjoints de citoyens français, réfugiés politiques) qui auraient un titre de séjour de dix ans avec renouvellement automatique.

Cette législation, sans exclure des accords spécifiques avec divers pays, uniformiserait sans doute le système, aujourd'hui très divers, d'attribution des cartes. Mais cette uniformisation se ferait en rendant du même coup plus aléatoire encore, pour la grande majorité, le renouvellement de ces cartes.

Si le projet est adopté, cela voudra dire davantage de contrôles individuels et un plus grand arbitraire de l'administration. Le but du gouvernement et de Stoléru est d'ailleurs clair : il s'agit de mettre en place un statut **« adapté à la fois aux principes traditionnels de la France et aux perspectives du marché de l'emploi dans les années à venir ».** Et le gouvernement estime que cette loi, conjuguée à la loi Bonnet et aux incitations au départ volontaire, devrait permettre, si besoin était, de renvoyer dans leur pays d'origine entre 3 et 5 % des travailleurs immigrés par an, soit près de 200 000, estime **Le Monde.**

Cela ne veut pas dire que le gouvernement procédera à ces renvois. Mais le fait qu'ils soient ainsi envisagés fait planer une angoissante menace sur tous les travailleurs immigrés qui vivent dans ce pays. Et les travailleurs français, comme les travailleurs immigrés, ne doivent pas laisser faire.

Henriette MAUTHEY

● **Voir également pages 18 et 19 nos articles sur la situation des travailleurs immigrés dans différents pays européens .**

Abolition de la peine de mort :

Le débat à l'Assemblée encore repoussé

Avant les élections, on nous avait discrètement annoncé que le débat à l'Assemblée nationale sur l'abolition de la peine de mort serait repoussé après les élections. Il faut reconnaître qu'en ce qui concerne la peine de mort, les chefs de gouvernement français élus au suffrage universel ont toujours montré une sensibilité particulière : plus question, dès lors qu'on était investi du pouvoir, d'en prôner l'abolition, ni **a fortiori** de l'abolir. Et, quitte à refuser de temps en temps sa grâce aux condamnés, pas question d'indisposer les électeurs. Voilà pourquoi, de scrutin électoral en scrutin électoral, on voit depuis des mois et même des années le gouvernement repousser le débat au Parlement.

Mais puisque le gouvernement dit avoir l'esprit européen et puisque la France est quasiment le dernier pays d'Europe à maintenir cette peine d'un autre âge, on s'était dit, tout de même, qu'au lendemain du scrutin des européennes le gouvernement aurait trouvé un petit créneau, sans perspectives électorales trop proches, pour accepter que le débat ait lieu.

Eh bien, non. Alors même que cette semaine un député RPR, Philippe Seguin, a fait un rapport devant la commission des lois de l'Assemblée nationale en faveur de l'abolition de la peine de mort, on apprenait que le débat n'aurait peut-être encore pas lieu lors de l'actuelle session parlementaire. Qu'il faudrait attendre peut-être la prochaine session d'automne.

Pourquoi encore attendre ? Qu'est-ce qui fait se hâter si lentement l'humanisme gouvernemental, alors que ce 14 juin on apprenait qu'une nouvelle condamnation à mort venait d'être prononcée en France ? **« On entend dire,** écrit un rédacteur du journal **Le Monde** du 15 juin, **qu'il faudrait attendre le scrutin des présidentielles de 1981 ».** En somme, Giscard attendrait l'obtention d'un deuxième mandat présidentiel, c'est-à-dire sept années de sursis, pour ne plus surseoir à l'abolition de cette peine que, jusque dans l'opinion de droite, beaucoup s'accordent à trouver scandaleuse et désuète.

Alors, de deux choses l'une : ou le chef de l'Etat, élu au suffrage universel, considère qu'il est le représentant le plus têtu des préjugés présumés populaires ; ou il a, tout bonnement, les mains moites de frousse à l'idée que la mise au rancart de la guillotine puisse lui coûter quelques centaines de milliers de voix. On a les sensibilités qu'on mérite...

Huguette CHEVIREAU

A partir du 1er juillet les transports parisiens plus chers

Mal transportés, pour un coût de plus en plus élevé... On ne nous transporte pas, on nous roule !

Dans quelques jours, le Journal Officiel **devrait publier le montant des augmentations prévues à partir du 1er juillet à la SNCF et à la RATP. Selon des informations partiellement publiées dans la presse, et que la RATP et la SNCF qualifient « d'officieuses », le ticket de 2e classe des métros et bus parisiens passerait de 1,25 à 1,50 F en carnet, soit une augmentation de 20 %. La carte orange, elle, qui lors de sa création en 1975 faisait figure de titre de transport pratique et bon marché, augmentera de 22 %, en passant, pour deux zones, de 57 F à 70 F. De juin 1977 à juin 1979, elle aura donc augmenté de plus de 50 % (elle coûtait 45 F en juin 1977). Sur l'ensemble du réseau de la RATP (métro, RER et autobus de Paris et de la banlieue), un peu plus de la moitié des usagers utilisent la carte orange, un peu moins du tiers les carnets de tickets, et moins de 10 % les cartes hebdomadaires. On voit donc que la majeure partie des usagers de ce réseau supportera cette augmentation de 22 %.**

Ces augmentations dépassent, et de beaucoup, le taux annuel de l'inflation. Encore une fois, le gouvernement montre l'exemple dans la cherté de la vie et pénalise la population la plus modeste, celle qui n'a d'autre choix que d'utiliser les transports en commun. Cette prochaine augmentation est scandaleuse. Et il n'est pas évident qu'elle passe sans remous chez les travailleurs de la région parisenne.

H.C.

Corse : un mécontentement croissant

Après le procès de 21 Corses, membres présumés du Front de Libération Nationale de la Corse (FLNC), qui s'est ouvert jeudi 14 juin devant la Cour de sûreté de l'Etat, la situation et les problèmes de l'île reviennent sur le devant de l'actualité.

Les accusés sont inculpés d'association de malfaiteurs et d'atteinte à l'intégrité du territoire. Certains sont même inculpés de haute trahison. Les attentats dont ils doivent répondre datent de la période d'octobre 1976 à mai 1978.

Mais ce procès survient à un moment où le mécontentement est de nouveau en passe de prendre des formes explosives en Corse. Durant les deux nuits de la Pentecôte, à la suite d'une « expédition punitive » menée par des CRS contre des jeunes dans un bar de la ville, une centaine de jeunes gens d'Ajaccio se sont violemment affrontés aux CRS, assaillant l'hôtel où ceux-ci sont cantonnés.

Aux problèmes économiques et sociaux permanents de la Corse qui, comme d'autres régions entières, est une laissée-pour- compte du développement capitaliste, la crise actuelle ajoute notamment un chômage important parmi les jeunes. Les aspirations autonomistes et les brimades dirigées contre les jeunes, comme celles qui proviennent de la présence de la Légion, venant se greffer sur cette situation, il n'est pas étonnant que, comme disent les services de police, **« une certaine tension règne »** dans l'île.

Les partis politiques en sont apparemment conscients puisque le mercredi 13 juin une manifestation a été organisée à Ajaccio, à la veille du procès qui commence, à l'appel des mouvements autonomistes, du PC, des syndicats, de la Ligue des Droits de l'Homme, du CID-UNATI, etc., **« pour la défense des libertés ».**

Quel sera le verdict pour les inculpés du FLNC ? Il dépendra certainement pour une large part du climat politique et social de la Corse. Les autorités se sont donné le temps de voir venir, à ce sujet, puisqu'il est prévu que le procès dure quinze ou vingt jours. Mais s'il est de la même veine que les peines infligées aux jeunes prétendus « casseurs » du 23 mars et du 1er mai à Paris, c'est-à-dire s'il se veut d'une sévérité « exemplaire », il y a gros à parier que ce n'est pas cela qui enrayera l'explosion du mécontentement des travailleurs et de la jeunesse corse.

C.L.G.